



Document de travail N° 21

**ESSOR ET DÉCLIN DE L'ÉTAT
CONGOLAIS**

**UN RÉCIT ANALYTIQUE DE LA
CONSTRUCTION DE L'ÉTAT**

Gabi Hesselbein
Crisis States Research Centre

Novembre 2007

WORKING PAPERS

Tous droits réservés © G. Hesselbein 2007

Bien que tout ait été mis en œuvre pour garantir l'exactitude et la fiabilité du contenu de ce document de travail, le Crisis States Research Centre et la LSE ne sauraient en aucun cas être tenus pour responsables de la véracité des déclarations des contributeurs ou de la pertinence des informations fournies.

Aucune partie de cette publication ne pourra être reproduite, stockée dans une base de données ou retransmise, sous quelque forme ou de quelque manière que ce soit, sans la permission écrite préalable de l'éditeur ; ni ne pourra être diffusée en public sous une autre forme, quelle qu'elle soit, différente de celle sous laquelle elle a été publiée.

Les demandes d'autorisation de reproduction de ce document de travail, ou de l'une quelconque de ses parties, devront être adressées à :
L'éditeur, Crisis States Research Centre, DESTIN, LSE, Houghton Street, London WC2A 2AE.

Crisis States Research Centre

Essor et déclin de l'État congolais¹

Un récit analytique de la construction de l'État

Gabi Hesselbein²

Crisis States Research Centre

Résumé :

Ce récit analytique examine les variations de la nature et de la puissance de l'État au Congo/Zaire depuis l'époque coloniale jusqu'aux années tumultueuses ayant suivi l'indépendance, puis durant les hauts et les bas des années Mobutu, les deux guerres au tournant du siècle, le gouvernement intérimaire, et la naissance de la quatrième république en 2006.

Après un examen des théories courantes sur la faillite de l'État, ce texte analyse la résilience et la fragilité de l'État dans le contexte d'une industrialisation tardive, et les difficultés du passage d'une société précapitaliste à une société capitaliste. Cette transformation inachevée nécessite de substituer un État rationnel bureaucratique à une forme d'organisation sociétale néopatrimoniale. Cet État rationnel est en permanence attaqué et remis en cause par des acteurs rivaux, qui sont en concurrence pour la détention du pouvoir politique, militaire et économique.

Afin de saisir l'identité et la nature de ces acteurs concurrents et des coalitions politiques auxquelles ils appartiennent, nous nous sommes appuyés sur le concept de « multiplicité institutionnelle » comme grille explicative des variations de la puissance de ces groupes à différentes époques. Les différentes sources d'autorité, qu'elles procèdent de la tradition, de l'État rationnel, de réseaux informels, illégaux et violents, ou de la communauté internationale, proposent toutes des « règles du jeu » différentes, offrant aux populations des cadres alternatifs comportementaux et de survie.

L'autorité de l'État a pu, à différentes époques, se manifester de façon concrète et visible dans un certain nombre de secteurs. Nous devons donc, pour analyser les processus ayant présidé à la désagrégation de l'État congolais, suivre l'évolution historique du pouvoir d'État dans plusieurs sous-domaines : l'organisation politique, l'organisation de l'économie, le système de sécurité, la sphère juridique et les interventions internationales.

La création, par la force, par l'État colonial belge d'un État rationnel au Congo ayant acquis une certaine autorité sur les sociétés patrimoniales, s'était accompagnée de l'émergence d'un petit groupe de personnes formant une élite et ayant vocation à détenir les rênes de l'État après l'indépendance. Toutefois, ce groupe n'avait aucune expérience en organisation politique et il a explosé immédiatement après l'indépendance. Plusieurs rivaux politiques et militaires se sont attaqués au nouvel État indépendant jusqu'à ce que Mobutu réussisse à créer un consensus au sein de l'élite en achetant ou en détruisant les groupes en compétition.

Ce consensus a débouché sur neuf années de construction de l'État, lequel a commencé à se déliter puis à s'effondrer sous les coups conjoints des interventions extérieures et d'une situation économique fortement dégradée. Le pouvoir de l'État s'est trouvé graduellement érodé, jusqu'au point de perdre le monopole de la violence légitime. Les questions non résolues des droits à la citoyenneté et à la terre ont alimenté des interventions extérieures qui ont fini par totalement détruire l'État congolais.

¹ Ce titre est un hommage à Young et Turner (1985), qui les premiers tentèrent d'expliquer la politique congolaise dans le cadre de l'État plutôt qu'en faisant référence aux caractéristiques personnelles du dirigeant.

² Je voudrais remercier les participants du séminaire du Crisis States Research Centre, les ateliers du CSRC à la LSE, ainsi que Jonathan DiJohn, Frederick Golooba-Mutebi, Francisco Gutierrez, Frederick Kambemba Yamusangi, Muzong Kodi et James Putzel pour leurs commentaires et leurs indications. Les erreurs, toutefois, m'appartiennent en propre. Des commentaires supplémentaires sont les bienvenus, merci de me les adresser à : G.Hesselbein@lse.ac.uk.

Aujourd'hui, alors que la reconstruction est partiellement en cours, les problématiques liées à certains aspects fondamentaux du monopole du pouvoir, aux moyens de diffusion de ce pouvoir sur l'ensemble du territoire et au consensus politique au cœur de l'État, ne sont toujours pas résolues.

Table des matières

QUELLES SONT LES CAUSES DE L'EFFONDREMENT DE L'ÉTAT ? UN APERÇU AVEC REFERENCE AU CAS DE LA RDC	4
<i>L'argument d'une « Classe étatique kleptocratique »</i>	5
<i>L'argument de la « Malédiction des ressources »</i>	6
<i>« Patrimonialisme » et « néopatrimonialisme »</i>	9
<i>La transformation inachevée et ses répercussions</i>	10
<i>La multiplicité institutionnelle</i>	15
PARTIE II	17
ESSOR ET DECLIN DE L'ÉTAT CONGOLAIS : LE CYCLE « CONSTRUCTION DE L'ÉTAT / EFFONDREMENT DE L'ÉTAT »	17
<i>L'héritage colonial</i>	19
<i>La construction de l'État colonial</i>	23
<i>La Première République : La formation de l'État 1960-1965</i>	26
<i>L'indépendance, l'effondrement de l'État et la lutte pour monopoliser le pouvoir</i>	29
<i>La Deuxième République : la construction de l'État 1966-1974</i>	30
<i>Les débuts de la Deuxième République : neuf années de construction de l'État</i>	33
<i>Le naufrage 1974-1990</i>	35
<i>Le long déclin 1974-1990</i>	43
<i>En chemin pour l'effondrement 1990-1997</i>	44
<i>L'effondrement des ruines de l'État bureaucratique</i>	47
<i>Deux guerres brutales : 1996 à 2002</i>	49
<i>La disparition de l'État rationnel, une multitude d'armées</i>	53
<i>Vers la stabilisation et la reconstruction 2002-2006</i>	54
<i>Apaisement ou reconstruction ?</i>	63
<i>Conclusion</i>	64
ANNEXES	65
REFERENCES	81

PARTIE I

Quelles sont les causes de l'effondrement de l'État ? Un aperçu avec référence au cas de la RDC

Pourquoi la République démocratique du Congo s'est-elle désagrégée ? Les réponses apportées à cette question sont extrêmement variables selon les différentes théories, et néanmoins on attend de la nature de la réponse qu'elle apporte des informations sur la meilleure façon d'aborder la reconstruction présente et à venir du pays ou de l'État lui-même.

La République démocratique du Congo, connue précédemment sous le nom de Zaïre, regorge d'*ingrédients* qui évoquent tour à tour une imagerie sauvage, des légendes extraordinaires, des vœux pieux ou une sagesse conventionnelle, et qui permettent d'alimenter nombre de théories scientifiques sur la politique, l'économie et l'État en Afrique. Le pays, avec ses 2,3 millions de kilomètres carrés et seulement 60 millions d'habitants, dispose d'un immense territoire et d'une faible densité de population. En dépit de l'abondance de ressources naturelles précieuses comme le cuivre, l'or ou les diamants, la pauvreté est endémique dans l'ensemble du pays. Avec un PIB par tête d'environ 100 \$ en 2006, la RDC vit dans un état de misère extrême nettement plus prononcé qu'au moment de l'indépendance en 1960. L'existence de plus de 350 groupes ethniques parlant plus de 700 langues et dialectes permet d'imaginer le niveau de fragmentation ethnique et le manque d'intégration des populations, et ce en dépit de l'existence de quatre langues principales censées être utilisées dans l'ensemble du pays pour les communications militaires et économiques³. Le pays a souffert de la défaillance de l'État dans tous ses aspects et a été victime de conflits armés à répétition. On estime que le nombre de morts dues à la guerre, à la malnutrition et au manque de services médicaux s'élève à 4 millions pour la période allant de 1998 à 2004 (Coghlan *et al.* 2006) ; aujourd'hui, les combats se poursuivent et le nombre des victimes continue à augmenter. Le pays foisonne de *seigneurs de la guerre*, d'enfants soldats, de réfugiés, de nationaux déplacés, ainsi que d'armées, de mercenaires et de groupes rebelles en provenance des pays voisins. Le président congolais élu après l'indépendance, Patrice Lumumba, a été assassiné quelques mois après sa prise de fonction et depuis, les gouvernements autoritaires se sont succédé à la tête du pays. L'évolution de la situation après les élections de 2006 n'est pas encore claire. Alors, pourquoi ce fameux *mal zaïrois* est-il si persistant, et pourquoi se traduit-il dans un effondrement de l'État ?

L'argument d'une élite toute puissante ou *bourgeoisie d'État*, ayant réussi à institutionnaliser le vol et la corruption et par là-même à détruire l'économie, le tissu social et les infrastructures, constitue certainement la réponse la plus satisfaisante si l'on considère les politiques actuellement menées. C'est en effet la perception qui sous-tend la démarche d'introduction et d'institutionnalisation de la bonne gouvernance, de la transparence, de l'obligation de rendre des comptes et de la démocratie, défendue et financée par les Nations Unies, les jumeaux de Bretton Woods (le FMI et la Banque Mondiale), ainsi que par la communauté des bailleurs de fonds soutenue par de nombreuses organisations non gouvernementales. Il y a pléthore de littérature traitant des différents aspects de cette perception d'un héritage kleptocratique.

³ Swahili, Kikongi, Tshiluba et Lingala. Le Français doit être ajouté en tant que langage officiel colonial.

L'argument d'une « Classe étatique kleptocratique »

Cette construction théorique dérive des travaux de Hartmut Elsenhans et des concepts qu'il a nommés *Classe étatique* et *Kleptocratie* (Elsenhans 1976 ; 1981), qui font référence à une kleptomanie, un besoin impérieux de voler, institutionnalisée.⁴ Ayant observé que les pays sous-développés ne possédaient ni bourgeoisie ni classe ouvrière, il a identifié la classe étatique comme étant l'acteur politique et économique central. Cet acteur est décrit comme corrompu et recherchant son propre enrichissement grâce au contrôle qu'il exerce sur l'État. Ce concept décrit une situation dans laquelle les coffres de l'État sont utilisés pour mener à bien une appropriation privée des ressources publiques ; de plus, l'État offre un accès aux surplus agraires et aux surplus de minerais qui font également l'objet d'une appropriation visant la reproduction de la classe étatique. La kleptocratie est protégée par la répression et par la cooptation d'une classe aspirant au statut de bourgeoisie marchande. Elle forme un système économique, social et politique caractérisé par la corruption et la dilapidation des ressources ; un système qui se trouve donc être totalement contre-productif en termes de développement, profondément régressif, et *in fine* destructif pour l'État.

Dans le cas de la RDC, Peter Körner (1988) a analysé avec moult détails la façon dont le régime Mobutu a établi, au sortir de l'expérience coloniale, une kleptocratie zaïroise. Pour lui, l'élite ou classe étatique, centrée autour de Mobutu, était constituée d'un groupe de nouveaux riches, certains avec un horizon à ultra-court terme et d'autres avec une vision à plus long terme, mais tous se repaissant des richesses du pays détournées à leur seul profit. Selon Körner, ce phénomène a été amplifié par les interventions du FMI et par la collaboration de la classe étatique avec les entreprises et les banques internationales ainsi qu'avec les gouvernements étrangers.

Cette perspective a reçu un écho important parmi les universitaires en RDC. Georges Nzongola-Ntalaja reprend cette thèse dans les termes suivants :

Le principal lien existant entre le régime colonial, celui de Mobutu et les deux régimes Kabila (...) c'est que tous constituent des régimes prédateurs dans lesquels l'immense richesse du pays est monopolisée par les dirigeants et par leurs alliés externes au lieu d'être utilisée pour répondre aux besoins fondamentaux du peuple congolais.

Tous les (...) épisodes de résistance populaire à la tyrannie et de recherche de la démocratie et du progrès social se sont terminés par un échec en raison de l'absence d'un leadership politique susceptible de placer les intérêts du peuple avant les intérêts d'une classe étroite de politiciens corrompus et voleurs. (Nzongola-Ntalaja 2006 : 2)

Si seuls les honnêtes gens ayant lutté pendant de si longues années pour la démocratie avaient pu avoir leur mot à dire, ajoute Nzongola-Ntalaja, le Congo aurait été depuis longtemps et continuerait à être un État indépendant, fort et prospère, disposant du potentiel économique pour jouer le rôle de *Phare du continent*.

Muzong Kodi (2007) suit une ligne argumentaire similaire lorsqu'il pose un diagnostic de manque de volonté politique, de carence de culture démocratique et d'absence d'engagement dans le combat contre la corruption, seul moyen de venir à bout de l'activité prédatrice de la *bourgeoisie d'État*. En s'appuyant sur le cadre analytique mis en place par Nzongola-Ntalaja (2002), il écrit :

L'élite constitue son capital collectivement par le biais des entreprises publiques, des droits, des taxes, etc., mais également à titre individuel, par le biais, par exemple, de salaires exorbitants, de la corruption et de l'utilisation des ressources de l'État à des fins personnelles. (Kodi 2007 : 4)

⁴ Ce terme a été utilisé pour la première fois dans l'Angleterre du XIX^e siècle et adapté pour l'Afrique par S. Andreski (1968)

Si les preuves d'enrichissement personnel et de corruption en RDC, aggravés par une appropriation violente des ressources, par toutes les factions de l'élite politique, économique et militaire congolaise, avant, pendant et après les deux conflits brutaux qu'a connus le pays, ne manquent pas, l'approche consistant à expliquer l'effondrement de l'État par ces seuls facteurs s'avère insuffisante.

Premièrement, elle laisse entendre que, par hasard et/ou avec l'aide internationale, les seules personnes étant arrivées au pouvoir étaient des voyous impitoyables, ayant réussi à empêcher tous les honnêtes gens de contribuer à la réussite du développement. Mais elle ne nous dit rien sur les luttes de pouvoir et suggère, sans convaincre, que les changements de régime peuvent être entièrement expliqués par des motivations personnelles, un prédateur en remplaçant un autre en l'accusant de corruption pour, aussitôt au pouvoir, perpétuer les mêmes pratiques⁵.

Deuxièmement, cette analyse ne permet pas d'effectuer une distinction entre les différentes phases de politiques corrompues. Le pouvoir colonial belge, le Mobutu des premières années de construction de l'État, le Mobutu des dernières années de présidence sur un État en pleine déconfiture, les factions rivales durant la guerre et le gouvernement intérimaire avec tous ses leaders, tous sont supposés avoir eu le même comportement. Si un seul de ces pouvoirs avait eu des visées démocratiques et avait recherché la transparence avec les bonnes personnes en charge de l'État, tout aurait été différent.

Troisièmement, cette approche ne s'intéresse pas à la réalité sociale et économique du pays dans ses différentes phases. Comment, à chaque époque, les surplus de production sont-ils organisés et comment le pouvoir se les approprie-t-il ? Comment les actifs sont-ils construits ou détruits, et pourquoi la classe étatique ne semble-t-elle avoir ni l'idée ni les capacités d'étendre ses domaines d'appropriation ? Ou, pour utiliser les termes de Mancur Olson (2000), pourquoi des bandits sédentaires deviennent-ils nomades ? Et pourquoi est-il si difficile pour réaliser le progrès économique et social de convaincre ou de forcer les bandits nomades à devenir sédentaires ?

L'argument de la « Malédiction des ressources »

L'argument de la *Malédiction des ressources* constitue une autre explication de la déliquescence de l'État en RDC. Cette approche a été récemment développée de façon claire et puissamment explicative par Paul Collier et Anke Höffler (1998 ; 2000). Ils suggèrent que la dépendance de l'État vis-à-vis des ressources naturelles rend la survenue d'une guerre civile très probable. Selon eux, l'opposition, lorsqu'elle ne peut pas s'enrichir par voie de sécession, prend la forme d'un groupe rebelle ; ce dernier est décrit comme une trinité : une organisation politique, une armée et une activité économique (Collier *et al.* 2003 : 56). S'il est vrai que ces organisations font état d'arguments d'ordre politique à l'encontre de l'État et s'il est vrai qu'elles se plaignent régulièrement de ce dernier, leur motivation ultime pour faire la guerre et attaquer l'État n'est pas à chercher du côté d'une nécessité d'expression politique lorsque tous les autres moyens d'expression leur sont refusés (*ibid.* : 65), mais plutôt du côté de la recherche d'opportunités pour piller les ressources du pays. En dernier ressort, selon Collier et Höffler, il n'y a pas de motifs politiques à la guerre. Contrairement à l'opinion de Clausewitz (1832)⁶, la guerre ne constitue pas un instrument politique violent, il s'agit simplement de *faire des affaires*. Pour les groupes rebelles, cette activité économique ainsi

⁵ Dans une certaine mesure, cet argument a été étendu à l'ensemble des Congolais avec comme hypothèse de base l'idée qu'il y aurait un manque général de culture démocratique (Kodi 2007). Ceci n'expliquerait pas toutefois la contradiction apparente entre gouvernants et gouvernés, et de plus cet argument repose sur l'hypothèse problématique qu'il est possible de trouver une explication à toutes les atrocités décrites dans une *culture* intrinsèque.

⁶ « La guerre est essentiellement la continuation de la politique. »

que le financement de leur armée passent, en général, par l'extraction des ressources naturelles.

Cet argument a acquis une telle influence que la richesse de la RDC en ressources naturelles est désormais considérée par un nombre croissant de personnes et d'organisations⁷ comme une explication du déclenchement et de la persistance des guerres sur le long terme dans le pays, et comme une source alimentant des conflits dans les pays voisins.

Toutefois, cet argument nous semble problématique et pas totalement convaincant pour au moins deux raisons.

D'une part, la plupart des pays en voie de développement sont caractérisés par un secteur industriel réduit ou inexistant, et donc par une extrême dépendance vis-à-vis de l'agriculture et/ou de l'exploitation minière. Ces secteurs constituent le principal domaine d'activité économique aussi bien pour les rebelles que pour les hommes d'affaires ordinaires, les sociétés nationales ou internationales, et l'État lui-même. Il conviendrait alors d'expliquer pourquoi l'extraction des ressources naturelles s'effectue, à certains moments, sur des bases non violentes, pour basculer, à d'autres moments, sur un mode *seigneur de la guerre*.

Dans le cas de la RDC, le cuivre, les diamants et d'autres minerais susceptibles d'être pillés ou non, ont joué un rôle capital dans l'économie depuis la deuxième moitié de la période de colonisation belge, au début du XX^e siècle. L'État congolais a toujours été lourdement dépendant des revenus de l'exploitation minière. Les aspects techniques de cette activité ont profondément changé avec le temps : alors que, dans les années soixante, l'extraction s'appuyait sur les dernières technologies disponibles en Belgique, la détérioration du secteur a débuté au milieu des années soixante-dix pour se désagréger totalement dans les années quatre-vingt-dix. Le mode d'extraction a basculé d'une exploitation industrielle à une exploitation artisanale. Il est impossible d'expliquer ce phénomène par l'argument de la *Malédiction des ressources*. Au plus fort de la guerre, 23 milices, 6 armées nationales, 3 armées liées à des partis politiques et un nombre inconnu de combattants Mai-Mai locaux étaient en activité et étaient supposés vivre de ces ressources. Même les troupes de l'ONU sont accusées d'avoir participé au pillage des minerais en RDC (BBC 2007 ; UN News 2007 ; Johnson 2007), mais personne n'a, jusqu'ici, tenté d'en faire une explication aux activités de l'ONU au Congo.

D'autre part, l'argument énonçant que l'exploitation minière et forestière devrait contribuer, en toute probabilité, de façon majeure au redressement économique et à la reconstruction de l'État s'avère extrêmement plausible. On assisterait donc à un changement de la nature des minerais qui passeraient d'un statut de *malédiction* à un statut de *bénédiction* pour le développement, comme c'est le cas au Botswana.

Il y a là, toutefois, une difficulté certaine liée au fait que lorsque les groupes rebelles se livrent à l'extraction des ressources dans une zone sous leur contrôle, que ce soit pour simplement pourvoir à l'entretien des troupes ou pour acquérir des richesses à des fins non militaires, leur incapacité à terminer cette activité, en l'absence d'un monopole de type pouvoir d'État, ne peut que conduire à la poursuite de la guerre. Nest, Grignon et Kisangani soutiennent que les motifs initiaux de l'entrée en guerre des différents acteurs au Congo n'étaient pas d'ordre économique, mais plutôt d'ordre politique, l'objectif étant de pouvoir jouer un rôle dans un régime post-Mobutu. Les objectifs économiques ont plutôt vu le jour comme l'une des fonctions de la guerre et non pas comme l'une de ses causes (Nest, Grignon et Kisangani 2006 : 31).

⁷ Par exemple Human Rights Watch (2005) ; Global Witness (2006) ; IRIN (2006). Dans la perception populaire, des films comme *Blood Diamond* reflètent également cette théorie.

De nombreux groupes armés dans le pays, dont certains n'avaient pas signé les accords de paix et n'étaient pas nécessairement impliqués dans le processus politique de transition, continuent l'extraction des ressources naturelles dans les zones qu'ils contrôlent, en particulier dans l'Est (Conseil de Sécurité de l'ONU 2007). Mais dans d'autres régions riches en minerais, la guerre a pris fin, et ce sont des entreprises nationales ou internationales, plutôt que des seigneurs de la guerre, qui exploitent les ressources minières.

Il se dégage de l'ensemble de ce débat qu'il convient d'étudier de plus près les mécanismes de production et de distribution de la richesse. En RDC, durant des périodes de plusieurs dizaines d'années, des formes alternatives non violentes de distribution de la rente minière ont fonctionné, et pourraient fonctionner à nouveau.

En réponse à la question de savoir pourquoi la présence de richesses susceptible d'être pillées conduit dans certains cas à un ordre politique stable et dans d'autres à l'instabilité et à l'effondrement, Richard Snyder a proposé une intéressante contribution (Snyder 2006). Pour lui, c'est le caractère des institutions chargées de l'extraction et qui contrôlent les revenus qui détermine la différence entre stabilité et effondrement. Dans un modèle assez simple, il définit quatre cadres institutionnels possibles : l'extraction privée (non régulée, non taxée et qui inclut une exploitation par les seigneurs de la guerre), l'extraction publique (par l'État ou par des dirigeants ayant un plein contrôle ; l'État est propriétaire), l'extraction partagée (plusieurs formes de coopération entre l'État et des entreprises privées, partage des revenus) et l'absence d'extraction (qui implique la capacité de l'État à empêcher une extraction privée).

Le système produisant les meilleurs résultats en termes de stabilité et d'ordre est l'extraction conjointe : l'État dispose d'un pouvoir de coercition et de récompense suffisant pour qu'il soit de l'intérêt de l'extracteur privé de partager les revenus, c'est-à-dire de payer des impôts. Avec ce système de la carotte et du bâton, les acteurs publics pouvant menacer de monopoliser l'extraction, d'offrir une protection contre les rackets, d'éliminer des rivaux de l'activité d'extraction ou de proposer une légalisation de l'activité, entre autres possibilités, l'État est en mesure de négocier des accords avec les acteurs économiques privés, lesquels, en échange, n'ont plus besoin de leurs propres forces militaires pour poursuivre l'extraction.

Un renversement de l'équilibre des pouvoirs est susceptible de ruiner cet ordre lorsque, par exemple, des entreprises privées ont acquis suffisamment de richesse pour que l'entretien de leur propre force militaire s'avère être pour eux une meilleure solution au niveau économique. La perte du pouvoir de coercition de l'État produira un résultat similaire. Snyder exprime ce phénomène de la façon suivante (on pourrait croire que ces mots ont été écrits à propos des crises du Katanga en RDC – voir ci-dessous) : « La perte du pouvoir de coercition peut être le résultat de la perte de la guerre et de l'incapacité à investir les revenus obtenus de l'extraction conjointe pour le maintien des forces armées. » (Snyder 2006 : 954)

Un autre problème notable susceptible de se produire avec ce type d'accord, dans un contexte de *pouvoir personnel*, réside dans ce que Snyder qualifie de problème *de la capacité à léguer* : l'exercice d'un pouvoir personnel rend difficile la transmission de ce type d'accord d'une génération de dirigeants à la suivante. Cette transmission d'accords concernant l'extraction peut se faire dans un contexte de guerre, mais également de manière pacifique. Tandis que le vieux dirigeant aspire à une *retraite* et souhaite donc privatiser l'accord, le ou les nouveaux hommes forts pourraient trouver « qu'il y a des obstacles formidables... à chercher à contrôler des ressources susceptibles d'être pillées » (*ibid.* : 954).

L'importance de l'analyse de Snyder pour la RDC⁸ réside dans l'accent mis sur le cadre institutionnel qui préside au partage des revenus, et sur son évolution ou son renversement au cours du temps.

« Patrimonialisme » et « Néopatrimonialisme »

L'exercice personnel du pouvoir, l'autoritarisme, la corruption et les autres problèmes liés, dont la faillite de l'État, sont souvent rattachés au concept de *néopatrimonialisme*. Ce concept trouve son origine chez Max Weber qui a défini le terme *patrimonialisme* (Weber 1976) comme caractérisant l'exercice d'une influence et d'une domination avec appropriation privée des opportunités économiques (Breuer 1998). Cette idée a été modélisée à partir de certaines organisations sociales calquées sur le schéma de l'autorité familiale patriarcale entre père et fils. Dans ce type d'organisation, les individus ne sont pas égaux et leurs droits sont liés à la naissance et au statut. Les subordonnés, dans le domaine militaire comme administratif, ne sont responsables que devant leur protecteur et patron. Il n'y a aucune distinction entre la sphère privée (la propriété, par exemple) et la sphère publique (le service et les ressources de l'État, par exemple). Ce système patrimonial, une construction théorique idéalisée, a selon Weber transformé ce qu'il appelle l'*État charismatique*, fondé sur des leaders charismatiques légitimes dans de petites unités de société, en *État territorial urbain*⁹.

Le terme de néopatrimonialisme (Eisenstadt 1973) est utilisé pour décrire cette domination personnalisée dans le contexte politique et économique du monde moderne, et en particulier pour expliquer pourquoi les *Hommes forts* cherchent à obtenir un accès aux ressources de l'État, qu'ils consomment dans le cadre de ce que Jean François Bayart (1993) a appelé la *Politique du ventre*. Ces patrons donnent des ordres aux *Clients* qu'ils nourrissent ou paient pour le prix de leur soutien et de leur loyauté.

Alors que le concept wébérien originel postulait qu'avec le temps les patrons ayant accumulé suffisamment de richesse finiraient par former une classe capitaliste embryonnaire, le néopatrimonialisme moderne est décrit comme ayant un caractère purement destructeur d'actifs. De très nombreuses sources attribuent la faillite de l'État et le déclin économique au caractère généralisé du néopatrimonialisme. Richard Sandbrook (1985) estime que le néopatrimonialisme africain est une adaptation d'institutions politiques d'inspiration coloniale. L'exercice du pouvoir personnel s'exerce en conformité avec la rationalité politique particulière qui gouverne les sociétés paysannes non intégrées au sein des frontières élargies d'un État-Nation, un cadre territorial beaucoup plus large que l'État territorial urbain wébérien. Le pouvoir personnel exercé sur la vie économique est ici d'une importance primordiale ; Sandbrook y voit la base de l'activité économique africaine.

William Reno (1998) utilise ce même concept pour expliquer pourquoi les patrons deviennent des seigneurs de la guerre, pourquoi les dirigeants appliquent une politique de seigneurs de la guerre¹⁰ même en l'absence de guerre, et comment ils exploitent la souveraineté des États-Nations pour impliquer des acteurs internationaux dans leurs réseaux néopatrimoniaux. Il met en évidence le fait que le principal objectif de ces dirigeants est de gagner la lutte politique contre les marchés et de maintenir leur contrôle sur ces marchés, la violence étant utilisée pour redistribuer les richesses et construire des alliances politiques (Reno 1998 : 8). Dans le cas de la RDC, Reno explique le revirement de Mobutu et le choix d'une politique de

⁸ Ses hypothèses ont été testées empiriquement en Sierra Leone et au Burma.

⁹ Ce terme fait référence au développement de centres ou de villes et à l'évolution de marchés partiels. L'autorité s'est déplacée des villages vers les villes et contrôle un territoire et une communauté plus vastes grâce à des alliances (Breuer 1998 : 71).

¹⁰ Reno utilise le terme inventé par Christopher Clapham (1996).

seigneurs de la guerre comme une adaptation aux nouvelles politiques de seigneurs de la guerre adoptées par ceux qui remettaient en cause son pouvoir alors que les institutions de l'État s'affaiblissaient de plus en plus.

Les dirigeants répondent à la menace des politiques des seigneurs de la guerre en transformant leur propre autorité politique en un moyen de contrôle effectif des marchés ne s'appuyant pas sur les institutions formelles de l'État. Comme corollaire d'un marché sans institutions, les dirigeants d'un État faible utilisent de nouvelles (...) alliances avec des acteurs extérieurs (...) Cette stratégie non institutionnelle (...) s'inscrit parfaitement dans le credo économique néolibéral de ces acteurs extérieurs pour qui toutes ces politiques font la promotion de leur concept d'État idéal, vu comme une organisation minimaliste, débarrassée d'une bureaucratie corrompue aux effectifs pléthoriques. (*ibid.* : 8)

Dans son étude de cas sur la RDC, Reno observe que « Les hommes forts ont bénéficié de la concentration de ressources naturelles précieuses et *portables*... et ont considéré les institutions formelles de l'État comme une menace, craignant que les bureaucraties acquièrent leurs propres intérêts et leurs propres pouvoirs. » (*ibid.* : 147). Reno conclut que « La politique des seigneurs de la guerre est une option pour les dirigeants des États qui sont à la tête d'un État bureaucratique dont l'effondrement est quasi total... et qui doivent faire face à une invasion. » (*ibid.* : 176).

Il y a trois aspects intéressants de ces théories que nous devons garder à l'esprit :

- Le schéma particulier, et souvent violent, de domination politique et économique exercée par le pouvoir personnel dans les conditions du néopatrimonialisme.
- L'argument implicite selon lequel il y a eu en RDC, à un moment donné, une structure bureaucratique étatique qui s'est par la suite effondrée, ou qui a été pour le moins affaiblie par l'évolution d'une politique de seigneurs de la guerre.
- Les impacts destructeurs sur la bureaucratie étatique des interactions entre néopatrimonialisme, politique de seigneurs de la guerre, et acteurs internationaux néolibéraux¹¹. Ce sont probablement les influences extérieures qui font paraître certains dirigeants tellement *modernes* et *rationnels* dans un environnement qui autrement semblerait terriblement *prémoderne* et *irrationnel*.

La transformation inachevée et ses répercussions

Si l'on revient sur l'utilisation que fait Weber du mot *rationnel*, il nous semble important de conserver à l'esprit que son État rationnel ou bureaucratique ne peut pas être mis en place par la décision personnelle du dirigeant d'évoluer vers un schéma de domination différent ; en d'autres termes, il ne s'agit pas d'un problème de volonté. Cette évolution se produit, en dernier ressort, via l'émergence du capitalisme dans la sphère économique, qui fait d'un État bureaucratique la forme d'État la plus rationnelle et l'organisation la plus favorable à la maximisation du potentiel du capitalisme¹². L'accumulation du capital, nouveau principe organisationnel, remplace les accointances et les réseaux de relations personnelles par des relations économiques impersonnelles, et les relations personnelles, couvrant de nombreux domaines, entre individus ou groupes d'individus, par des relations économiques fonctionnelles entre individus.

¹¹ Reno va jusqu'à accuser les acteurs internationaux de respecter la souveraineté de l'État dans la mesure où le résultat sera la mise en œuvre d'une politique de seigneurs de la guerre. « Les intervenants extérieurs — les firmes étrangères, les créanciers, les représentants d'autres États — partagent la responsabilité lorsqu'ils agissent en vue de préserver la forme *extérieure* d'un État souverain. Le résultat est une politique de seigneur de la guerre dans un État souverain. » (Reno 1998 : 176).

¹² Breuer (1998), op. cit., p. 161 sqq.

De la même façon que la monnaie acquiert un rôle clé dans l'intermédiation des transactions économiques, des individus *sortent* de leur univers qui jusqu'ici les enfermait de façon étroite pour entamer de nouvelles relations qui ne concernent qu'un aspect unique de leur personnalité... La production et la consommation, qui étaient jusqu'ici étroitement liées, s'éloignent de plus en plus, rendant le domaine du possible incommensurable par rapport au réel. (Breuer 1998 : 163-164)

À la lumière de ce paradigme, je suggère une interprétation des processus de construction de l'État et de désagrégation de l'État susceptible d'expliquer les transformations économiques et sociales subies par des structures prémodernes évoluant vers des structures modernes ou capitalistes ; mais également capable d'expliquer pourquoi certaines sociétés échouent à mettre en œuvre cette transition ou opèrent un va-et-vient entre les deux types de structures.

Cependant, Max Weber et avec lui d'autres dont Charles Tilly (1992), qui étaient essentiellement intéressés par l'évolution des sociétés et des États européens, n'ont pas tenté de mettre au point un modèle applicable à l'État postcolonial. Même si l'effondrement de l'État et sa reconstruction sont des événements qui ne sont pas étrangers à l'histoire européenne, même récente, il semble qu'il y ait une spécificité du contexte de l'État postcolonial africain. Reinhard Kössler (1994) prétend que les États postcoloniaux manquent d'une base solide pour assurer leur cohésion sociale, par exemple lors des processus de production et d'échanges économiques ; ce manque rendant le processus d'*étatisation* (au sens de devenir et de rester un État) dépendant de la présence d'un pouvoir personnel. En d'autres termes, ces États sont despotiques, non pas tant parce qu'ils se caractérisent par un pouvoir arbitraire, mais parce que le despote offre et monopolise le seul cadre de coopération et de communication.

Ce manque de cohésion, ou, pour utiliser un autre registre sémantique, ce manque d'intégration institutionnelle qui semble rendre nécessaire la présence d'un cadre de coopération personnalisé¹³, nécessite quelques précisions. Tandis que Kössler nous propose de nombreuses explications sociologiques, dans le cadre de cette étude, c'est l'approche de Jeffrey Herbst (2000) qui semble la mieux adaptée pour expliquer le manque d'intégration dans de nombreux pays africains. Herbst examine la façon dont les dirigeants africains ont diffusé leur pouvoir durant les tentatives précoloniales, coloniales et postcoloniales de construction de l'État ; il conclut que le pouvoir dans les États africains repose sur une base non territoriale (Herbst 2000 : 35). Il explique la raison de cette situation en se référant à la construction précoloniale de l'État, lorsque la terre était abondante et que les membres d'une unité politique pouvaient utiliser l'option de *sortie*, c'est-à-dire pouvaient fuir plutôt que de combattre ou de se préoccuper de contestation politique. Il envisage la carte politique de l'Afrique précoloniale comme un ensemble complexe de souverainetés partagées s'incarnant dans des formes d'État multiples, et qui se faisaient très rarement la guerre pour des raisons territoriales. Les conflits avaient plutôt pour origine des personnes ou des biens précieux, les zones d'influence du pouvoir s'étendant en cercles concentriques. L'absence quasi totale de guerres territoriales supprimait également certaines incitations critiques pour la construction de l'État. Herbst conclut en ces termes : « La paix n'a pas contraint les dirigeants à diriger, à percevoir des impôts, à administrer et à développer le pays. » (*ibid.* : 112)

Cette situation s'est trouvée consolidée par la création de frontières, tout d'abord par les puissances coloniales puis plus tard par l'Organisation de l'Unité Africaine. Contrairement aux bâtisseurs d'États européens, ceux d'Afrique n'ont pas eu à renforcer leurs arrière-pays pour partir guerroyer à la conquête de précieux territoires¹⁴. La tâche des bâtisseurs d'États africains consistait donc à transmettre l'autorité sur un territoire qui dépassait leur zone

¹³ Mahmood Mamdani (1996 : 37) utilise le terme *despotisme décentralisé*.

¹⁴ Selon les termes de Herbst, l'agriculture africaine non irriguée et n'utilisant pas la charrue n'apporte pas une valeur ajoutée importante, contrairement à l'expérience historique européenne.

d'influence politique effective. L'État colonial a tenté d'atteindre cet objectif par la force et par la construction d'infrastructures¹⁵, l'État postcolonial en a encore fait un peu plus dans ce sens.

Les systèmes de taxation sont cruciaux pour la construction de l'État, et reflètent également, selon Herbst, les négociations entre les différents groupes d'intérêts¹⁶. Il concède que la base d'imposition est insuffisante en Afrique, tout en affirmant que des groupes puissants sont à même de bloquer les réformes fiscales. Son argument rejoint la pensée de Snyder sur les institutions d'extraction. Mais encore une fois, pour Herbst, l'absence de guerre a inhibé la pression exercée sur les États africains pour percevoir des revenus.

Selon Herbst, la distribution de la population représente un autre obstacle important en termes de construction de l'État. Dans certains pays africains, la population était concentrée autour de la capitale et des zones économiques les plus actives ; dans d'autres cas, les concentrations de populations étaient relativement dispersées (comme en RDC), et l'absence d'infrastructures routières n'aidait pas à abolir ces énormes distances. De plus, dans ces territoires qui ne tombaient pas sous un contrôle politique unifié, les chefs traditionnels conservaient un pouvoir politique important induit par le contrôle exercé sur l'occupation des terres. En ce qui concerne la citoyenneté en tant que mécanisme d'activation des frontières, d'inclusion et d'exclusion, Herbst conclut que les États postcoloniaux, présentant une géographie et une démographie difficiles, sont condamnés à s'écrouler. Selon lui, la faillite de l'État n'est rien d'autre qu'une consolidation de l'État inachevée ou de l'incapacité de diffuser le pouvoir au sein de frontières données¹⁷.

Nos observations empiriques à propos de la RDC peuvent être interprétées comme une manifestation des luttes survenant lorsque des sociétés agraires, ayant une agriculture de subsistance, se transforment en sociétés capitalistes en phase de développement précoce. Le phénomène que Karl Polanyi (1944) appelle « La grande transformation » est très loin d'être achevé dans les états de crise que nous observons. Il y a eu des périodes, que ce soit pendant l'époque coloniale ou l'époque postcoloniale, durant lesquelles un comportement capitaliste et rationnel a été introduit aux côtés d'une gestion bureaucratique de l'économie et de la société. Cependant, durant d'autres périodes, on a assisté au déclin de la production capitaliste. Cette expansion/contraction du secteur capitaliste se reflète dans une expansion/contraction de l'État bureaucratique ou des capacités à diffuser le pouvoir. Capitalisme et État bureaucratique ont besoin l'un de l'autre pour se renforcer collectivement.

C'est pourquoi l'effondrement de l'État fait référence à une dislocation des structures bureaucratiques dans différents secteurs de l'État, et non pas à une dislocation de chaque aspect de l'État ou de son autorité en tant que telle. Ce qui est important dans ce processus d'effondrement, c'est que l'autorité émanant d'organismes fonctionnels, rationnels et bureaucratiques, non encore consolidés, retourne entre les mains d'un pouvoir personnel ou de réseaux néopatrimoniaux. De la même façon, la reconstruction de l'État nécessite d'accomplir un mouvement inverse, difficile et d'une ampleur considérable, en transformant

¹⁵ Herbst utilise la construction de routes comme une indication indirecte de l'étendue des infrastructures durant les périodes coloniales et postcoloniales, en faisant l'hypothèse que les routes ne disparaissent pas. Toutefois, il convient de noter que dans le cas du Congo, comme ailleurs sous les tropiques, les routes et les chemins de fer disparaissent effectivement.

¹⁶ Herbst ne note pas la stagnation de la production et les difficultés d'étendre la base d'imposition dans les économies de subsistance.

¹⁷ Si ses observations sur les problèmes de la construction de l'État sont plutôt convaincantes, ses conclusions et ses recommandations le sont beaucoup moins : la redéfinition des frontières, la *décertification* des États et la reconnaissance internationale d'acteurs politiques infranationaux ne constituent pas nécessairement une garantie pour la mise en œuvre de conditions favorables à la consolidation de l'État. Ces éléments devraient plutôt, en toute probabilité, massivement contribuer à une contestation violente. Son argument sur l'*absence de guerre* pourrait amener à considérer ce type de situation comme souhaitable.

la politique de seigneurs de la guerre ou les comportements néopatrimoniaux en politique bureaucratique fonctionnelle beaucoup plus impersonnelle.

Dans le cas de la RDC, l'effondrement de l'État peut être observé à différents moments historiques. Alors que la majorité du peuple congolais vivait dans des sociétés agraires prémodernes, dirigées par des individus plutôt que par des organismes fonctionnels, le roi Léopold et les derniers colonisateurs belges ont imposé des structures bureaucratiques en vue d'assurer le fonctionnement de la colonie. S'ils ont effectivement réussi à créer un certain nombre de poches d'une économie capitaliste précoce, ils n'ont certainement pas transformé l'économie et la société dans leur globalité. À cette époque, la société congolaise était composée d'un certain nombre de communautés largement déconnectées vivant de différentes formes d'économie de subsistance. Ces communautés ne percevaient l'État qu'au travers des taxes et des droits collectés par la force, ce qui s'est avéré totalement insuffisant pour transformer le système agricole en un système plus productif ou à vocation commerciale. La bureaucratie étatique belge (tout comme les missionnaires chrétiens¹⁸) et le minuscule secteur capitalistique émergent ont créé un groupe social, distinct à la fois de la paysannerie et des colons, connus comme étant les *évolués*. C'est ce groupe qui, l'indépendance approchant, allait devenir la future élite. Ils se trouvaient à cheval sur deux mondes institutionnels, profondément ancrés, d'une part, dans les traditions et pratiques patrimoniales, mais ayant leur vie régie, d'autre part, par des impératifs bureaucratiques, techniques et méritocratiques, l'État fonctionnant largement sous la conduite d'une élite blanche, que ce soit dans les sphères administratives, militaires ou économiques.

La première crise de l'État bureaucratique s'est produite immédiatement après l'indépendance, lorsque la majorité de l'élite blanche a quitté le pays, laissant la bureaucratie et l'armée, qui monopolisaient le pouvoir, décapitées. Ce départ a laissé sur place la petite élite des *évolués*, une élite qui n'était pas parvenue au pouvoir après une longue période de lutte unitaire contre le colonialisme, mais qui avait toujours été fragmentée, en grande partie en raison de l'interdiction des organisations politiques par le colonisateur, n'ayant laissé les Congolais se structurer que selon des critères régionaux et ethniques. C'est donc la conjonction de l'exode de ceux qui détenaient les rênes de l'État rationnel et de l'incapacité de ceux qui tentaient de former une nouvelle alliance pour la construction de l'État qui a présidé à l'effondrement d'un État bureaucratique embryonnaire.

La deuxième crise de l'État bureaucratique n'a pas été aussi clairement tranchée dans le temps et s'est développée sur une période relativement longue. Après 1965, Mobutu avait *réinstitutionnalisé* l'État, le rendant plus accueillant pour les régions et les acteurs politiques majeurs. D'une certaine façon, pour utiliser la terminologie de Richard Snyder, il avait conclu un accord d'extraction conjointe des ressources avec les principaux acteurs. Les règles étaient nationales et rationnelles, suivant une logique quasi militaire¹⁹, plutôt qu'ethniques et régionales, et s'appuyaient plutôt sur le mérite et les compétences que sur le pouvoir personnel. La montée en puissance de cet État rationnel s'est accompagnée de la prospérité économique, d'une meilleure intégration — quoique encore limitée — et de l'amorce d'une transformation de l'activité économique des populations d'une économie de subsistance vers une activité économique rationnelle, autrement dit marchande.

Le cadre de l'État rationnel a commencé à se désintégrer (pour finalement s'effondrer) lorsque les activités capitalistes sont devenues de plus en plus difficiles. La petite classe

¹⁸ Les missionnaires ont non seulement joué un rôle important dans la promotion des croyances chrétiennes, mais également dans l'exploitation des écoles et du système de santé, c'est-à-dire des services sociaux de base offerts par l'État.

¹⁹ La logique militaire d'une armée professionnelle disposant d'une chaîne de commandement claire, et non pas d'un groupe rebelle faisant appel à des *enfants soldats*.

politique des *évolués* s'est montrée incapable de maintenir son accord initial de partage de la rente et du pouvoir pour un projet de construction de l'État, et incapable de développer l'économie capitaliste. Le premier coup économique porté au processus capitaliste de construction d'actifs est venu du déclin des prix du cuivre, suivi d'un deuxième, porté sous la forme d'une série d'interventions économiques dictées par les organisations internationales, et collectivement connues sous l'appellation d'*ajustements structurels*. La politique des ajustements structurels a forcé le Zaïre à vendre ses actifs pour pouvoir rembourser ses dettes et obtenir de nouveaux crédits²⁰, l'une des conditions du programme d'ajustement incluant une réduction des capacités bureaucratiques de l'État. Alors que la logique derrière cette prescription était de permettre aux acteurs privés, perçus comme des capitalistes rationnels, d'accumuler plus rapidement et avec plus de succès des actifs avec une interférence minimale de l'État, en réalité elle a encouragé les hommes forts patrimoniaux disposant d'une autorité privée à établir leur domination (économique *et* politique), ce qui a conduit *in fine* à l'utilisation de la violence pour protéger ou étendre ces réseaux.

En RDC, il aura fallu près de 35 années de désintégration au niveau national et de formation de réseaux néopatrimoniaux concurrents (avec lesquels Mobutu, expert en manipulation, excellait à jongler), avant que le peu d'État restant ne s'effondrât sous les coups des interventions extérieures.

Un aspect de ce processus d'effondrement est que le déclin de l'État et les réseaux exploités par des patrons se renforçaient mutuellement. Le *Patronage* ne s'accommode pas vraiment du contrôle par un État bureaucratique, et le manque de contrôle de l'État ou le manque de services publics amène les individus à intégrer des réseaux de patronage, que ce soit pour faire des affaires ou tout simplement pour survivre.

Un autre aspect important est le caractère *néopatrimonial* de ce patronage personnalisé. Contrairement à l'autorité patrimoniale traditionnelle aux époques précoloniale et coloniale précoce, le pouvoir personnel néopatrimonial ne puise pas sa légitimité du statut social hérité par les dirigeants et de leurs connexions avec les ancêtres, l'histoire et l'origine du groupe local ou de la tribu. Les leaders néopatrimoniaux en RDC ont montré des capacités de plus en plus grandes à se lier avec le monde extérieur et à acquérir des richesses comme nouvelle source de légitimité, le point important demeurant leur capacité à récompenser leurs subordonnés. Dans ce système, la légitimité s'appuyait sur un certain niveau de réciprocité, mais une fois disparues les capacités des leaders néopatrimoniaux en position nodale de canaliser des ressources vers leurs clients, ils se retrouvèrent en grande difficulté. Si des rivaux (plus) fortunés s'avéraient être disponibles, les clients de leaders occupant une position centrale n'avaient plus aucun motif de subordination et pouvaient transférer leur loyauté à un autre patron.

Le problème auquel les dirigeants devaient faire face était donc de trouver un moyen de s'assurer un flux constant de ressources qui satisfît leurs clients. Leur vrai dilemme était qu'ils étaient engagés dans une activité économique *non capitaliste* dans un environnement de subsistance rendant la construction d'actifs extrêmement compliquée. La consommation (par les clients et par les patrons rivaux ayant acquis des intérêts pour former des coalitions) prenait alors le pas sur la production ; ce phénomène était particulièrement vrai lorsque la compétition entre dirigeants exigeait l'utilisation de la force contre les rivaux.

²⁰ La capacité interne à construire des actifs était encore très limitée du fait de la prédominance d'une agriculture de subsistance.

Étant donné que la désagrégation de l'État rationnel congolais s'est déroulée sur une période très longue et qu'elle est pratiquement passée inaperçue²¹, le cadre analytique général présenté jusqu'ici (la transformation du pouvoir personnel en pouvoir bureaucratique ou l'évolution d'une société agraire vers une société capitaliste, et l'idée que ces mouvements ne sont pas obligatoirement linéaires et progressifs mais qu'ils peuvent également constituer des régressions en termes de développement) s'avère trop large pour expliquer autre chose que des tendances à très long terme. Nous devons donc faire face à la difficulté d'appliquer des *Idéaux-Types*, comme les nomme Weber, à des revirements observables et à des changements institutionnels intervenant dans le monde réel.

La multiplicité institutionnelle

Étant donné que nous travaillons dans le cadre élargi des transformations sociétales de sociétés précapitalistes en sociétés capitalistes, nous suggérons l'utilisation d'un nouvel outil pour l'observation de changements institutionnels qui ne sont pas nécessairement linéaires. Afin d'appréhender, sur des horizons temporels courts, des changements intermédiaires ou des changements qui interviennent à un microniveau, nous proposons de nous intéresser de près à l'évolution temporelle de la *multiplicité institutionnelle*. Ce concept repose sur l'hypothèse sous-jacente selon laquelle des phénomènes apparemment anarchiques ou chaotiques peuvent en fait correspondre à une situation dans laquelle les individus adoptent un comportement rationnel²², étudient les alternatives, et utilisent la raison pour choisir entre des options institutionnelles concurrentes.

L'État bureaucratique n'est donc *qu'un* des nombreux principes organisateurs que nous pouvons observer dans des situations, telles que celle de la RDC, où de multiples institutions sont en concurrence. Dans la sphère politique, ces institutions peuvent inclure les autorités traditionnelles, dont la légitimité procède d'un statut de naissance et de connexions spécifiques avec la terre ancestrale détenue collectivement. Ces autorités ont comme rivaux les réseaux néopatrimoniaux, dont la légitimité procède de la richesse ou du pouvoir militaire. Ces réseaux peuvent prendre la forme d'organisations militaires, de réseaux économiques ou de partis politiques. De plus, des principes organisateurs rivaux sont également introduits par la communauté internationale dont les interventions fragmentées et protéiformes, qu'elles proviennent d'organisations financières, de bailleurs de fonds bilatéraux, d'ONG ou de multinationales, comportent souvent l'utilisation d'outils particulièrement efficaces pour imposer des règles de comportement et des critères de légitimité aux hommes forts congolais.

Chacun de ces principes organisateurs fonctionne dans le cadre de règles qui peuvent être imposées aux membres des organisations concernées. Les différentes institutions interviennent dans des sous-secteurs de l'État, et souvent à un niveau infranational. Alors que ces institutions se chevauchent et exigent des individus qu'ils jouent un rôle dans différentes sphères simultanément, on peut observer des transferts entre leur pouvoir relatif et celui de l'État bureaucratique lors de différentes phases du déclin et de la reconstruction de l'État.

²¹ Young et Turner, qui constituent une exception, parlent du déclin de l'État zairois. Toutefois, la majorité des analyses insistent sur l'institutionnalisation de mauvais comportements comme la kleptocratie et la corruption, l'autoritarisme, ou le manque de démocratie et de nécessité de rendre compte. De fait, jusqu'à la fin, le Zaïre fut en général perçu comme un État fort et autoritaire.

²² Nous devons faire face ici à un certain nombre de problèmes terminologiques, étant donné que, dans ce contexte, le terme *rationnel* possède le sens élargi de connexion entre plans, objectifs et ressources, plutôt que le sens wébérien qui se réfère au principe organisationnel caractéristique d'une économie capitaliste. Weber utilise le terme de *Anstaltsstaat* ce qui n'implique pas nécessairement que les États et les sociétés précapitalistes soient irrationnels.

Ce cadre de multiplicité institutionnelle devrait nous permettre d'appréhender les transferts quantitatifs et surtout *qualitatifs*, c'est-à-dire le processus au moyen duquel un principe organisateur devient dominant alors que les autres perdent du terrain, voir disparaissent. Par exemple, l'autorité politique et économique des chefs traditionnels a disparu dans le monde capitaliste, bien qu'ils puissent encore détenir des titres de cérémonie. La multiplicité institutionnelle ne doit pas être confondue avec la *souveraineté partagée* de Herbst. Herbst suppose qu'un ensemble de règles régit une unité infranationale, un autre ensemble différent, mais toujours unique, régissant l'unité suivante. Nous voudrions souligner l'idée qu'une multitude de règles peuvent être en vigueur *simultanément* au sein d'une unité infranationale ou nationale.

L'effondrement de l'État et sa reconstruction peuvent dès lors être analysés comme la contraction ou l'expansion du pouvoir bureaucratique et de l'économie capitaliste, mais ils peuvent également être observés dans les différents sous-systèmes de l'activité économique et politique ayant lieu simultanément dans une multitude d'institutions rivales.

PARTIE II

Essor et déclin de l'État congolais : le cycle « Construction de l'État / Effondrement de l'État »

Dans cette partie, nous allons nous efforcer de retracer les événements en vue d'expliquer et d'analyser les processus de construction de l'État et d'effondrement de l'État en République démocratique du Congo, ou Zaïre, tels que nous les connaissons au travers de son histoire. *Effondrement de l'État*, dans le contexte de cette étude, signifie qu'un État n'est plus en mesure d'assumer ses fonctions de base dans les domaines de la sécurité et du développement, et qu'il n'a plus de contrôle effectif sur son territoire et ses frontières ; cette situation se produit lorsque la plupart des fonctions de l'État sont contestées par des acteurs non étatiques.

Pourquoi certaines parties du système étatique cessent-elles de fonctionner à certaines époques, et comment le processus d'effondrement de l'État évolue-t-il dans le temps dans les différents domaines de l'activité étatique ? Au sortir de la période coloniale belge en 1960, le pays a traversé des crises multiples. Tandis que certains historiens et politiciens font l'hypothèse qu'à l'exception de l'État colonial belge, il n'y a jamais réellement eu d'État au Congo, nous avons pu mettre en évidence les preuves d'une activité étatique après l'indépendance, et il subsiste de nombreuses traces d'organisations étatiques, ou tout au moins de leurs ruines, après deux guerres dévastatrices. De fait, nous prétendons que d'importants efforts de construction de l'État ont été accomplis au Congo avant que l'État ne s'écroule.

Dans ce récit, nous allons essayer de découvrir ce qui a conduit à l'effondrement de l'État congolais, et ce qui a conduit ou pourrait conduire à initialiser un processus inverse. C'est à cette fin que nous allons retracer la période allant de l'indépendance à nos jours. Nous nous intéresserons à différents domaines de l'action étatique et à leur évolution dans le temps, et nous essaierons de comprendre comment un État plus ou moins fonctionnel est devenu dysfonctionnel et *vice versa* et comment différents acteurs ont fait face à cette situation.

Nous appliquerons le cadre de la *multiplicité institutionnelle* afin de retracer les processus au travers de différents types d'activités et d'organisations étatiques et non étatiques. Compte tenu de l'existence de systèmes institutionnels concurrents et compte tenu du fait que Kinshasa, d'où ont émergé tous les systèmes nationaux de pouvoir, reste, pour la plupart des communautés congolaises, une ville distante, un examen de l'évolution historique du Congo au travers de la seule analyse du cadre constitutionnel ou au travers des théories économiques et institutionnelles conventionnelles, nous semble inadéquat. La théorie institutionnelle et économique habituelle ne peut ni expliquer l'évolution historique de l'État, ni fournir des recommandations pour sa reconstruction après la guerre. Il ne s'agit pas simplement de mettre en place les mesures incitatives et les règles idoines pour produire le résultat souhaité. L'une des idées conceptuelles centrales de notre approche est qu'il existe différents systèmes de règles qui sont en concurrence et qui se superposent. Ces systèmes comprennent les cadres juridiques formels, c'est-à-dire écrits, formant la Loi ; les nombreux systèmes ayant évolué au cours de l'histoire et qui s'appliquent habituellement à une communauté déterminée à un niveau infranational, qui forment la Loi Coutumière ; et les règles des réseaux informels, légaux ou illégaux, qui sont en vigueur dans des communautés qui sont hors d'atteinte de la Loi et de la Loi Coutumière, ces règles pouvant inclure certaines techniques de survie urbaine, ou s'appliquer sur des territoires contrôlés par des réseaux de violence, c'est-à-dire des forces armées non étatiques. Comme nous l'avons explicité auparavant, il existe un cadre institutionnel concurrent qui vient s'ajouter à ces systèmes. Il s'agit de l'ensemble des règles et réglementations imposées par les acteurs internationaux.

Il est important de noter que tous ces cadres sont en place simultanément, et que les individus et les groupes se déplacent au sein et entre ces cadres. Cette possibilité d'abandonner le cadre de la Loi pour celui de la Loi Coutumière ou pour les lois d'un gang, essentiellement pour trouver le contexte le plus adapté à ses projets et à ses activités, constitue l'une des caractéristiques d'un État fragile. Alors que, dans des États plus stables, toutes les parties prenantes savent sans ambiguïté quel est le cadre qui s'applique à tel ou tel type de transaction, ces systèmes légaux se recouvrent, et leurs relations peuvent être régies par la négociation ou parfois imposées par la violence par des acteurs non étatiques. Faire des affaires en RDC peut vouloir dire, par exemple, produire sous la coupe de la Loi Coutumière, puis vendre ses produits dans le cadre d'une relation réciproque au sein de structures économiques informelles, et finalement les vendre à nouveau, soit sur des marchés régis par la Loi nationale ou internationale, soit sur des marchés gouvernés par des réseaux criminels violents. Nous pensons qu'il est important, pour pouvoir dire quelque chose de la situation de l'État à un moment donné, de faire la distinction entre ces réseaux et l'évolution de leurs zones d'opérations dans le temps.

Aux fins de retracer les difficultés et les processus de construction de l'État et de désagrégation de l'État, nous nous intéresserons aux sous-domaines suivants de l'État congolais :

- L'organisation politique, c'est-à-dire les coalitions qui sont arrivées au pouvoir à différentes époques et leur organisation du *Herrschaft* (la domination) (Weber), y compris en ce qui concerne l'administration.
- L'organisation de l'économie et l'étendue de l'influence de l'État dans ce domaine, y compris la façon dont l'État a structuré et géré ses revenus.
- Le système de sécurité, incluant les forces armées et la police, y compris l'évolution de la contestation dans les forces armées, et les interventions militaires extérieures.
- La sphère juridique : l'évolution des concepts et des lois réglementant la citoyenneté et les questions de l'accès au service public et à la terre. À travers ce point, nous tenterons d'appréhender les principaux mécanismes d'inclusion ou d'exclusion de certaines parties de la population. Nous nous intéresserons également aux changements constitutionnels majeurs affectant le système politique.
- Les interventions internationales, et en particulier les mesures fiscales et monétaires introduites par les organisations financières internationales, ainsi que l'assistance officielle au développement en provenance des bailleurs de fonds multilatéraux et bilatéraux. Les interventions militaires internationales seront également examinées.

Pour cette analyse, nous avons exploité trois corpus majeurs d'informations. Nous avons tout d'abord puisé aux sources du volumineux corpus des publications sur l'histoire congolaise et l'État congolais. Nous avons ensuite utilisé les données économiques nationales et internationales pour produire une image de l'économie congolaise et des ressources de l'État. Nous avons enfin mené 98 interviews avec différents acteurs représentant l'État dans toutes ses dimensions, ainsi qu'avec des acteurs non étatiques. Parmi les interviewés, il y avait des hommes d'affaires, des leaders traditionnels, des administrateurs de l'État, des membres d'ONG, des universitaires, des officiers militaires, des ministres, des représentants des partis politiques et de la 'société civile'.

En nous concentrant sur cinq domaines ou sous-domaines de l'activité de l'État (politique, économique, sécuritaire, juridique et international), nous avons décidé de distinguer certaines périodes de la formation de l'État et de l'effondrement de l'État en RDC. L'indépendance en 1960 a été immédiatement suivie par des attaques violentes contre l'État nouvellement fondé,

attaques qui ont été finalement surmontées en 1964. Nous appelons cette première période la période de *formation* de l'État. Après la prise de pouvoir de Mobutu en 1964, les années qui ont suivi ont été, jusqu'en 1974, des années de construction de l'État couronnées d'un relatif succès, lorsqu'un puissant choc économique est survenu. Nous avons appelé ces neuf années : période de la *construction* de l'État. Elles ont été suivies, de 1974 à 1990, par un déclin économique continu et d'une amplitude exceptionnelle, et par de nombreuses tentatives désespérées pour redresser l'économie. Cette période (*Le monde s'effondre*²³) a donné lieu à un grand nombre d'adaptations à des circonstances changeantes dans différents domaines de l'organisation de l'État, et a également vu les ajustements structurels imposés au Congo par des acteurs internationaux. Entre 1990 et 1997, lorsque la communauté internationale a mis fin aux flux d'aide et exigé la démocratisation, les choses se sont encore considérablement détériorées (*Le chemin vers l'effondrement*). Durant cette quatrième période, le pays a également dû faire face à de violentes menaces externes. L'afflux d'environ un million de personnes du Rwanda voisin en 1994 a représenté un défi de taille pour l'État sous de nombreux aspects. Après l'effondrement, les choses ont encore empiré : deux guerres particulièrement brutales (1996-1997 et 1998-2002) ont non seulement coûté des millions de vies, mais ont également divisé l'État en trois territoires séparés placés sous la férule de forces armées différentes. Les accords de paix de 2002 marquent le début de la période finale, la période de reconstruction, durant laquelle se sont déroulées de nombreuses tentatives, conduites pour l'essentiel par des structures internationales, pour restabiliser et reconstruire le pays. Alors que cette reconstruction est toujours en cours, nous examinerons les années déterminantes ayant précédé les élections de 2006.

L'héritage colonial

Lorsque Henry Morton Stanley a établi l'autorité du roi en 1879 sur le pays, qui devint en 1885 l'État libre du Congo, propriété privée du roi de Belgique Léopold II, il a essayé d'introduire, à l'instar de tous les colonisateurs, les cadres politiques et administratifs qui lui étaient familiers en Europe, quoique sous une forme minimaliste et détournée de ses objectifs initiaux. Les structures administratives et étatiques furent imposées à une population qui disposait déjà, selon les régions, la langue et l'expérience historique, d'une grande variété d'organisations politiques. Parmi cette population, certains se considéraient comme descendants du royaume de Kongo, avec une organisation politique de forme hiérarchique et des schémas d'échanges commerciaux avec des terres lointaines (Iliffe 1995) ; d'autres étaient des paysans et des commerçants qui exerçaient leurs activités à une échelle plus réduite, locale ou régionale ; il y avait également les marchands d'esclaves au long cours, et enfin les sociétés acéphales vivant de la chasse et de la cueillette et ayant peu de contacts avec le monde extérieur.

Quelle que soit l'organisation de leur société, les sources de la légitimité de leurs dirigeants ou leurs pratiques et leurs conduites politiques, tous ces groupes se retrouvèrent soumis à la volonté de Léopold et, après 1908, à l'idée belge consistant à imposer des structures étatiques *modernes* aux populations indigènes afin de créer la *civilisation* ou le *développement*. Les dirigeants de certains groupes se sont finalement vu garantir le statut *d'autorité autochtone* alors que d'autres n'ont pas obtenu ce statut. Tous étaient soumis à la loi belge exercée par les autorités belges.

²³ Nous utilisons ce titre célèbre de Chinua Achebe dans un sens opposé à celui voulu par le romancier. Dans son livre, la société traditionnelle s'effondre dans le sillage de la modernisation. Ici, toutefois, c'est la modernisation elle-même qui s'effondre.

Les frontières de l'*État libre* n'étaient pas définies sur la base de frontières naturelles, il en allait donc de même pour les populations reconnues comme habitant la colonie. Entre 1881 et 1892, les Belges ont conquis le Katanga²⁴, et le Congo Oriental a été arraché au contrôle des commerçants est-africains arabophones et swahiliphones entre 1892 et 1894. La conférence de Berlin de 1885 a plus ou moins entériné le territoire dans ses frontières d'aujourd'hui, alors que les frontières définitives entre le Congo et le Rwanda ont été convenues entre la Belgique et l'Allemagne en 1910 (Turner 2007). Ceux qui vivaient sur le territoire étaient considérés comme sujets du roi belge, des sujets qui, contrairement aux Belges eux-mêmes, avaient peu ou pas de droits. Le concept de citoyenneté était étranger aux Congolais, tout comme l'idée propagée par la révolution française selon laquelle tous les hommes sont égaux. Même la souveraineté, qui en théorie résidait entre les mains de Léopold II, était en pratique exercée par l'administration de l'État et par l'armée ainsi que par les missionnaires et les entreprises. Il a fallu aux Belges des décennies pour exercer un contrôle effectif sur l'ensemble du territoire et de ses habitants, et encore plus longtemps pour mettre en place des frontières internes, sous formes de préfectures et de sous-préfectures, ainsi que des appellations, nouvelles et anciennes, pour les différentes tribus. Pendant ce temps, les communautés locales continuaient, pour se désigner elles-mêmes et pour désigner leurs territoires traditionnels, de se servir des appellations qu'elles avaient toujours utilisées, en dépit des prétentions belges.

La citoyenneté, en particulier dans l'est du Congo, est contestée même de nos jours, comme nous le verrons plus loin. À cette époque, toutefois, l'ensemble du territoire était considéré comme une seule colonie, *Le Congo belge et le Ruanda-Urundi*, avec une armée unique, la *Force Publique*, un seul gouverneur général à Kinshasa, et deux lieutenants gouverneurs généraux à Lubumbashi et Bujumbura²⁵.

Avec le développement d'une activité économique sur l'ensemble de ce vaste territoire, le pouvoir d'État est devenu plus visible et plus contraignant. Le personnel administratif était accompagné de soldats dans tous ses déplacements. Dès avant 1906, l'administration avait tenté de s'étendre formellement dans des zones de domination traditionnelle, où elle avait créé des chefferies, dont les objectifs principaux étaient de percevoir des impôts et de recruter pour les mines, les plantations et la construction des routes. Le système a été affiné avec le temps et, à l'horizon 1933, une structure administrative plus ou moins uniforme d'administration locale était en place sur l'intégralité du territoire (Young et Turner 1985 : 36).

L'économie coloniale était caractérisée par l'exportation de matières premières : au début, la colonie a été transformée en fournisseur de matières premières, particulièrement de caoutchouc naturel et d'autres produits agricoles. Le travail forcé, la violence étant utilisée comme incitation, l'emportait sur le salariat (Hochschild 1999). Des entreprises privées européennes se sont vu accorder des *délégations de souveraineté* (Young et Turner 1985 : 33) sur d'importantes régions caoutchoutières du territoire, tandis que l'État imposait la récolte du caoutchouc comme un tribut sur les populations locales. L'exploitation minière a pris de

²⁴ Les troupes de Léopold ont dû combattre le royaume de Yeke qui avait décidé de jouer la carte de leur rival, Cecil Rhodes. Lorsque le Katanga devint officiellement une partie de l'État libre du Congo, Léopold en confia l'administration à sa société la *Compagnie du Katanga* (1891). Elle ne commença effectivement son administration qu'en 1900 et fut rebaptisée *Comité spécial du Katanga*, la région étant toujours considérée comme étant séparée du reste de la colonie. Après que le gouvernement belge ait pris le contrôle des territoires africains de Léopold, le Katanga fut intégré au Congo belge en 1910. La province jouit d'une autonomie considérable jusqu'en 1933, lorsqu'une réforme territoriale majeure des provinces fut entreprise. Le Katanga au moment de l'indépendance était la province la plus riche et la plus développée.

²⁵ Georges Nzongola-Ntalaja commente ainsi cette situation : « En tant qu'adolescent ayant grandi au Congo belge dans les années cinquante, je n'aurais jamais pensé que ces trois territoires puissent devenir trois États-Nations séparés. » (Nzongola-Ntalaja in : Mandaza ed. 1999 : 4). Il y a cependant une différence légale importante : le Congo était une colonie belge, tandis que le Rwanda était un protectorat pour lequel la Belgique devait rendre des comptes à la Société des Nations et, après 1945, aux Nations Unies.

l'importance après 1906, particulièrement après qu'une voie ferrée eut été construite entre la capitale Kinshasa et le port de Matadi. L'État belge offrait d'extraordinaires incitations aux entreprises : la *Société Générale de Belgique* a été introduite pour l'extraction de l'or, de l'étain et du cuivre, activité qui allait devenir la colonne vertébrale de l'économie coloniale. L'entreprise s'est vu accorder d'immenses territoires pour l'exploitation minière. Bien que l'État belge ne fût pas impliqué dans la gestion quotidienne des sociétés, il était un actionnaire dominant dans les nombreuses sociétés composant la *Société Générale*. De plus, en s'appuyant sur les forces armées, l'État belge fournissait une main-d'oeuvre à très bas prix²⁶.

À l'orée de 1959, l'exploitation minière, et le cuivre en particulier, représentait 60 % des revenus de l'exportation. Le café et l'huile de palme représentaient chacun 8 % et les diamants 7 %. (Körner 1988 : 9). À partir de 1920, une industrialisation d'un modeste niveau s'est mise en place et s'est accélérée lors de la deuxième guerre mondiale : du ciment, du savon, des produits chimiques pour l'exploitation minière, des textiles et de la bière étaient produits à Kinshasa et au Katanga. La production alimentaire était suffisante pour nourrir les paysans, les mineurs et les populations citadines²⁷. Le peuple congolais était, toutefois, explicitement exclu de la propriété privée industrielle. Il y eut bien des tentatives pour accorder aux paysans la propriété de leur terre, mais ce *paysannat* est resté marginal (Körner 1988 : 13).

Ayant besoin de travailleurs supplémentaires dans l'est du Congo et étant le protecteur du Rwanda après la première guerre mondiale, la Société des Nations lui en ayant octroyé la tutelle, l'État belge a transféré un nombre considérable de personnes de l'autre côté de ce qui est aujourd'hui la frontière entre le Rwanda et le Congo (Young et Turner 1985, Mamdani 2001, Turner 2007). Les colons qui avaient commencé à planter du café ou du thé attirèrent les travailleurs migrants, mais ils firent également fuir des communautés qui quittèrent leurs villages pour échapper à la domination et à la brutalité des méthodes de gestion de la main-d'oeuvre qui prévalaient à l'époque.

D'une façon générale, l'État colonial belge ne fournissait pas ce que l'on est en droit d'attendre d'un État moderne. Certes, il y eut quelques investissements, et même d'importants investissements, à la fin de la période de domination coloniale, en infrastructures, qui furent essentiellement utilisés à des fins de commercialisation des produits de l'exploitation minière et de l'agriculture²⁸, mais les services offerts aux colonisés dans les domaines de l'éducation et de la santé étaient quasiment inexistants. Ces activités étaient laissées à la charge des missionnaires ou des entreprises. À la veille de l'indépendance, les missions occupaient autant de personnel expatrié que l'État et disposaient d'un nombre d'avant-postes plus de trois fois supérieur (Young et Turner 1985 : 37).

L'une des particularités du système colonial belge résidait dans les efforts entrepris pour ne pas produire un trop grand nombre d'*évolués*, des individus ayant acquis éducation et formation, que ce soit pour les services publics ou privés, dans la sphère politique ou économique²⁹. Jusqu'en 1960, l'éducation était pratiquement à la charge exclusive des missionnaires (Nohlen 1993 : 741), et consistait à former des travailleurs pour les grandes entreprises ou des employés subalternes pour l'État colonial. De plus, à l'exception de

²⁶ Pour un récit détaillé des activités économiques de l'État belge, voir Young et Turner (1985).

²⁷ L'introduction de la capitation et des cultures obligatoires avait pour objectif de forcer les paysans à produire dans un cadre commercial.

²⁸ Les routes et les voies ferrées furent construites essentiellement pour satisfaire des besoins de l'exportation. Elles reliaient souvent des sites congolais avec des postes commerciaux et des villes le long des frontières avec les pays voisins plutôt que de favoriser l'intégration du pays.

²⁹ En 1960, lorsque le Congo est devenu indépendant, il n'y avait pas un seul médecin ou ingénieur congolais (Nohlen 1993 : 739).

quelques niches de marché extrêmement réduites, la participation des Africains à la politique n'a lentement émergé que dans les années cinquante. En 1908, la *Charte Coloniale*³⁰, un document de type constitutionnel rédigé pour la colonie lorsque l'État belge en hérita de Léopold II, interdisait explicitement les activités politiques, et limitait l'organisation des populations à des bases religieuses, culturelles ou ethniques (Körner 1993 : 503). Les déplacements étaient limités et ne pouvaient s'effectuer qu'avec l'autorisation du pouvoir colonial. Ces mesures coloniales ont largement déterminé la petite taille et le manque d'intégration et de cohérence politique des forces politiques qui devaient être au pouvoir après l'indépendance.

L'élite au pouvoir dans le Congo des années ayant immédiatement suivi l'indépendance ne comprenait donc qu'un nombre très réduit de personnes compétentes. L'exclusion des indigènes de toute activité politique a également eu pour effet de rendre les structures de l'État colonial, quoique imposées par la contrainte, totalement étrangères pour le peuple congolais, et constituant un concept distant n'ayant que peu de rapports avec les différentes sociétés existant au sein des frontières coloniales. Si l'État belge, représenté par les forces armées, était perçu comme le *Bula Matari*³¹ et était capable d'organiser les chefs locaux pour en faire des administrateurs et des hommes de main, les domaines concernés se limitaient aux relations avec les grandes entreprises et avec les colons, les autres sujets étant laissés aux soins d'une multitude d'autorités coutumières. L'accès à la terre et à l'eau, les héritages, l'utilisation légitime de la force, les alliances politiques et même les déclarations de guerre ou de paix continuaient à être gérés selon la Loi Coutumière. Les lois coutumières des différentes communautés variaient considérablement sur cet immense territoire. Et si la vision léopoldienne et belge du pays était celle d'une entité unique, les distances à elles seules offraient l'opportunité d'un certain degré d'autonomie régionale. Cette autonomie a toutefois été supprimée ou modifiée aussitôt que le déploiement de l'administration belge lui a permis d'intervenir.

Bien que l'État belge ait tout fait pour s'imposer comme un véritable Léviathan³², la multiplicité institutionnelle n'a pas pu être surmontée durant la domination du régime colonial. L'État central était dirigé par des Belges et administrait les *citoyens*³³, tandis qu'au même moment des autorités traditionnelles gouvernaient leurs sujets. Dans le champ économique, il y avait une dualité entre le mode de production des plantations et l'exploitation minière industrielle, d'une part, et l'agriculture de subsistance qui prévalait dans le pays, d'autre part. La multiplicité institutionnelle n'offrait de possibilité de mouvement entre *État rationnel* et *État archaïque*, pour utiliser des termes wébériens, et entre *économie de marché* et *économie de subsistance* qu'à un nombre très limité d'individus. Cette distinction était également évidente dans le système juridique : la loi civile fut formellement introduite alors que la Loi Coutumière prévalait. Cet héritage du colonialisme a produit ce que Mahmood Mamdani appelle un *État bifide* avec une *citoyenneté bifide* (Mamdani dans Mandaza 1999 : 44).

³⁰ *Loi sur le Gouvernement du Congo Belge* du 18 octobre 1908 appelée *Charte Coloniale*.

³¹ Il est également fait référence à ce terme comme « Bula Matadi », ce qui signifie littéralement « celui qui brise les rochers ». Alors qu'initialement cette phrase faisait référence au déblaiement des rochers pour la voie ferrée, son sens évolua graduellement jusqu'à signifier « celui qui brise toute résistance ». (Young et Turner 1985 : 31). Finalement, « Bula Matadi » devint l'image de l'État lui-même, caractérisée par les impôts et les prisons (Interview, avril 2007).

³² Sa domination sur le territoire est parfois appelée la *Trinité coloniale* : « L'administration coloniale, l'armée, l'église catholique et les entreprises internationales forment une alliance dont chacun des éléments renforce les autres pour gouverner le territoire et les populations qui l'habitent. » (Young et Turner 1985 : 10).

³³ Il ne s'agit pas de dire ici que la Belgique traitait les Congolais respectueusement comme des « citoyens ». La notion fait simplement référence ici au concept de citoyenneté qui prédominait en Belgique.

Lorsqu'à la fin des années cinquante, la Belgique a finalement compris que les jours du colonialisme étaient comptés³⁴, les investissements dans l'éducation et dans la santé ont commencé à croître rapidement. Les universités de Kinshasa et de Lubumbashi ont été fondées respectivement en 1954 et en 1956, et les dépenses gouvernementales ont atteint 30 % du PIB congolais, contre 15 % précédemment (Young et Turner : 39). Une classe politique africaine embryonnaire³⁵ a émergé, mais elle s'est révélée incapable d'organiser un grand mouvement anticolonial unifié. Au contraire, plus de cent partis politiques ont vu le jour en 1959-1960, représentant différentes régions plutôt que différentes lignes politiques (Körner 1993 : 100). La première réunion des représentants de ces nouveaux partis politiques, les futurs dirigeants du pays, a eu lieu en 1958, lorsque le gouvernement belge les a invités à assister à l'exposition universelle à Bruxelles. Une autre réunion importante fut le Congrès panafricain à Accra au Ghana en 1958, qui influença particulièrement Patrice Lumumba. La classe politique émergente a disposé d'environ un an pour débattre et s'organiser avant l'indépendance. Durant cette courte période de chambardement, deux visions principales de l'avenir du Congo ont émergé : l'*Unitarisme*, défendu par le *Mouvement National Congolais* (le MNC de Patrice Lumumba) qui s'était rapproché des idées panafricaines de politiciens comme Kwame Nkrumah ou Sekou Touré, et le *Fédéralisme*, défendu par l'*Alliance des Bakongo* (l'ABAKO de Joseph Kasavubu) qui souhaitait préserver l'intégrité territoriale du pays mais qui était perçu comme un séparatisme à peine déguisé et qui était promu par des factions politiques représentant les régions les plus riches du pays comme le Shaba et le Bas-Zaïre (Young et Turner 1985 : 41). Entre 1958 et 1960, un certain nombre d'épisodes de troubles violents ont fini par conduire les Belges à une table ronde avec les représentants des partis nouvellement fondés. En mars 1960, le gouvernement belge débattit de la *Loi fondamentale*, qui s'avéra devenir la Constitution provisoire du Congo indépendant en 1960.

La construction de l'État colonial

L'héritage colonial a laissé de profondes empreintes sur le pays, dont certaines allaient s'avérer déterminantes pour le processus ultérieur de construction et de désagrégation de l'État congolais.

La multiplicité institutionnelle n'a jamais été surmontée, en ce sens que l'État bureaucratique, la Loi et les services publics n'ont jamais pu supplanter totalement l'organisation coutumière qui prévalait auparavant. L'ensemble des lois et règlements édictés par l'État, conçus à l'échelle du territoire entier, étaient entre les mains de l'administration belge et de l'armée, et étaient mis en œuvre sur le terrain, dans une certaine mesure, par les missionnaires et les sociétés d'exploitation minière. La minorité blanche, qui représentait moins d'un pour cent de la population, monopolisait le pouvoir formel dans cet immense pays. Elle a créé un environnement capitaliste pervers et un État bifide, utilisant pour elle-même des institutions capitalistes rationnelles dans les sphères administratives et économiques, tout en gouvernant ses sujets à coups de violence et de travail forcé. Durant cette période, les négociations de l'élite, ou les accords d'extraction conjointe des ressources, pour utiliser la terminologie de Snyder, eurent lieu entre l'État belge et son administration, les missionnaires et les

³⁴ Il a fallu à la Belgique bien plus longtemps qu'aux autres pouvoirs coloniaux pour finalement envisager d'accorder l'indépendance. En 1954, un programme sur 30 ans (Jeff van Bilsen : *Plan de trente ans pour l'émancipation politique de l'Afrique Belge*, Bruxelles 1954) pour éduquer le Congo en vue de l'indépendance, causa un scandale à Bruxelles, comme si les officiels pensaient que cela prendrait au moins cent ans supplémentaires avant que la colonie ne fût prête pour l'indépendance.

³⁵ La bourgeoisie coloniale, essentiellement belge et représentant moins de 1 % de la population, contrôlait, à la fin des années cinquante, 95 % des actifs capitalistiques, 70 % de la production commerciale et 50 % des revenus monétaires. (Peemans 1997 : 153).

entreprises. La minorité blanche a réussi à étendre son autorité, ou à diffuser son pouvoir, selon la terminologie de Herbst, en s'appuyant sur une combinaison d'utilisation de la force et de construction d'infrastructures. Bien qu'elle dirigeât un territoire légalement divisé en deux, leur propre colonie, le Congo, et le protectorat accordé par la Société des Nations, le Rwanda³⁶, elle le traitait comme une entité unique en termes de domination et d'administration.

L'administration belge tentait d'utiliser les autorités traditionnelles comme des avant-postes pour la mise en œuvre de ses règles coercitives. Les tribus étaient définies et les chefs nommés en fonction des besoins belges, c'est-à-dire pour exercer un certain contrôle administratif, mais les chefs servaient surtout de base locale pour la mobilisation du travail forcé et la récolte des tributs. Les populations locales étaient, par exemple, recrutées pour construire les routes et livrer le caoutchouc, ce qui constituait des tentatives d'imposition très simples. Certaines autorités traditionnelles se voyaient garantir le statut d'*autorité autochtone* et étaient censées gérer la vie quotidienne des communautés locales, tandis que d'autres se voyaient refuser ce statut.

Cette situation avait des conséquences importantes pour l'accès à la terre. Les autochtones n'avaient pas le droit à une terre sur une base individuelle, l'accès à la terre ne pouvant se faire que par l'intermédiaire d'une autorité traditionnelle qui s'appuyait sur des droits hérités des ancêtres pour allouer la terre. Cette terre n'était accessible qu'aux membres du groupe. Les Congolais qui ne bénéficiaient pas d'une autorité traditionnelle n'avaient donc pas accès à la terre et étaient à peine tolérés sur les terres des autres groupes. Dans le Congo de l'après indépendance, cette situation a non seulement conduit à des conflits pour la terre, mais a également suscité un problème de citoyenneté, comme dérivé de la propriété terrienne, pour certaines communautés.

Les droits liés à la propriété privée étaient exclusivement réservés aux propriétaires terriens blancs. Les mêmes règles s'appliquaient aux droits afférents à d'autres sortes d'actifs. L'exploitation minière et les concessions forestières étaient aux mains des blancs, et les charges publiques étaient réservées aux Belges. Avoir une charge publique, c'était non seulement faire partie de la caste dirigeante, mais également un moyen de taxer la population selon la juridiction belge et donc de financer la charge directement.

Même si, durant les quatre-vingt-un ans de colonisation belge, les formalités, la bureaucratie et la Loi n'ont cessé d'étendre leur juridiction, les autorités traditionnelles ont continué de régir la vie quotidienne des Congolais, sur des sujets allant de la propriété foncière au règlement des affaires juridiques. Le nombre de personnes vivant totalement à l'écart de la juridiction traditionnelle était limité : les employés des entreprises, le petit nombre d'*évolués* dans l'administration coloniale, et les simples soldats de l'armée coloniale³⁷. Ceux-là étaient souvent relogés dans des villes émergentes, et se retrouvaient donc non seulement éloignés de leur autorité traditionnelle, mais également soumis à la logique inhabituelle de l'administration d'État et au système du salariat.

L'éducation, essentiellement dispensée par les missionnaires, n'était proposée qu'à un faible niveau, pour un petit nombre de personnes scolarisées. La combinaison d'une politique d'exclusion, du faible niveau d'éducation et de la définition de l'identité et des droits en termes ethniques pourrait expliquer l'absence de développement d'un mouvement

³⁶ Cela signifie que la Société des Nations et, après la deuxième guerre mondiale, les Nations Unies, étaient en mesure d'exiger que les Belges rendissent, au moins partiellement, des comptes par rapport à leur activité au Rwanda. Par contre, en ce qui concerne le Congo, il s'agissait là de la responsabilité exclusive de la Belgique.

³⁷ Ceci fait référence aux principes modernes gouvernant les organisations dans lesquels ils travaillaient. Mais lorsqu'il s'agissait d'affaires familiales, d'héritage, etc., ils étaient toujours soumis au contexte traditionnel.

anticolonial à l'échelle de la Nation. La multitude de mouvements politiques ayant émergé peu avant l'indépendance était essentiellement basée sur des identités régionales et ethniques. Ces mouvements ne partageaient aucune vision commune du futur d'un Congo indépendant et étaient profondément divisés entre fédéralistes et unitaristes. En dépit de ce manque d'intégration, ces gens et leurs organisations allaient devenir les futurs bâtisseurs de l'État, l'élite d'un Congo indépendant.

L'armée coloniale n'était attaquée par aucune organisation militaire majeure sur le territoire. Après des accrochages initiaux avec des voisins querelleurs aux frontières du Katanga et du Congo Oriental, l'armée contrôlait l'ensemble du territoire. Les soldats congolais n'étaient acceptés que dans les grades les plus bas. Des soulèvements violents contre le régime colonial eurent lieu, mais furent rapidement étouffés. Plutôt que de combattre, de nombreuses communautés privilégièrent l'option de *sortie* et se retranchèrent plus profondément dans la forêt (Turner 2007 : 67).

Le colonialisme belge a bien produit quelques impacts positifs sur l'intégration économique, mais ceux-ci sont restés très limités. Dans le secteur formel, articulé autour de l'exploitation minière, l'essentiel de l'activité économique consistait à transporter des minerais et du caoutchouc vers les ports européens. Cette activité était essentiellement localisée dans la province du Katanga. Durant les toutes dernières années de la colonisation, l'exploitation minière industrielle et certaines industries de transformation et de fabrication furent introduites. Si cette évolution a bien eu un impact sur la transformation des paysans en ouvriers et a pu conduire à l'urbanisation de certaines zones du pays, ce phénomène est resté cantonné à un nombre très limité de régions. D'immenses zones du territoire n'étaient toujours pas reliées au centre et n'étaient pas reliées entre elles. Globalement, la modernisation belge n'a pas permis de créer une classe embryonnaire d'entrepreneurs. L'exclusivité des droits de propriété privée réservée aux blancs a empêché ceux qu'on surnommait les *évolués* d'acquérir du pouvoir, que ce soit d'un point de vue traditionnel ou en termes d'accumulation de richesse. Même si ce sont eux qui devaient fournir le personnel pour la construction de l'État après l'indépendance, ils restaient très éloignés du pouvoir politique, d'une part de par leur subordination aux Belges, d'autre part de par les restrictions qu'ils subissaient quant à la création de leurs propres organisations.

S'il est vrai que le programme rural de construction de routes a fourni au pays une certaine ouverture vers le monde moderne, il n'en demeure pas moins que la création de marchés ruraux ainsi que l'intégration entre le secteur agricole et le secteur moderne sont restées extrêmement modestes. Les impôts de capitation et le travail forcé étaient censés agir comme des stimuli pour assurer des surplus de production et le passage de la paysannerie à une économie marchande. Toutefois, tout ceci est largement resté à l'état de projet. Les résultats extrêmement modestes qui ont suivi les tentatives d'intégration des campagnes peuvent s'expliquer par la combinaison de deux facteurs : d'une part, il semble que l'imposition ait été trop forte pour permettre aux paysans de s'impliquer dans une économie marchande et d'autre part, l'entrée sur les marchés s'est trouvée encore réduite par la limitation des droits de propriété concédés aux Congolais.

Durant la période coloniale, les formes précapitalistes d'organisation sociale et étatique ont lentement périclité. En dépit du fait que, dans certaines régions, on ait pu assister à l'accumulation d'actifs capitalistiques (blancs), l'écrasante majorité de l'activité économique a continué à résider dans une agriculture de subsistance.

L'État minimaliste que les Belges avaient établi était toutefois suffisant pour régir le marché des produits agricoles congolais. Cet État fournissait plus qu'un *racket* de protection ; non seulement il favorisait les activités des grandes compagnies d'exploitation minière, mais il

s'efforçait également d'unifier le territoire sous son contrôle. Il y eut des efforts pour changer les modes de vie et de production de toutes les sociétés congolaises vivant sous l'autorité de la Loi Coutumière, mais ces tentatives n'ont pas permis, à ce stade, à un seul propriétaire congolais de plantation ou de mine d'émerger.

La Première République : la formation de l'État 1960-1965

Pour les Congolais, la date du 29 juin 1960 à minuit fut vécue comme une véritable révolution. L'attente du changement et du *grand soir* était immense, en particulier en ce qui concerne l'apartheid que les Belges avaient imposé aux Congolais. Toutefois, l'espoir fut de courte durée. Une semaine seulement après la célébration de l'indépendance le 30 juin 1960, l'armée se mutina, demandant une africanisation plus rapide des troupes congolaises et une meilleure solde. Durant les troubles qui suivirent, plus de 10 000 Belges, militaires et personnels administratifs, abandonnèrent le pays, une perte que les Congolais *évolués* n'étaient pas en mesure de compenser. Durant les semaines qui suivirent, plusieurs provinces, parmi les plus riches, déclarèrent faire sécession : la province du Shaba (le 11 juillet, sous l'autorité de Tshombé), la province du Kasai-Sud (le 8 août, sous l'autorité de Kalonji) et le Kivu³⁸ (sous l'autorité de Kashamura). Le premier ministre élu, Patrice Lumumba du MNC, et le président Kasavubu invitèrent les Nations Unies à intervenir en réponse à la sécession du Katanga et à l'intervention militaire belge effectuée au nom de Tshombé le 12 juillet 1960. Lorsque l'ONU réagit avec hésitation, ils envisagèrent de demander l'aide de l'Union Soviétique, mais le président Kasavubu (ABAKO) s'y opposa. Chacun d'entre eux accusa alors l'autre de trahison et demanda au Parlement nouvellement élu de destituer son opposant respectif, mais aucune décision ne fut prise.

Le 14 septembre, le gouvernement fut renversé par le chef d'État-major des armées. Ce fut le premier coup d'État de Mobutu. Mobutu, qui avait été installé dans ses fonctions par Lumumba, qui lui faisait entière confiance, nomma Kasavubu président et Joseph Ileo premier ministre, et proclama un gouvernement intérimaire sous l'appellation de *Collège des engagements*. Cependant, en décembre, le premier ministre adjoint du gouvernement de Lumumba, Antoine Gizenga, mit en place un gouvernement parallèle³⁹ à Kisangani qui fut destitué en 1961. Patrice Lumumba fut tué en février 1961, prétendument avec la complicité des Belges et des Américains⁴⁰.

L'État congolais, en tant que territoire unifié et en tant que projet commun, était un concept largement remis en cause par différentes parties. Il n'existait aucune forme d'autorité, quelle qu'elle soit, émanant d'un gouvernement central. Toutefois, il n'existait pas non plus d'autorité animant clairement la contestation dans chacune des différentes provinces, qu'elle se soit proclamée autonome ou non. Les gouvernements étaient destitués ou remis en cause au moment même où ils essayaient d'établir leur autorité ; parfois, quatre gouvernements en compétition cohabitèrent au même moment, essayant chacun d'établir son autorité sur le Congo.

À partir de 1961, le gouvernement de Cyrille Adoula était officiellement chargé des affaires de l'État. Toutefois, la fragmentation provinciale contestait de façon permanente la légitimité du gouvernement central. Avant janvier 1963, sous la pression des troupes de l'ONU, Moïse

³⁸ La sécession du Kivu, toutefois, n'alla pas au-delà de la déclaration politique.

³⁹ Il l'appela *République Populaire du Congo* et créa son *Armée Populaire de Libération*. Selon lui, son gouvernement était l'héritier légitime du gouvernement Lumumba.

⁴⁰ Alors que Larry Devlin, chef de station de la CIA au Congo, confirme l'ordre de tuer Lumumba, il prétend que l'assassinat effectif s'est fait sans interférences américaines. En ces jours de guerre froide, Lumumba et Gizenga étaient perçus comme étant des amis de l'Union Soviétique. Devlin, Larry. *Chief of Station, Congo, A Memoir of 1960-67*. New York, 2007.

Tshombé renonça à ses plans de séparation du Katanga. Après un court exil à Madrid, il forma une coalition d'intérêts régionaux et obtint un certain soutien de la Belgique, ce qui lui permit d'obtenir l'appui politique et financier d'autres régions du pays. Il réussit à incorporer 18 000 de ses soldats sécessionnistes, les *Gendarmes Katangais*, en une armée nationale. Soutenu par les parachutistes belges et par l'armée de l'air américaine, il réussit à reconquérir la capitale insurgée de Kisangani, et remplaça Adoula comme premier ministre en juillet 1964.

La Constitution provisoire de 1964, surnommée *Constitution de Luluabourg* (Kananga), répartit les six entités provinciales préalablement existantes en 22 nouvelles entités afin de satisfaire les coalitions régionales qui s'exprimaient au travers d'une multitude de nouveaux partis. Elle prévoyait également la mise en place de parlements provinciaux élus. Cependant, la première expérience de décentralisation congolaise devait plutôt mal tourner. Ces unités nouvellement créées et à coloration fortement ethnique tentèrent d'établir leur contrôle sur l'administration territoriale et sur les forces de police (Young et Turner 1985 : 41). Le Katanga, sous l'autorité de Tshombé, créa sa propre monnaie et annonça la mise en place d'une fédération avec le Kasai, ainsi qu'une politique de défense commune. Une guerre civile et plusieurs rébellions éclatèrent, impliquant de nombreuses forces armées, y compris des combattants locaux Maï-Maï. Environ 20 000 casques bleus des Nations Unies, en accord avec leur mandat, tentèrent de restaurer la loi et l'ordre dans l'ensemble du Congo. Une multitude d'acteurs internationaux se trouva impliquée dans cette tourmente politique et militaire. On pouvait trouver au Congo à cette époque-là des troupes belges, françaises, américaines, miamo-cubaines (au nom des Américains), ghanéennes et guinéennes, des officiers de liaison chinois et russes, ainsi que des mercenaires de toutes origines (Scholl-Latour 1989).

La Constitution de 1964 exigea du gouvernement provisoire l'organisation d'élections nationales. Tshombé, espérant être élu comme nouveau président, créa une coalition électorale avec 49 des 223 partis politiques existants. Ce fut la *Convention Nationale Congolaise* (CONACO) qui obtint la majorité parlementaire. Cependant, en septembre 1965, lorsque le Parlement se réunit, cette coalition était devenue extrêmement fragile, et un certain nombre de ses composantes les plus importantes s'étaient retournées contre Tshombé. Un important bloc anti-Tshombé, conduit par Cléophas Kamitatu et Victor Nendaka Bika du groupe Binza⁴¹, émergea. Le président Kasavubu déclara la fin du pouvoir de transition sous l'autorité de Tshombé et il nomma Evariste Kimba pour former le nouveau gouvernement. De nombreux mois de manœuvres politiques suivirent, mais aucun consensus ne put émerger. Lorsque, en raison de l'habileté de Tshombé à bloquer l'investiture, le vote de confiance du 14 novembre 1964 échoua dans l'installation du gouvernement Kimba, Nendaka devint candidat à la présidence ; il rencontra toutefois l'opposition de Kamitatu. Kasavubu renomma alors Kimba. L'incapacité du Parlement à élire un président allait ouvrir la voie pour Mobutu. Le 24 novembre, quatorze membres du haut commandement de l'armée décidèrent de prendre le pouvoir ; ils déclarèrent que Kasavubu et Kimba étaient démis de leurs fonctions de président et de premier ministre et désignèrent Mobutu comme chef de l'État.

Le Parlement et les autres institutions constitutionnelles restèrent en place. Le Parlement accepta cette prise de pouvoir le 25 novembre, et le président Kasavubu entérina sa démission par le coup d'état le 29 novembre. Entre-temps, Tshombé déclara son soutien à Mobutu le 25 novembre (Young et Turner 1985 : 49 *sqq.*).

⁴¹ Le nom de groupe « Binza » fait référence à la banlieue du même nom à Kinshasa où vivaient de nombreux politiciens et où ils se rencontraient en privé. Selon Devlin (2007), ses membres les plus importants étaient Joseph Mobutu, chef de l'*Armée Nationale Congolaise* depuis août 1964, Bomboko, ministre des Affaires Étrangères et Nendaka, chef des services de renseignement.

Young et Turner observent : « À l'horizon de 1965, le pluralisme n'était plus sous contrôle... Il y avait un désir largement répandu de se libérer de l'insécurité extrême et des menaces communautaires endémiques que la mobilisation ethnique avait créées. » (*ibid.* : 42). Lorsque Joseph Mobutu et les autres officiers de l'armée prirent le pouvoir, la nouvelle situation fut acceptée de façon presque unanime, non seulement par l'ensemble de l'élite politique nationale du pays, mais également par l'Occident et le monde africain⁴².

La désintégration du Congo a eu de graves effets sur son économie. Si les infrastructures physiques sont restées plus ou moins intactes, la production et l'exportation, en particulier dans le secteur agricole, ont chuté de façon spectaculaire. Entre 1959 et 1966, l'activité du secteur commercial agricole a chuté de plus de 42 %. La production minière, quant à elle, a diminué de 24 % (Körner 1988 : 17). Il faut toutefois noter que cette production était essentiellement concentrée au Katanga. L'entreprise katangaise la plus importante, *l'Union Minière du Haut Katanga* (UMHK), fournissait la colonne vertébrale financière de l'État sécessionniste de Tshombé et celle de l'État congolais lorsque Tshombé a fait sécession et a formé une coalition avec d'autres acteurs politiques. Tandis que le gouvernement, l'administration et l'armée avaient été largement africanisés durant la Première République, les entreprises minières, qui constituaient les piliers de l'économie et la principale source de devises du pays, demeuraient en grande majorité entre des mains belges et américaines.

L'importance du déclin économique dans le secteur agricole a conduit à une migration urbaine massive, au chômage et à la marginalisation d'une grande partie de la population. Le gouvernement central se montrait incapable de percevoir des impôts et de contrôler l'inflation, tandis que le Katanga sécessionniste administrait son propre budget. La contrebande et l'économie informelle étaient largement répandues. En 1963, après que les tentatives sécessionnistes du Katanga eurent échoué, le gouvernement d'Adoula demanda son inscription au Fonds Monétaire International (FMI), à la Banque Internationale de Reconstruction et de Développement (Banque Mondiale), et à l'Agence de Développement International. Un programme de stabilisation, conçu en interne, fut introduit pour tenter de stabiliser l'économie, mais les résultats n'en furent pas suffisamment satisfaisants pour que le FMI accordât des crédits.

La restauration de l'intégrité territoriale était devenue une condition préalable à la restauration de l'économie. Une tâche de ce type relevait de l'armée nationale, *l'Armée Nationale Congolaise*, cette armée qui s'était mutinée très peu de temps après l'indépendance et avait éclaté en nombreux groupes locaux manquant d'argent, d'équipement et d'un commandement central. Les hommes de Mobutu s'avérèrent être le groupe organisé le plus puissant du pays, en dépit de leurs lacunes criantes en termes d'organisation militaire hiérarchique (Young et Turner 1985 : 261). Mobutu réussit, mieux que d'autres, à mobiliser le support international pour la mise en œuvre de ses plans, en particulier de la part des États-Unis et de la Belgique (Devlin 2007). Alors qu'il se montrait extrêmement brillant dans la négociation d'accords politiques, Mobutu n'était pas un militaire, en ce sens qu'il n'était pas passé par les rangs de l'armée, n'avait pas reçu de formation militaire, n'avait pas connu le champ de bataille, et n'était pas rompu aux stratégies et à la tactique militaire.

Lorsqu'il arriva au pouvoir en novembre 1964, il réussit à unifier d'importantes factions de l'élite congolaise émergente, qui se portèrent volontaires pour contribuer à la construction d'un État-Nation unique, ayant compris que la sécession ne constituait pas une option viable. Les fractions de l'élite en provenance du Nord, pauvre en ressources, se renforcèrent lorsqu'elles comprirent que leur futur économique dépendait d'un pays unifié incluant un Sud riche en ressources. Les élites du Sud, quant à elles, abandonnèrent toute menace de sécession

⁴² Les États-Unis ainsi que la Belgique reconnurent immédiatement le nouveau gouvernement.

et rejoignirent le projet national, en grande partie parce que les États-Unis, contrairement à la Belgique, avaient marqué leur claire préférence, financièrement et en termes de soutien à Mobutu, pour un État unifié, susceptible d'être un allié dans un contexte de guerre froide.

L'indépendance, l'effondrement de l'État et la lutte pour monopoliser le pouvoir

Le retrait du personnel administratif et militaire belge immédiatement après l'indépendance laissa une élite congolaise réduite et fragmentée définir ses aspirations et ses programmes, et constater le peu de pouvoir dont elle disposait pour les mettre en œuvre. Le cadre institutionnel et constitutionnel nouvellement construit, composé du Gouvernement et d'un Parlement, s'avéra beaucoup trop faible pour résoudre les conflits sans faire appel à la violence militaire.

Les factions de l'élite étaient à mille lieues de la définition d'un projet national commun. De fait, leur incapacité à poursuivre des ambitions claires, même à un niveau infranational, et leur état d'épuisement, les amena à donner leur accord à la prise de pouvoir par Mobutu. Peut-être réalisèrent-elles qu'aucune d'entre elles n'était suffisamment puissante pour imposer sa volonté aux autres acteurs politiques régionaux, même avec une aide venue de l'extérieur. Après qu'aucune solution militaire ne se fut avérée satisfaisante pour résoudre le problème du morcellement, une fraction de l'armée devint une solution pour garantir la stabilité politique.

La base politique des figures de l'élite reposait largement sur des loyautés ethniques, qui ne s'avéraient capables de mobiliser que sur des critères ethniques ou régionaux. Aucun de ces leaders n'avait pu acquérir par le passé une fortune personnelle significative⁴⁵. Le soutien militaire et financier qu'ils étaient en mesure d'apporter dépendait donc largement de leurs capacités à trouver des alliés en dehors du Congo.

L'État minimaliste et exclusif belge et léopoldien une fois supprimé, il laissa la place à un pays fragmenté avec des centres de pouvoir concurrents et des forces militaires désintégrées. Sans l'assistance militaire internationale dont bénéficia Mobutu, le Congo aurait été désintégré en plusieurs entités.

La fragmentation de la scène politique entre 1960 et 1965 était à l'image de la fragmentation économique du pays. S'il est vrai que l'intégration de l'économie fut loin d'être atteinte sous la domination belge, le déclin de la production agricole et même de l'exploitation minière, combiné à l'incapacité du gouvernement central à percevoir des impôts, laissa les coffres de l'État désespérément vides. Toutefois, la tentative séparatiste de donner son autonomie à la colonne vertébrale de l'économie congolaise, la sécession katangaise, s'avéra être un échec.

Il fallut pratiquement cinq ans pour surmonter la tentation séparatiste et pour former un gouvernement ayant des capacités d'intervention et d'action sur l'intégralité du territoire. Le monopole du pouvoir sur l'ensemble du territoire s'avéra être un facteur crucial pour toutes les tentatives ultérieures de construction de l'État.

Tandis que le gouvernement, l'administration et l'armée avaient été largement africanisés durant la Première République, les piliers de l'économie et principales sources de devises du pays, les entreprises d'exploitation minière, demeuraient en grande majorité entre des mains belges et américaines.

⁴⁵ Moïse Tshombé père était l'un des très rares hommes d'affaires à avoir accumulé une petite fortune grâce au commerce, et à posséder une voiture, mais il était encore à des années-lumière de la richesse accumulée grâce à l'extraction minière.

La Deuxième République : la construction de l'État 1966-1974

Lors de leur arrivée au pouvoir, Mobutu et le groupe surnommé *Groupe de Binza*, représentant l'élite émergente du Nord et du Nord-Est, tentèrent d'introduire un État autoritaire centralisé devant contenir, abattre ou acheter les forces centrifuges émanant des élites contestatrices. Après avoir mis en place, dans un premier temps, un cabinet de vingt-deux personnes, en provenance de l'ensemble des provinces et des factions politiques, Mobutu devait déclarer ultérieurement l'état d'urgence, dissoudre le Parlement et interdire toute forme d'activité politique. Avec l'aide de mercenaires et le soutien militaire des Belges et des Américains, il réussit à pacifier les différentes régions du territoire qui restaient entre les mains des pouvoirs d'opposition. Graduellement, il parvint à contrôler un certain nombre de fonctions étatiques et les centralisa sous son emprise personnelle. Ce n'est que plus tard qu'il donna un caractère plus civil au régime militaire en nommant un certain nombre de ses amis civils à des postes d'État. Il convient de noter toutefois que sa vision d'un État-Nation fort, tel qu'il tentait de le construire, bénéficia d'un « consensus d'approbation remarquablement large » (Young et Turner : 43 ; 54), que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du Congo. Son « projet politique moderne » (Williame 1992) fut mis en œuvre au travers d'un certain nombre de décisions économiques et politiques clés.

Un an et demi après le coup d'état, il obtint un contrôle centralisé sur l'opposition politique via la création du *Mouvement Populaire de la Révolution* (MPR, 1967). Ce parti réussit à asseoir sa domination sur les niveaux inférieurs de l'appareil d'État, mais également sur les entreprises coloniales, les syndicats, les organisations de jeunesse et les organisations étudiantes (Young et Turner 1985 : 43), et, avant 1970, il fut déclaré seul parti légal. Le nombre de provinces fut graduellement réduit de vingt-et-une à huit, outre Kinshasa, et l'autonomie financière dont elles bénéficiaient auparavant fut centralisée au niveau des services de la présidence, qui s'avèrent être plus efficaces en termes d'allocation de ressources que les autorités provinciales autonomes préalablement en place. Les provinces n'étaient plus gouvernées par des gouverneurs élus, mais par des commissaires régionaux ne rendant des comptes qu'à Kinshasa. Les représentants de l'État⁴⁴ changeaient d'affectation tous les trois ans et ne pouvaient en théorie pas être en fonction dans leur propre région d'origine (Young et Turner 1985 : 221 *sqq.*).

La nationalisation du système éducatif achevée en 1971⁴⁵, et son amélioration progressive⁴⁶ permirent de former un nombre important d'individus dont les principales opportunités d'emploi se trouvaient dans l'administration d'État ou au sein des grandes entreprises.

Une nouvelle Constitution vit le jour en 1967, puis une autre en 1970, qui fut suivie par des lois complémentaires visant à régler la question de la citoyenneté (*décret de citoyenneté* de 1972) et de la propriété de la terre (*loi générale sur la propriété* de 1973). La citoyenneté fut étendue aux personnes supposées d'origine rwandaise, qui avaient fui le Rwanda entre 1959 et 1963. La terre ancestrale et les terres d'origine coloniale passèrent sous le contrôle formel

⁴⁴ Les administrateurs, les professeurs et les travailleurs de la santé étaient déployés loin de leur propre province. Ils étaient perçus et ils se percevaient eux-mêmes comme Zaïrois et non pas, par exemple, comme Katangais ou Kasaians (Interviews, juin 2005 et septembre 2006).

⁴⁵ Le secteur de l'éducation, auparavant entre les mains des missionnaires, fut pris en main par l'État et produisit un nombre impressionnant d'inscriptions à l'école et un accroissement spectaculaire de l'alphabétisation. À l'orée de 1971, les universités qui dépendaient de l'État belge ainsi que les universités catholiques et protestantes furent nationalisées et renommées « Universités du Zaïre » (Interview Ngoy, 31 mai 2005).

⁴⁶ En 1968-1969, le taux d'inscription à l'école primaire pour les élèves entre 6 et 14 ans était de 92 %. 8 400 étudiants étaient inscrits aux universités. L'éducation universitaire n'avait commencé qu'en 1959, et en 1960 les 11 premiers étudiants diplômés sortaient de l'université. À l'horizon 1968, le Congo avait formé 1 541 diplômés de l'enseignement supérieur. (Banque Nationale du Congo, Rapport Annuel 1968-1969, p. 65).

de l'État qui, graduellement, libéra certaines parcelles dont un certain nombre furent transformées en biens *achetables*.

Au niveau de la sphère économique, un programme de stabilisation réussit à ramener l'inflation sous contrôle ; une nouvelle monnaie (le zaïre) fut émise, une taxation des importations fut mise en place, en partie pour interdire les dépenses pour des articles de luxe, et les taxes à l'exportation, en particulier sur les minerais, furent accrues. À l'horizon 1968, le taux d'inflation avait été ramené à 2,5 %, tandis que le taux de croissance se situait à 8 %. La stabilité des prix et les augmentations de salaires furent perçues de façon très positive, et la croissance se poursuivit de façon significative durant le début des années soixante-dix.

En dépit de quelques efforts mineurs entrepris après l'indépendance pour obtenir le contrôle sur les immenses ressources minières du Congo, la première mesure sérieuse adoptée pour étendre l'influence politique dans le domaine de l'économie fut la nationalisation de l'Union Minière du Haut Katanga (UMHK) en 1967. Il s'agit d'une affaire extrêmement compliquée, étant donné que cette entreprise, comme beaucoup d'autres, était à l'origine une entreprise privée ayant obtenu d'immenses concessions territoriales de la part du roi Léopold. Ces concessions territoriales furent transformées en actions détenues par la Belgique, qui devint l'actionnaire majoritaire de nombreuses entreprises. En théorie, ces actions, reçues en héritage par le nouvel État congolais indépendant en 1960, auraient dû faire de ce dernier l'actionnaire dominant. Il s'agissait là apparemment « d'un danger intolérable » (Young et Turner 1985 : 284), et la Belgique entreprit un certain nombre de divisions d'entreprises ayant des intérêts capitalistiques entrelacés, déclarant que le sujet serait résolu plus tard. Ce transfert d'actionnariat entre la Belgique et le Congo aurait été susceptible d'affecter des entreprises importantes en Belgique même, comme par exemple Sabena Airways. Sur ce problème d'actionnariat est venue se grever une autre question, celle du remboursement de la *dette coloniale*, un terme inventé par la Belgique pour les investissements en infrastructures effectués immédiatement avant l'indépendance. C'est pourquoi, paradoxalement, alors que le Congo hérita de la dette coloniale, il n'hérita pas des actifs détenus par l'État colonial.

L'empire UMHK, y compris ses filiales, était particulièrement impressionnant : il produisait 300 000 tonnes de cuivre, dont deux tiers raffinés, 9 000 tonnes de cobalt et 174 000 tonnes d'étain concentré, de cadmium, de germanium, d'or et d'argent⁴⁷. En 1965, ses actifs étaient évalués à 21,3 milliards de francs belges et ses profits nets, réalisés entre 1950 et 1959, à 31 milliards de francs belges, auxquels il convient d'ajouter les profits réalisés entre 1960 et 1966 s'élevant à 16 milliards de francs belges (Young et Turner 1985 : 290). Cette entreprise seule fournissait également 50 % des revenus de l'État zaïrois et 70 % du commerce extérieur du Zaïre. Même si, *in fine*, la nationalisation de l'UMHK devait s'avérer profitable pour les propriétaires antérieurs et coûteuse pour le Congo, en raison des paiements compensatoires, l'idée d'obtenir un contrôle économique sur la richesse minière du pays prévalut. L'UMHK devait constituer le noyau d'une nouvelle entreprise créée en 1967, la GECAMINES (*Générale des Carrières et des Mines*), qui devait s'avérer être la principale source de devises du pays jusqu'à la prochaine période d'effondrement de l'État. En 1974, l'entreprise nationale SOZACOM (*Société Zaïroise de Commercialisation des Minerais*) était créée avec pour objectif la commercialisation des produits GECAMINES.

Entre 1973 et 1975, de nombreuses entreprises privées furent nationalisées ou privatisées en ce sens que des Zaïrois en devinrent les propriétaires. Ce processus, appelé *Zairianisation* de l'économie, fut l'occasion de la création de plusieurs entreprises publiques. Le Zaïre réussit à attirer de nombreux capitaux étrangers, et d'importants projets d'infrastructures furent

⁴⁷ Jusqu'en 1960, UMHK était un important producteur d'uranium, qui assura la fourniture de l'uranium pour les premières bombes nucléaires (Young et Turner : 289).

initialisés, notamment le complexe d'Inga Shaba qui comprenait une centrale hydroélectrique, 2 000 km de lignes à haute tension et un certain nombre de sites industriels essentiellement situés dans la province dite de la *ceinture de cuivre*. Durant cette période, l'industrie s'était développée, en particulier dans le domaine de la fonte des métaux, de la transformation alimentaire, du textile, de la chaussure, des produits chimiques et de la fabrication de bicyclettes (Körner 1993 : 512).

Trois régions principales furent choisies, dans l'ensemble du pays, pour le développement industriel : Kinshasa et le Bas-Congo furent sélectionnées comme zones de production énergétique et industrielle ; la ceinture de cuivre katangaise fut vouée à l'exploitation minière ; enfin, la région de Kisangani fut choisie comme centre pour les industries agroalimentaires (Young et Turner 1985 : 296). Les deux premiers objectifs ont pu être réalisés, mais l'agriculture est restée le parent pauvre du développement économique. La priorité accordée à l'extraction minière et les investissements effectués à Inga Shaba peuvent s'expliquer, d'une part par le besoin d'étendre de façon massive la base des revenus de l'État, un objectif qui n'aurait pas pu être atteint aussi rapidement par le développement de l'agriculture, et d'autre part par la récente menace de sécession katangaise. De plus, les devises étrangères étaient plus facilement disponibles pour de grands projets industriels. Tandis que l'économie se développait, l'aide étrangère décrut de 4,54 dollars *per capita* en 1965 à 2,71 dollars *per capita* en 1968⁴⁸.

Cette période de croissance fut accompagnée par un niveau relativement faible de contestation violente. Mobutu avait développé son armée, d'une part en essayant d'incorporer ses anciens rivaux comme les gendarmes katangais, et d'autre part en tentant de se débarrasser des nombreux mercenaires qui se trouvaient encore sur le territoire. Toutefois, cette armée se montra difficile à discipliner et à intégrer. Deux incidents testèrent la nouvelle armée nationale durant cette période : la mutinerie de 1966 de Kisangani qui combinait un problème d'arriérés de paiement à la peur d'un désarmement éventuel, et la révolte conduite par les mercenaires en 1967 qui commença comme un mouvement contre l'intégration au sein des nouvelles *Forces Armées Congolaises*. La nouvelle armée, avec l'aide de l'armée de l'air américaine, réussit finalement à mater cette révolte bien qu'elle eût préalablement autorisé les rebelles à se déplacer librement, ce qui leur permit de conquérir la ville de Bukavu. 190 000 habitants de Bukavu furent déplacés et durent être relogés.

Tandis que Mobutu tentait d'obtenir un contrôle encore plus strict sur l'armée grâce à des allégeances personnelles, une résistance très importante, au sein de la base, vis-à-vis de la suprématie du *Mouvement Populaire de la Révolution*, se faisait jour. La substitution du drapeau national par la bannière du parti fut perçue comme une première mesure annonçant l'introduction d'un nouveau régime. Toutefois, Mobutu réussit à gérer cette crise en créant un système élaboré de clientélisme et de rivalités⁴⁹. En 1972, il était déjà capable de commander la création de cellules du parti au sein des unités de l'armée (Young et Turner 1985 : 263).

Au summum de son pouvoir et de l'expansion de l'État, Mobutu introduisit le concept d'*Authenticité* et de *Zairianisation* qui formaient le cœur de l'idéologie de l'État. En termes de multiplicité institutionnelle, il tenta de subordonner les institutions rivales aux institutions

⁴⁸ Calculs personnels de l'auteur, basés sur le Rapport Annuel, p. 126.

⁴⁹ Certains généraux ont soutenu la subordination de l'armée par rapport au parti, comme par exemple le général Molongya Mayikusa qui déclara lors d'un discours : « Maintenant que le Zaïre est engagé dans une révolution de grande envergure, l'armée ne peut pas rester extérieure à cette révolution, elle doit être au service du Mobutisme parce que le service du Mobutisme, c'est le service de la Nation. » (Young et Turner 1985 : 263). D'autres, qui résistèrent, furent mutés à des postes différents, ne reçurent aucune promotion ou furent même déclassés. Mobutu leva, au cas par cas, la restriction concernant le personnel militaire, qui interdisait à ce dernier d'être actionnaire des nouvelles entreprises nationalisées, ce qui lui permit d'acheter un certain nombre de ses opposants. (Young et Turner 1985 : 262 *sqq.*).

de l'État qu'il présidait. Il essaya d'abolir l'influence des chefferies traditionnelles ou nouvellement établies en les transformant en cadres politico-administratifs sous les auspices de l'État et du parti. Simultanément, il usait des concepts et des expressions de l'Afrique traditionnelle. Il ne s'agissait pas simplement de renommer le pays et la rivière *Zaire*, ou la province du Katanga *Shaba*. Mobutu, en utilisant des symboles comme le chapeau en peau de léopard et la canne, se référait également à l'authenticité africaine et marquait son indépendance vis-à-vis de l'ancienne tutelle coloniale. La zaïrianisation comporta sa part de batailles idéologiques avec les églises, et avec l'église catholique en particulier, lorsque la suprématie du pouvoir du parti et l'authenticité furent proclamées. Ce processus visant à établir la suprématie totale du parti fut consolidé de façon formelle dans la Constitution de 1974 qui, dans son article 28, énonçait : « Il existe une institution unique, le MPR, incarnée par son président », « qui, *ex officio*, est également président de la république » (Art. 30) (Young et Turner 1985 : 70). Joseph Désiré Mobutu abandonna ses prénoms chrétiens et se fit désormais appeler Mobutu Sese Seko Wa Zabanga, Maréchal du Zaïre.

En 1974, les plans étaient particulièrement ambitieux : on prévoyait une croissance d'au moins 6 % par an, et 25 % minimum du revenu de l'État devaient être consacrés à l'investissement, en sus des investissements du secteur privé. On se référait souvent alors au Zaïre comme au *Brésil de l'Afrique* (Körner 1988 : 74).

Les débuts de la Deuxième République : neuf années de construction de l'État

Les neuf années ayant suivi la prise de pouvoir par Mobutu, décrite ci-dessus dans ses grandes lignes, furent au cœur de la tentative de construction d'un État dans un Congo indépendant. Mobutu convainquit, par la force de ses arguments, de ses moyens financiers, ou de son armée, l'élite émergente d'unifier ses forces dans un projet de développement commun : la construction d'un État-Nation puissant. Son cabinet comprenait des représentants de toutes les parties de cette élite en provenance de toutes les régions du pays. Cependant, la création d'un parti unique, amalgamé à l'État et pouvant virtuellement lui être substitué, ne pouvait pas être perçue comme un acte d'inclusion.

Toutefois, le parti était plus puissant sur papier que dans la réalité, et il n'a jamais joué un rôle prédominant en tant qu'organisation à l'échelle de la Nation. Les différents projets de modernisation furent initialisés dans une perspective descendante, du sommet de l'État vers le bas, et s'avèrent très inégalement répartis sur l'ensemble du territoire congolais. Néanmoins, l'État de Mobutu remit en cause la Loi et les institutions traditionnelles, et transforma les chefs coutumiers en cadres de l'État au niveau local.

L'une des premières mesures du projet de construction d'une Nation fut un immense investissement dans la nationalisation et l'expansion du système éducatif qui rencontra un succès considérable. De plus, la nouvelle loi sur la citoyenneté était inclusive et invitait tous ceux dont l'appartenance à la Nation pouvait être sujette à remise en question, à participer au projet de modernisation. Cette loi s'accompagnait d'une nouvelle loi sur la terre qui transformait certaines parties du territoire en marchandises. Si cette transformation fut couronnée de succès dans le domaine des plantations et des terres appartenant aux entreprises, elle ne réussit pas à atteindre réellement les terres sous le contrôle des autorités traditionnelles, en grande partie en raison du désintérêt du régime pour l'agriculture comme secteur d'accumulation capitaliste.

Le contrôle sur l'extraction des minerais, c'est-à-dire sur la structure économique de base du pays, fut obtenu lors de la mise en place de mesures ultérieures. La nationalisation de l'UMHK et la création de GECAMINES avaient pour objectif de jouer un rôle central dans

l'africanisation de l'économie, faisant passer sous contrôle politique des activités situées au cœur de la production de richesses. L'étape suivante consistait en un programme majeur d'industrialisation. Si la création du complexe d'Inga Shaba accorda un contrôle considérable à Kinshasa sur le Katanga, elle peut également être comprise comme la première tentative pour intégrer l'économie. Les étapes suivantes du projet, comme la transformation de Kisangani en centre de traitement agricole, ne se sont jamais matérialisées⁵⁰. Les investissements étaient très inégaux entre les provinces et tout aussi inégalement répartis entre les différents secteurs d'activité économique, laissant de côté le secteur agricole.

La mise sous contrôle de l'inflation et l'accroissement de la production agricole et minière permit d'atteindre des taux de croissance de 8 % en moyenne, ce qui fournit la base d'hypothèses extrêmement optimistes sur le futur et offrit le potentiel pour une planification économique ultérieure. Les nationalisations de 1973 et de 1975 furent les étapes suivantes, délibérément mises en œuvre pour créer une classe d'entrepreneurs africains⁵¹.

Alors que, pour mener à bien ses combats, l'armée congolaise avait besoin de l'aide des États-Unis, elle fut placée sous le contrôle du Parti-État, et donc politisée, dans le cadre d'un projet plus large de centralisation et de zaïrianisation. Globalement, ces neuf années consacrées à la construction de l'État furent relativement couronnées de succès ; elles virent également la mise en œuvre du projet de construction de la Nation et de zaïrianisation de la politique et de l'économie, et fournirent une base idéologique suffisamment puissante pour attirer et motiver l'ensemble des acteurs majeurs du Zaïre. Pendant cette période, même si l'aide officielle au développement avait été réduite, le Zaïre continuait néanmoins de bénéficier d'un soutien significatif de la part de la communauté internationale.

Ces neuf années représentent la seule phase couronnée de succès pour la création d'une économie capitaliste et la construction de l'État. Durant cette période, les institutions patrimoniales rivales perdirent une partie importante de leur influence au profit de l'État rationnel, de l'éducation séculaire et de l'économie capitaliste. Cette tentative de contrôler les marchés, à la fois en interne et en externe, se déroula de façon concomitante et synergique avec deux révolutions significatives visant à transformer la terre en marchandise et les sujets de l'autorité traditionnelle en citoyens.

Il convient cependant de garder à l'esprit, qu'en dépit des effets que cette transformation produisit sur l'élite et sur les centres économiques urbains, elle eut un impact très limité sur

⁵⁰ Même s'il n'existe pas de preuve formelle de ce phénomène, l'explication la plus plausible de cette négligence à l'égard de l'agriculture réside dans la nature de la politique de cette époque justifiée par un raisonnement théorique spécifique, voir par exemple : Demele, Schöller, Steiner. *Modernisierung oder Marginalisierung. Investierbarer Überschuss und kulturelle Transformation als Grundlagen der Entwicklung*. Francfort 1993, et Steiner, Roald. *Investierbarer Überschuss und Aussenhandel : über interne und externe Bedingungen nachholender Entwicklungsprozesse*. Marburg 1997. Dans une économie fermée, la vitesse de la production des surplus agricoles détermine la vitesse de la croissance du secteur industriel, que ce soit en termes d'intrants matériels ou en termes d'apport de travail pour les entreprises non agricoles. Plus l'agriculture s'avère capable de produire à bas prix, plus les salaires seront bas, ce qui constitue la contrainte la plus importante dans un contexte de rareté du capital. Toutefois, dans une économie ouverte, de la nourriture importée peut être utilisée pour des coûts salariaux inférieurs, lors des étapes d'industrialisation initiale. Les gains à l'exportation utilisés pour subventionner les salaires autorisent une croissance plus rapide du secteur industriel. Les coûts d'ouverture des campagnes et leur passage dans un mode de production commerciale sont énormes, particulièrement dans un pays aussi vaste et aussi peu moderne que le Congo, c'est pourquoi l'agriculture n'a probablement pas été considérée comme la première des priorités dans le contexte de la modernisation. Si certains projets modèles pour le développement agricole furent mis en place, ils suivaient clairement une vision d'une agriculture industrialisée ou mécanisée. En termes de séquençement des investissements, en raison du délai extraordinairement court de la modernisation, la priorité fut donnée aux projets industriels à forte croissance. Étant donné les infrastructures physiques du Congo d'aujourd'hui, ou plutôt étant donné leur absence, les efforts de modernisation et la construction de l'État devront faire face au même problème : comment nourrir à bas coûts les travailleurs qui sont supposés produire des marchandises pour les paysans, et comment construire les infrastructures pour permettre à ces marchandises d'atteindre leurs destinataires.

⁵¹ Cependant, les résultats économiques de cette initiative sont largement perçus comme étant contre-productifs. Ces modifications d'actionnariat ont été reconsidérées aussitôt après et les droits des anciens propriétaires ont été restaurés.

les zones rurales où vivaient près de 75 % de la population. C'est pourquoi ce processus capitaliste embryonnaire restait extrêmement vulnérable.

Le naufrage 1974-1990

La crise qui marqua le commencement de la détérioration démarra, dans le domaine économique, avec le déclin des prix du cuivre, combiné avec le premier choc pétrolier initialisé par l'OPEP. En avril et en mai 1974, les prix du cuivre chutèrent pour atteindre un niveau inférieur de moitié à celui qu'ils avaient atteint lors du précédent pic. L'État zaïrois, en dépit de certaines tentatives pour diversifier son économie, était encore largement dépendant des revenus liés au cuivre : les revenus de l'État, en provenance du cuivre, avaient été multipliés par six entre 1965 et 1974, et étaient passés de 186 millions de zaïres en 1968 à 539 millions de zaïres en 1974, pour retomber à 435 millions de zaïres en 1975 (Körner 1988 : 107).

Alors que le total des exportations représentait des revenus de 1 012,82 millions de dollars en 1973 et de 1 381 millions de dollars en 1974, la chute brutale à 864,88 millions de dollars en 1975 a été durement ressentie (CNUCED). Simultanément, les prix des importations ont en moyenne augmenté, entre 1974 et 1975, de 19 % (Körner 1988 : 99). En tant qu'économie dépendant très fortement des exportations de produits miniers, le Zaïre a été sévèrement frappé par ces chocs externes. D'importants investissements avaient été entrepris dans les infrastructures, dans le domaine des centrales électriques en particulier, mais également, quoique dans une moindre mesure, dans l'industrie, une grande partie de ces investissements ayant été financée par la dette externe garantie par l'État. Ce secteur industriel moderne, d'une taille encore extrêmement modeste, était profondément dépendant d'intrants importés, et en particulier de l'énergie, des machines et des pièces détachées. Le manque soudain de devises s'est immédiatement répercuté sur la production du secteur industriel qui s'est contractée en 1975 de 8,9 %. L'inflation est repartie à la hausse, passant de 16 % en 1973 à 29 % en 1975. Une spirale négative, qui s'est reflétée dans le taux de change au marché noir, s'est mise en place. Alors que le taux de change officiel était d'un dollar pour 0,5 zaïre, le taux au marché noir est passé de 0,75 en décembre 1974 à 1,11 en décembre 1975 (Körner 1988 : 220).

Tandis que le produit national brut se contractait de 5 %, le budget de l'État a dû être ajusté, entraînant en particulier une diminution des investissements. Le désastre économique était présent à tous les niveaux : en interne aussi bien qu'en externe et dans le secteur privé comme dans le secteur public. Mais la catastrophe ne se limitait pas au domaine économique ; le domaine social et le domaine politique étaient également touchés.

Les investissements publics dans l'industrie et dans les infrastructures, avant 1974, avaient été extrêmement inégaux suivant les provinces. 31,6 % de ces investissements étaient allés à Kinshasa et 46,3 % au Shaba (Katanga), alors que le Bas-Zaïre avait reçu 10,38 % et le Haut-Zaïre 6,28 %. L'Équateur et le Kivu avaient obtenu environ 1,5 %, le Bandundu, le Kasai Oriental et le Kasai Occidental, quant à eux, n'avaient rien touché du tout (Kapaji, cité par Young et Turner 1985 : 83). De plus, les sites industriels nouvellement fondés ne réussissaient pas réellement à décoller. Les aciéries de Maluku avaient utilisé 7 % de leurs capacités de production de 250 000 tonnes durant la première année d'exploitation ; à partir de 1975, ce chiffre devait décroître encore chaque année, pour atteindre par exemple 4,2 % en 1976 et 3,2 % en 1977 (Körner 1988 : 81).

Durant la phase de stabilité relative et de croissance, l'urbanisation avait été massive, étant donné que l'emploi formel, que ce soit dans le secteur industriel, dans l'administration ou

dans l'armée, connaissait une importante croissance. Pour l'ensemble des secteurs de l'économie combinés, l'emploi formel agrégé était de 562 134 personnes en 1960 et de 997 600 personnes en 1970. L'emploi d'État (fonctionnaires, personnels sous contrat, enseignants et militaires) était passé de 167 900 personnes en 1960 à 264 700 personnes en 1970, puis à 340 700 personnes en 1975. L'amélioration du secteur de l'éducation et des opportunités d'emploi formel s'était avérée être un facteur décisif pour amener les jeunes dans les villes⁵².

La situation dans les campagnes jouait toutefois comme un repoussoir. La rhétorique officielle soulignait l'importance de l'agriculture, mais peu de choses avaient changé dans les zones rurales depuis l'époque des Belges. L'industrie agroalimentaire ne s'était pas implantée, tel que cela avait été promis, à Kisangani, pour jouer le rôle du troisième pilier de l'économie, et seuls quelques investissements avaient été réalisés dans le secteur des plantations, essentiellement dans le café et l'huile de palme. Au début des années soixante-dix, seuls 1 à 2 % des investissements étaient réalisés dans l'agriculture, par rapport à 3 à 5 % immédiatement avant l'indépendance. (Young et Turner 1985 : 310) Le réseau routier, qui était de toute façon insuffisant pour un pays de la taille du Congo, commença à se détériorer, et le transport rural en fut affecté de façon significative. Compte tenu des mauvaises conditions routières, la durée de vie d'un camion ne dépassait pas 80 000 km⁵³.

Les trois quarts de la population vivaient d'une agriculture de subsistance. L'État avait fixé les prix des produits agricoles ainsi que des quotas de production afin de subventionner les prix de la nourriture dans les villes, et les agriculteurs devaient faire face à une détérioration des termes internes de l'échange. La vente d'un certain volume de produits agricoles ne permettait plus d'acheter la même quantité de biens de consommation que les années précédentes. Alors que les paysans recevaient un prix extrêmement bas pour la plupart des produits agricoles échangeables⁵⁴, la commercialisation de ces biens était organisée par des organismes parapublics qui, habituellement, n'étaient pas capables de rassembler efficacement les récoltes, bien qu'ils payassent des commissions élevées à leurs intermédiaires. Entre 1974 et 1977, alors que le peu de devises disponibles était dépensé pour importer de la nourriture dans les villes, d'importants volumes de maïs pourrissaient dans les campagnes. (Agence pour le Développement International, citée par Young et Turner 1985 : 322)

L'ancien système belge de violence était encore extrêmement vivace : une taxe de capitation, des mécanismes pénaux si les volumes demandés n'étaient pas livrés, et le travail forcé pour les projets d'État, comme la construction de routes, pesaient lourdement sur les paysans⁵⁵. Par contre, les services offerts par l'État comme les écoles, les centres de santé et les routes rurales étaient en déclin.

En conséquence, les jeunes choisissaient en général d'émigrer vers les villes, et les agriculteurs dans les villages retournaient à une agriculture de pure subsistance. Les campagnes refusaient de nourrir les villes.

Un autre désastre prit naissance dans la sphère politique, mais devait s'avérer être un fardeau économique de longue durée. Les liens du Zaïre avec les mouvements de libération angolais remontaient aux années soixante, mais ces relations se modifièrent lorsque la révolution des

⁵² Le nombre d'adultes employés dans l'économie formelle n'a jamais dépassé 25 % de la population adulte même à son plus haut.

⁵³ Le *Bureau des routes* a été surnommé le *Bureau des trous*. (Young et Turner 1985 : 311)

⁵⁴ Nommément : le coton, le café, l'huile de palme, le maïs et le manioc. (Young et Turner 1985 : 311 *sqq.*)

⁵⁵ Young et Turner expliquent le degré de coercition dans les villages en termes de besoins pour les représentants locaux de l'État de percevoir suffisamment d'impôts et d'amendes pour financer leurs propres salaires (*ibid.* : 97).

œillets, au Portugal en 1974, rendit l'indépendance angolaise beaucoup plus probable. Mobutu décida d'envoyer des troupes en juillet 1975, et en août il envahit Cabinda, tandis que l'Afrique du Sud opérait une invasion à partir du sud. Mais le MPLA (Mouvement Populaire pour la Libération de l'Angola), avec l'aide de gendarmes katangais zaïrois et plus tard des forces armées cubaines, défit l'armée zaïroise. Ce désastre militaire causa non seulement la dilapidation de précieuses ressources pour financer la guerre, mais il eut également des conséquences importantes sur la politique régionale et sur les exportations du Congo. La fermeture de la voie ferrée de Benguela au travers de l'Angola, en août 1975, tout comme la saisie des marchandises transportées par voie ferroviaire vers les ports mozambicains de Beira et Maputo l'année suivante⁵⁶, rendit le transport des exportations zaïroises, en particulier celles en provenance du Katanga, via les ports sud-africains de Durban et East London, beaucoup plus coûteux. Le système national de transport (y compris la voie ferrée en provenance de Shaba-Ilebo, le transport fluvial en provenance d'Ilebo-Kinshasa et la voie ferrée en provenance de Kinshasa-Matadi) impliquait non seulement des voyages plus longs, mais n'offrait pas non plus de capacité suffisante pour compenser la fermeture de la voie ferrée de Benguela (Körner 1988 : 101). Cet accroissement des coûts de transport entraîna une réduction supplémentaire des revenus en provenance de l'extraction minière.

En décembre 1975, le désastre était tel que Mobutu était prêt à conclure un accord avec le Fonds Monétaire International. Plusieurs organismes d'assurance sur les crédits à l'exportation déclarèrent le Congo non solvable, et plusieurs banques suivirent entre mars 1975 et début 1976. La coopération avec le FMI débuta en mai 1975 lorsque le Congo fut autorisé, avec une conditionnalité très faible, à puiser dans un mécanisme pétrolier. En mars 1976, un accord portant sur plus de 47 millions de dollars fut trouvé aux conditions suivantes : la monnaie devait être dévaluée de 42 %, les augmentations de salaires devaient être limitées à 20 % puis gelées, et enfin les dépenses du gouvernement devaient être réduites de façon drastique. Cet accord permit finalement d'aboutir à des ententes avec le *Club de Paris* (les crédeturs publics) et le *Club de Londres* (les crédeturs privés) en 1976. La plupart des compagnies parapubliques de commercialisation furent dissoutes, et les entreprises *zaïrianisées* revinrent à leurs propriétaires antérieurs avec un actionariat limité à 60 % (rétrocession). Si le FMI accorda, après moult hésitations, un autre prêt de 32,8 millions de dollars et convint d'un accord de gel supplémentaire de 52,2 millions de dollars en 1977, il semblerait qu'il ne le fit qu'à cause de pressions massives de la part des États-Unis⁵⁷. Dès lors, la crise économique s'était transformée en perturbations politiques avec son lot de grèves sauvages, de licenciements (en particulier dans les entreprises *zaïrianisées*), et l'installation d'une corruption visible et d'une inflation galopante. Cette crise semblait être là pour durer. Un groupe consultatif pour le Zaïre fut formé ; il comprenait les participants du Club de Paris, le FMI et la Banque Mondiale. Ce groupe exerça une forte pression sur le Zaïre pour qu'il développe un programme intégré susceptible de servir de base à un rééchelonnement de la dette. La réponse du Zaïre en novembre 1977 fut appelée « le plan Mobutu », un plan qui visait à réduire la corruption, limiter la dépense publique, augmenter les revenus de l'État, restreindre les importations, accroître la production, réhabiliter les infrastructures, et payer les intérêts dus sur la dette. Ce plan, toutefois, s'appuyait largement sur un financement externe qui dépendait de l'obtention d'un nouvel accord à plus long terme avec le FMI. Le FMI insista pour obtenir une autre évaluation importante du taux de change (72 %), mais cette fois le régime Mobutu refusa.

⁵⁶ Après l'indépendance du Mozambique-FRELIMO, la frontière avec l'ancienne Rhodésie fut fermée.

⁵⁷ Par exemple : Körner 1988 : 113 *sqq.* ; Young et Turner 1985 : 381 ; Interview avec un représentant du FMI, juin 2005.

Alors qu'aucun nouvel accord n'avait pu être obtenu avec le FMI en 1977 et que la mission de ce dernier, en mai 1978, ne devait pas aboutir, une autre crise frappa deux fois au Katanga, maintenant appelé Shaba.

Les gendarmes katangais⁵⁸ avaient eu le temps de se réorganiser, principalement en Angola, où ils aidèrent les Portugais à combattre l'indépendance angolaise. Ils étaient structurés en unités appelées les *flèches noires*, et ils finirent par conclure une alliance de circonstance avec le MPLA. En 1968, les flèches noires décidèrent d'utiliser l'étiquette politique *Front pour la Libération Nationale du Congo* (FLNC). Le Front envahit la province de Shaba en mars 1977, et les Forces Armées Zairoises, l'armée nationale, furent, dans un premier temps, incapables de le combattre. Toutefois, la France fournit une assistance sous la forme d'avions militaires et le Maroc envoya des soldats ; cette assistance permit à l'armée de venir à bout du FLNC. L'armée zairoise tenta alors de pacifier la région. Cette pacification s'avéra être une réoccupation brutale qui entraîna la fuite de plus de 200 000 réfugiés vers le voisin angolais.

En mai 1978, le FLNC attaqua de nouveau la province de Shaba et conquiert la ville de Kolwezi, le centre d'exploitation minière de GECAMINES. Une fois de plus, les Forces Armées Zairoises se montrèrent incapables de protéger les sites d'exploitation minière ou de repousser les forces du FLNC. Cette fois, cependant, l'assistance ne se limita à pas à la France, puisque la Belgique et les États-Unis offrirent également leur soutien. Un grand nombre de Congolais s'enfuirent, craignant une nouvelle « pacification » par l'armée zairoise. Le personnel expatrié refusa de retourner à Kolwezi sans protection, et une *Force de Maintien de la Paix Interafricaine*, composée de 1 500 Marocains plus quelques soldats en provenance du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Togo, du Gabon et de la République Centrafricaine, fut déployée. De plus, « la discipline était si faible au sein de l'armée zairoise que les autorités ont dû procéder à son désarmement ». (Young et Turner 1985 : 258).

Ces deux invasions⁵⁹, et la réaction zairoise qui s'ensuivit, montrèrent non seulement l'extraordinaire faiblesse des forces armées, mais elles menacèrent également le cœur et les revenus de l'État zairois en s'attaquant à l'exploitation minière. En l'absence de contrôle sur l'exploitation minière, l'État zairois n'avait aucun espoir de rembourser ses dettes ou d'arriver à un accord avec l'un quelconque de ses crédeurs.

Les deux crises du Shaba ont convaincu les crédeurs extérieurs du Zaïre qu'une approche à plus long terme incluant des mécanismes stricts de contrôle était nécessaire. En juin 1978, une conférence de crédeurs⁶⁰, portant essentiellement sur la façon de prévenir une troisième intervention au Shaba et sur les processus de stabilisation de l'économie congolaise, s'est tenue à Bruxelles. À moyen terme, les conférenciers exigeaient la mise en œuvre d'un programme d'austérité à Kinshasa, un meilleur contrôle des ressources financières, et la paix avec l'Angola⁶¹. Une autre conférence, qui devait décider de l'octroi d'un soutien financier important en fonction des progrès réalisés dans ces domaines, était prévue en novembre 1979.

Le contrôle des ressources financières fut placé sous surveillance internationale : le FMI envoya Erwin Blumenthal, accompagné d'une équipe de cinq personnes, pour contrôler la Banque Centrale ; le PNUD, quant à lui, délégua Ismail Hakke Battuck pour contrôler le ministère des Finances ; enfin la Belgique dépêcha Robert Waterinchx pour contrôler les Douanes. Les entreprises furent limitées par des quotas pour leurs échanges avec l'étranger, et

⁵⁸ Ce terme fait référence aux soldats anciennement loyaux à Moïse Tshombé durant la sécession n'ayant pas été intégrés dans l'armée nationale.

⁵⁹ Le terme utilisé fait l'objet d'un débat : en effet, si les attaques vinrent de l'autre côté de la frontière, elles furent l'œuvre du peuple congolais.

⁶⁰ Les participants furent la Belgique, le Congo, le FMI, les États-Unis, la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Iran, l'Italie, le Japon, le Canada, les Pays-Bas, l'Union Européenne et la Banque Mondiale.

⁶¹ Les accords de paix furent conclus le 15 juin 1978.

l'importation de biens de luxe fut interdite, tandis que d'autres importations ne furent que restreintes en raison, soit de leur caractère de première nécessité pour la population, par exemple les médicaments et la nourriture, soit de leur caractère obligatoire pour maintenir la production des entreprises, par exemple les pièces détachées et l'énergie. Lorsque la conférence de Bruxelles se réunit à nouveau en novembre 1978, il ne restait pas grand-chose du Plan Mobutu. Au contraire, les crédateurs avaient insisté sur une série de réévaluations de la monnaie et sur la mise en place de mesures d'austérité particulièrement sévères. La signature d'un accord ne fut possible qu'en août 1979.

Dans l'intervalle, Mobutu eut à faire face à une opposition interne acharnée. Le Parlement refusa d'approuver le budget, les étudiants commencèrent à protester contre la hausse des prix de l'eau et de la nourriture, et des émeutes se déclarèrent à Kinshasa et prirent une telle ampleur que le régime dû utiliser la troupe pour les pacifier. L'Église catholique déclara que le contrôle extérieur exercé sur la Banque centrale, le ministère des Finances et les Douanes n'était rien d'autre qu'une *recolonisation*. Des grèves éclatèrent à la GECAMINES, dans les banques, les brasseries, les hôpitaux et le secteur public du transport. Le pays était *de facto* en état d'urgence. Mobutu dut s'appuyer sur l'armée pour reprendre le contrôle.

Le consensus de l'élite préalablement en place ne résista pas à cette pression. Les membres de l'élite se tournèrent de plus en plus vers une politique néopatrimoniale s'appuyant sur des critères ethniques ou régionaux, tandis que Mobutu présidait en tant que chef des *patrons* sur ces institutions fragmentées. Il devint de plus en plus fréquemment le point de référence pour toutes sortes de règles ou de prises de décision. Son chef de la propagande, Dominique Sakombi Inongo, le décrivit comme une espèce de Dieu, flottant parmi les nuages, dans un clip télévisé qui était diffusé quotidiennement avant le principal bulletin d'informations du soir (Michel 1999). Toutes sortes de décisions *ad hoc*, aussi bien dans le domaine politique que dans le domaine économique, furent justifiées simplement par référence à son autorité.

Alors que la corruption et l'enrichissement personnel étaient déjà largement répandus, le besoin désespéré de biens importés et l'impossibilité de vivre avec un salaire ordinaire, pour ceux qui avaient la chance d'avoir un travail formel, conduisirent à des pratiques de plus en plus *inventives* dans le secteur de l'économie informelle. Les entreprises et les offices de commercialisation commencèrent à utiliser le troc dans leurs échanges pour contourner le contrôle des importations mises en place par la banque du Zaïre, c'est-à-dire par le FMI, et les soldats qui n'étaient pas payés se transformèrent en menace pour la sécurité en particulier dans les campagnes. Ceux qui manquaient de munitions se mirent à mendier pour obtenir de la nourriture (Young et Turner 1985 : 259). « Fin 1977, la production était à un niveau inférieur de 17 % à celui de 1974, et les importations avaient diminué de 50 % sur la même période. Le secteur manufacturier ne fonctionnait plus qu'à 40 % de ses capacités, l'inflation était pratiquement de 100 %, et les salaires réels, c'est-à-dire en pouvoir d'achat, ne représentaient plus qu'un quart du niveau de 1970. » (MacGaffey 1991 : 28). Toutes ces conditions devaient favoriser un développement très important de l'économie informelle.

Alors que les crédateurs extérieurs avaient déjà imposé des ajustements structurels sur l'économie, avant la fin de 1970, ils commencèrent à insister sur la mise en place d'une libéralisation politique. Bien que Mobutu fût perçu comme un homme fort autoritaire, sa domination avait failli s'évanouir par deux fois lors des interventions au Shaba. De plus, les conditions de vie s'étaient détériorées de façon tellement massive et tellement rapide, qu'il ne bénéficiait plus que d'un support politique très limité dans les villes. En fait, il dut même se tourner vers les forces armées pour mater à Kinshasa une opposition spontanée.

Les pressions internes et externes conduisirent à un certain nombre de révolutions politiques auxquelles il fut fait référence sous l'appellation de *libéralisation*. En juillet 1977, le poste de

premier ministre, aboli en 1966, fut réintroduit. Des élections se tinrent en 1977 pour la Présidence⁶², le Bureau politique⁶³ et le Parlement⁶⁴. Nguza Karl-I-Bond, connu pour ses critiques vis-à-vis du régime, fut nommé ministre des Affaires étrangères, tandis que Kamitatu Massamba, un autre critique du régime, devint ministre du Tourisme et de l'environnement. Certains députés firent le procès du régime Mobutu, l'accusant de corruption et de mauvaise gestion, et exigèrent la légalisation d'autres partis politiques en dehors du MPR. On assista alors à une courte phase de débats animés, qui ne fut cependant d'aucune utilité pour surmonter la gravité de la crise ou pour réduire la répression. Alors que les mécontents qui se faisaient entendre étaient souvent jetés en prison ou envoyés en exil, des amnisties étaient également prononcées de façon régulière. Les personnes présumées responsables des émeutes de 1980 furent arrêtées puis amnistiées ; en 1982, ces mêmes personnes fondèrent l'*Union pour la Démocratie et le Progrès Social* (UDPS), dont les leaders furent une nouvelle fois arrêtés pour être finalement amnistiés à nouveau.

La répression n'était pas seulement dirigée contre les étudiants protestataires et contre le personnel de l'administration⁶⁵. Mobutu s'adressait à certaines parties des forces armées, les parties dont précisément il craignait un coup d'état. Des généraux furent accusés de haute trahison, et treize sentences capitales furent exécutées. En avril 1980, les services secrets furent réorganisés, le *Centre National de Documentation* fut aboli, et on lui substitua le *Centre National de Recherche et d'Information* et le *Service National d'Intelligence*. La répression et la réorganisation de différents secteurs des forces armées furent la conséquence d'une part, de l'incapacité, particulièrement voyante, des militaires, par trois fois, à protéger l'État, d'autre part, de la crainte que ces mêmes militaires n'intervinssent dans la sphère politique. La création de nouvelles unités semblait être une solution pour rendre un nouveau départ possible, tandis que, dans les unités existantes, les officiers dont la loyauté n'était pas certaine étaient remplacés. De plus, dans le sillage de la deuxième attaque au Shaba, la réorganisation et la formation de l'armée fut entreprise par la France, la Chine et Israël (Young et Turner 1985 : 268).

La consolidation s'avéra extrêmement difficile. Les banques zairoises perdirent la confiance de leurs clients, et il n'y avait pratiquement plus aucune liquidité circulant dans l'économie officielle, en dépit de la présence d'importantes liquidités sur le marché noir. Deux *mesures* visant à la *démonétisation* de l'économie furent mises en œuvre. En juillet 1979, une campagne contre la corruption s'avéra être un pillage des prétendus *saboteurs* ; des soldats fouillèrent des boutiques, des bureaux de change et certains bureaux, et prirent tout l'argent liquide qu'ils trouvèrent. À Noël 1979, Mobutu décréta l'invalidation des anciens billets de cinq et dix zaires, et décida de leur substituer de nouveaux billets auxquels il imposa des restrictions portant sur le nombre de billets que les individus et les entreprises étaient autorisés à posséder, avec l'exigence que cet argent soit déposé dans des banques. Alors que ce processus était censé prendre trois jours, il se prolongea jusqu'en 1980. Il n'y avait pas assez de nouveaux billets, et la police tira à plusieurs reprises sur la foule qui faisait la queue devant les banques et les bureaux de poste qui se montraient dans l'incapacité d'échanger leur argent.

Le régime subissait une crise après l'autre. En janvier 1980, le gouvernement fut remanié et treize des vingt-deux ministres furent remplacés, tandis qu'en avril des manifestations

⁶² Mobutu fut le seul candidat et il aurait obtenu 98 % des voix (Körner : 132).

⁶³ 167 candidats étaient en compétition pour 18 sièges (*ibid.*).

⁶⁴ 2 000 candidats étaient en compétition pour 270 sièges au Parlement (*ibid.*).

⁶⁵ La communauté internationale porta une certaine attention au massacre d'au moins 500 habitants du village d'Idiofa (janvier 1978) et de plus de 250 jeunes trafiquants de diamants près du fleuve Lubilashi (juillet 1979). (Körner 1988 : 132)

étudiantes furent réprimées, en forçant 4 000 étudiants à s'enrôler dans l'armée ; les écoles ainsi que les universités furent fermées.

Le gouvernement dut également subir la pression d'un conflit qui se déclencha à propos de la terre. Au Congo Oriental, qui comparativement au reste du pays bénéficiait de terres agricoles relativement exploitables, les lois sur la réforme de la terre et sur la citoyenneté de 1972 et de 1973 avaient conduit à une situation dans laquelle de nombreux Kinyarwandas avaient acheté des terres sur lesquelles ils élevaient du bétail et produisaient du fromage. Les communautés locales se sentirent expropriées de leurs terres, non pas tellement par l'État, qui avait transformé certaines terres en biens commerciaux, mais plutôt par les populations parlant rwandais. Finalement, elles purent demander l'application de la nouvelle loi sur la citoyenneté de 1981, qui excluait du droit de vote et de la citoyenneté ceux qui étaient *perçus* comme des étrangers. Seules les personnes qui pouvaient démontrer une connexion ancestrale avec la population résidant sur le territoire avant 1885 pouvaient être reconnues comme citoyens (Mamdani 2001 : 244). Des troubles considérables s'ensuivirent. Pour la première fois, la minorité Kinyarwanda fut étiquetée comme un groupe spécifique par rapport à la majorité indigène. Les urnes ayant été brisées, aucune assemblée provinciale ne put être élue dans les provinces du Kivu à l'est du pays (Mamdani 2001 : 245).

Tandis que les négociations avec les institutions internationales pour le rééchelonnement de la dette se poursuivaient, la Banque Mondiale assumait à ce moment-là, à la place de la Belgique, le rôle de coordonnateur des crédeurs. Les prises de décision au quotidien face à des crises protéiformes se poursuivaient également. Lorsque la pression interne en provenance de l'administration publique ne fut plus supportable, la décision fut prise d'augmenter les salaires, ce qui remit totalement en cause l'ensemble des calculs effectués par le FMI⁶⁶. En avril 1981, le ministre des Affaires Étrangères Nguza Karl-I-Bond ne revint pas d'une visite officielle en Belgique où il demanda l'asile politique⁶⁷. Alors que le FMI essayait de réduire les budgets pour le paiement de ceux qui étaient *perçus* comme des *professeurs fantômes*, les vrais professeurs manifestaient dans les rues contre la diminution de leurs revenus. L'inflation et la dualité des taux de change continuaient de détériorer ce qui restait de l'économie formelle. En 1981-1982, GÉCAMINES n'était plus capable d'investir dans des machines ou dans des pièces détachées. Aucune alternative économique n'avait été développée, et en ce qui concerne le cuivre, la matière première la plus importante pour lui, le Zaïre se retrouvait dans une position bien plus vulnérable qu'avant. Le pourcentage de la production industrielle dans le Produit Intérieur Brut avait décliné de 10 % en 1975 à 2 % en 1982. L'économie officielle était engagée dans un processus rapide de disparition. Les marchés noirs et la contrebande avaient pris le dessus, le contrôle des échanges avec l'étranger n'avait plus aucun sens, l'économie de subsistance connaissait un nouveau développement, et la désindustrialisation avait conduit à une chute de près d'un tiers en moyenne de la consommation privée entre 1975 et 1982. Le pouvoir d'achat du salaire minimum avait chuté de 52 % entre 1975 et 1978, puis encore de 86 % entre 1979 et 1982 (Körner 1988 : 164). L'apport quotidien moyen en calories et en protéines était en chute libre, et la différence entre un emploi officiel ou un statut de travailleur indépendant et une activité de commerçant ou de contrebandier commença à s'estomper. Des cercles de contrebandiers furent observés, par exemple à Mbuji-Maji, le centre diamantaire du Congo. Finalement, le commerce du diamant devint plus important que celui du cuivre.

Avant 1985, les crédeurs internationaux commencèrent à réaliser que de continuer à avoir pour seul objectif le remboursement de leur dette constituait une position intenable. Le Zaïre

⁶⁶ Une augmentation prévue des salaires de 15 % fit exploser le déficit budgétaire prévu de 501 millions de zaïres à 1 416 millions de zaïres (Körner 1988 : 143).

⁶⁷ Il revint au Zaïre en 1985 et devint plus tard ambassadeur aux États-Unis.

dépensait la majorité de ses revenus pour rembourser sa dette, non seulement celle qui s'était accumulée durant la courte période où le pays avait effectué des investissements lourds dans les infrastructures, mais également celle qui provenait des rééchelonnements successifs. À partir de 1983, la Banque Mondiale essaya d'imposer, lors des négociations entre le Zaïre et ses crédeurs, une approche à plus long terme, plus orientée vers le développement (Körner 1988 : 175). Un certain nombre de parties d'un Plan Mobutu modifié furent réintroduites dans les négociations sur le nouveau programme d'investissements publics. La distribution d'eau et d'électricité et les moyens de transport devaient être réhabilités. Au même moment, un important programme officiel de *libéralisation*, c'est-à-dire l'abolition des licences d'importation et du contrôle des échanges avec l'étranger, fut mis en place avec pour objectif d'assécher le marché noir. L'exploitation minière des diamants et de l'or fut libéralisée. Mais les mesures d'austérité sur le budget de l'État devinrent encore plus rigoureuses : 70 000 professeurs furent licenciés et le coût de l'eau, de l'électricité, ainsi que d'autres services de base fut augmenté de façon drastique. En conséquence, la population subit de plein fouet une misère encore plus terrible. En trois mois, en 1983, les prix du manioc augmentèrent de 150 %, ceux du transport de 104 %, ceux de l'énergie de 46 % et ceux des services médicaux de 39 %. Avant le début de 1984, le revenu minimum de survie à Kinshasa était évalué à 3 037 zaires. Toutefois, les policiers et les simples soldats gagnaient effectivement 400 zaires, les officiers des douanes 800 zaires, et les professeurs et les officiers militaires de haut rang 1 000 zaires (Banque Mondiale 1985 : 46).

Tandis que le FMI, en 1984, considérait le succès zaïrois dans le domaine de la stabilisation comme étant spectaculaire (sic) (Körner 1988 : 184), les tensions sociales commencèrent à se manifester avec violence. Des bombes explosèrent à Kinshasa, tuant et blessant de nombreuses personnes ; deux partis politiques, en exil à Bruxelles, revendiquèrent ces attentats. Un coup d'état militaire eut lieu, mais échoua suite à l'intervention de services secrets occidentaux. Mobutu réorganisa une nouvelle fois les services secrets et créa un groupe antiterroriste de 20 000 hommes qui étaient supposés se substituer à la *gendarmerie*. En novembre 1984, les rebelles du *Parti Révolutionnaire du Peuple* de Laurent Kabila, un ancien camarade de Lumumba qui avait lancé une guerre souterraine de longue durée dans la province du Kivu, occupèrent la ville occidentale de Moba. Alors que l'armée zaïroise réussit à reconquérir la ville, les troupes de Kabila attaquèrent à nouveau en juin 1985 et furent à nouveau repoussées.

Cette violence, accompagnée de nombreuses émeutes, de grèves, et d'une sévère répression militaire ainsi que de la refonte du cabinet et des forces militaires, permit l'orchestration de la réélection de Mobutu en 1984⁶⁸. Certaines grèves, comme celle des travailleurs du transport ONATRA, affectaient le pays entier et les émeutes n'étaient pas limitées à Kinshasa.

Les négociations avec le FMI se prolongèrent, mais finalement le régime Mobutu, quoique involontairement, remplit toutes les exigences imposées par le Fonds. L'administration publique fut réduite de 13 % en 1984 et de 21 % en 1985. Étant donné que le régime avait dépassé le montant maximal, convenu avec le FMI, des emprunts auprès d'un crédeur privé, l'un des deux avions appartenant à Air Zaïre dut être vendu. Finalement, un programme d'ajustement structurel, comprenant un plan sur cinq ans pour 1985-1990, entra en vigueur. L'investissement public devait augmenter de 166 milliards de zaires et l'investissement privé de 95,3 milliards de zaires, ce qui, en cumulé, représentait environ 4,5 milliards de dollars.

Un code d'investissement encore plus libéral que le précédent fut introduit en 1987, et le FMI trouva que : « Les politiques économiques du Zaïre... sont désormais largement satisfaisantes. » (enquête FMI 3 mars 1986 : 75, cité dans Körner 1988 : 197) Cependant, au

⁶⁸ Le résultat officiel fut de 99,16 % des votes. (Körner : 1988 185).

niveau politique, il devenait de plus en plus difficile pour le régime de rester au pouvoir, alors que des manifestations violentes et non violentes devenaient de plus en plus fréquentes, et que le consensus de la *vieille élite* se délitait. Pour satisfaire les hommes forts régionaux et locaux, il devenait nécessaire de les acheter par des décisions politiques. La répression⁶⁹ et les remaniements politiques furent les réponses internes apportées aux problèmes posés par les critiques émanant des travailleurs non payés, par les désaccords en provenance de l'administration et par l'opposition politique, interne et externe au Parlement, et en provenance de l'armée. Au plan international, Mobutu initialisa l'utilisation d'une rhétorique plus enflammée : il annonça que le remboursement de la dette serait limité à 10 % du montant des exportations et à 20 % du budget de l'État ; il accusa les crédateurs d'avoir provoqué de sanglantes émeutes dans un certain nombre de pays d'Afrique, tandis qu'ils abusaient de sa crédibilité personnelle et de la stabilité politique du Zaïre pour extorquer le remboursement de la dette à une population réduite à la misère. Pendant ce temps, l'incapacité de l'État à satisfaire à l'une quelconque des attentes des populations entraîna l'apparition de formes de protestations politiques plus organisées (en opposition aux pillages et aux émeutes spontanés). Ces protestations étaient conduites en particulier par l'Église catholique, mais d'anciens représentants de l'État commençaient également à exiger des changements avec insistance.

Le long déclin 1974-1990

En résumé, on peut dire que les nombreuses crises qui ont frappé le Zaïre depuis 1974 conduisirent rapidement à une spirale régressive négative qui affecta l'ensemble des sous-systèmes de l'État, réduisit ses capacités bureaucratiques et laissa la voie libre à de nombreuses institutions *informelles*. Le consensus originel, établi entre l'élite à l'échelle de la Nation, s'avéra incapable de gérer ces crises ; il finit par se briser et par laisser la place à une politique de type *patron*.

Une série de chocs économiques s'avèrent suffisamment puissants pour que le décollage tant attendu de l'économie ne se produisît pas. On assista plutôt à une contraction particulièrement marquée de la croissance et des investissements, qui entraîna une paupérisation extrêmement rapide de la population dont l'économie zaïroise ne s'est toujours pas remise.

À partir de 1975, le FMI devint le principal décideur dans un contexte de désastre économique. Bien qu'il fût convaincu de contribuer à une stabilité macroéconomique de bon aloi, le Fonds, au travers de ses interventions, ne réussit pas à produire les effets désirés de stabilisation de l'économie, sans même parler de stimulation de la croissance et de transformation capitaliste. Les effets concrets de ces interventions furent la destruction des actifs du pays et un affaiblissement des capacités administratives de l'État.

La vie au Zaïre dut s'ajuster à des circonstances qui s'étaient profondément modifiées : le troc, la contrebande, la corruption et l'informalisation de l'ensemble de l'économie s'installèrent massivement et durablement. Le terrain gagné par le secteur capitaliste et par l'État rationnel dans le passé fut perdu au profit des groupes néopatrimoniaux et du secteur informel, en concurrence pour la possession des actifs.

En réponse à la crise, le régime Mobutu se transforma : ce qui avait commencé comme un projet de construction de l'État se transforma de plus en plus en un régime néopatrimonial tendant à conserver le pouvoir par tous les moyens possibles. Mobutu lui-même se mua en patron ou en despote, en ce sens qu'il devint la référence ultime dans tous les domaines.

⁶⁹ Les membres de l'UDPS, en particulier, en dépit de l'amnistie de 1985, furent envoyés en prison ou détenus. L'armée fut accusée de graves violations des droits de l'homme. (Körner 1988 : 199).

Depuis sa position à la tête de l'État, il devint capable de contrôler les systèmes de patronage les plus influents dans les secteurs militaires, administratifs et financiers, mais il devait faire face à des difficultés de plus en plus grandes pour maintenir tous ses *clients* satisfaits.

Dans ce contexte problématique, le régime lui-même dut prendre une multitude de décisions qui reflétaient la prise de pouvoir d'institutions néopatrimoniales concurrentes : le remplacement des anciennes capacités d'État par des personnes recrutées sur des critères de loyauté vis-à-vis du patron, ou le fait de se reposer sur des réseaux auxquels la confiance était accordée sur des bases personnelles, réseaux qui allaient rapidement prendre une coloration ethnique, accompagnèrent les tentatives pour essayer de « joindre les deux bouts ». L'organisation de la vie, dans toutes les sphères d'activité, devint de plus en plus informelle ou tomba dans une multiplicité déconcertante de cadres institutionnels.

La longue déchéance de l'État bureaucratique en faveur des réseaux de patronage fut essentiellement déclenchée par le déclin économique, qui entraîna une baisse des impôts et une réduction massive de la capacité à promouvoir la croissance et à construire un secteur capitaliste. L'intervention du FMI négligea totalement, ou tout au moins sous-estima largement, cette menace, et causa une nouvelle réduction inéluctable de l'accumulation des actifs et des capacités de l'État. De plus, les interventions militaires constituèrent non seulement une menace pour l'État, mais mirent également en avant, de façon évidente, le fait que ce dernier avait perdu son monopole du pouvoir, monopole qui ne pouvait être restauré que par des interventions extérieures.

En chemin pour l'effondrement 1990-1997

À l'orée de 1990, Mobutu tenta de contenir la pression internationale et d'y apporter une réponse au travers du passage à la *Troisième République* qui devait se caractériser par une concurrence politique multipartite. Il renomma son parti *Mouvement Populaire pour le Renouveau* (conservant donc l'acronyme MPR), abolit le comité central et le bureau politique, et admit la présence de groupes politiques concurrents. À partir de cette date, le parti et l'État étaient supposés constituer deux entités différentes, et l'indépendance du corps législatif était en principe établie. En moins d'un an, plus de 200 partis furent créés, parmi lesquels l'ancienne unité d'action partiellement clandestine d'Étienne Tshisekedi, l'*Union pour la Démocratie et le Progrès Social*. D'autres partis virent également le jour comme l'*Union des Fédéralistes et des Républicains Indépendants* (UFERI) de Nguza Karl-I-Bond, le neveu de Moïse Tshombé, et le *Parti Démocrate et Social Chrétien* (PDSC) de Joseph Ileo. Il est frappant de constater que, à l'image de ce qui se passa à la fin des années cinquante, ces partis furent en général fondés sur des bases ethniques ou régionales⁷⁰. Ils avaient également tendance à être dirigés par des personnes qui avaient déjà été actives en politique, la plupart ayant occupé des fonctions de ministre ou de premier ministre pendant un certain temps, et qui s'évertuaient désormais ouvertement à créer leurs réseaux patrimoniaux.

Les partis organisèrent une *Conférence Nationale Souveraine*, comptant 1 860 délégués, qui était supposée décider de l'avenir du pays, et qui s'ouvrit officiellement en août 1991. Les nouveaux partis les plus importants décidèrent d'une *Union Sacrée* dont l'objectif était de former une opposition unie contre le MPR de Mobutu. Toutefois, la nomination de Nguza Karl-I-Bond comme premier ministre fit éclater cette coalition.

En réalité, la Conférence Nationale avait un champ d'action des plus réduits. En 1990, les revenus de l'exportation chutèrent à nouveau pour atteindre leur plus bas historique lorsque

⁷⁰ UDPS – Kasai ; UFERI – Katanga ; PDSC – Kinshasa et Bas-Congo (Körner 1993: 519).

les diamants remplacèrent le cuivre comme principale source de devises, et que les bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux ramenèrent l'Aide Officielle au Développement (AOD) à moins de 5 % du PIB. Les bailleurs de fonds insistaient sur le fait que désormais l'assistance internationale serait conditionnée par la démocratie.

Il y eut pourtant un sujet qui maintint la Conférence Nationale occupée : la question de la citoyenneté. Il s'agissait de déterminer qui devait être considéré comme étant Congolais⁷¹. La perspective de devoir organiser la Conférence Nationale puis des élections politiques où plusieurs partis seraient en concurrence, et ce, dans un délai très court, a conduit les autorités locales à lancer une campagne d'identification des ressortissants nationaux zairois (Mamdani 2001 : 249). Mobutu voulait s'assurer que seuls les indigènes⁷² des différentes régions pourraient être présents à la Conférence Nationale en tant que représentants. Cette mesure, qui affirmait l'exclusivité de la loi sur la citoyenneté de 1981, excluait de la Conférence un certain nombre de politiciens en campagne.

Peu après son lancement, la Conférence Nationale s'était non seulement divisée, mais avait dû faire face à de graves émeutes qui s'étaient déclenchées en septembre 1991 lorsque des militaires qui n'avaient pas reçu leur solde commencèrent à se livrer à des pillages à Kinshasa et dans d'autres centres urbains. Ces émeutes se poursuivirent en 1992 lorsque des affrontements violents se déroulèrent dans de nombreuses parties du pays⁷³ et ne purent être stoppés qu'avec l'aide de militaires belges et français dont le mandat officiel était d'évacuer leurs ressortissants respectifs. La Conférence Nationale et le régime Mobutu commencèrent à se livrer à une lutte pour déterminer qui était réellement au pouvoir. Lorsque la Conférence Nationale prit les devants et forma un gouvernement de coalition, de nombreux ministres et les forces armées étaient encore officiellement sous le contrôle de Mobutu. Des rumeurs de coup d'état militaire aggravèrent la peur de l'éventualité d'une intervention en provenance du camp Mobutu. À l'horizon 1993, des gouvernements *pro* et *anti* Mobutu furent créés, qui, de fait, ne contrôlaient pratiquement rien. Kongo wa Dondo fut coopté premier ministre ; il promit une politique d'austérité économique et des réformes de libéralisation du marché.

GECAMINES, qui avait longtemps constitué la colonne vertébrale économique du pays, s'écroula complètement sous les coups combinés de la dégradation des infrastructures et des équipements, de la débâcle des mines de Kamoto, et des émeutes du Shaba. L'ensemble de ces événements conduisit à une chute de la production, qui passa de 440 848 tonnes de cuivre et 54 043 tonnes de zinc en 1989 à seulement 32 412 tonnes de cuivre, 2 515 tonnes de zinc et 3 631 tonnes de cobalt en 1994. La RDC se retrouva, à la fin des années quatre-vingt-dix, avec un revenu *per capita* de 99 \$ annuels, et une espérance moyenne de vie de 45 ans. À ce moment-là, l'administration publique s'était déjà totalement désagrégée. Les militaires ainsi que les salariés de l'éducation et de la santé n'étaient plus payés par l'État, et étaient contraints pour survivre de se vendre à des acteurs privés, voire de se livrer à des activités violentes.

Au Congo Oriental, les conflits à propos de la terre étaient devenus violents, et Mobutu envoya la *Division Spéciale Présidentielle* (DSP) et la *Garde Civile* pour faire face à cette menace. Étant donné que ces deux forces armées manquaient de moyens de subsistance, ils

⁷¹ Le sujet était réellement chaud. Avant octobre 1990, le Front Patriotique Rwandais (RPF) avait commencé à lancer des opérations militaires au Rwanda depuis l'Ouganda. De nombreux Banyarwanda du Congo rejoignirent le RPF ; le régime Mobutu répondit avec une vérification sur le terrain de qui était Zaïrois et qui ne l'était pas, le fait que les ancêtres de la personne aient vécu au Congo avant ou uniquement après la conférence de Berlin déterminant la réponse. En conséquence, de nombreux rwandaphones se virent refuser la citoyenneté. (Mamdani 2001 : 245).

⁷² Dans ce contexte, le mot indigène ne signifie pas simplement citoyen, mais inclut aussi la résidence dans une province particulière. Le concept de « Zaïrois » avait été abandonné.

⁷³ Cela s'est produit, en particulier au Shaba, entre deux ethnies rivales : les Luba et les Lunda (Körner 1993 : 520).

commencèrent à vivre aux dépens de la population locale, ce qui généra encore plus de violence. On estime que 10 000 à 20 000 personnes furent tuées, tandis que 200 000 autres durent fuir le Kivu (Mamdani 2001 : 253).

L'aspect ethnique du conflit fut encore aggravé par l'arrivée d'environ 50 000 réfugiés du Burundi, au Nord et au Sud-Kivu, à la fin de 1993 et au début de 1994. Ils fuyaient la terreur armée qui s'était déchaînée sur le Burundi à partir d'octobre 1993 après l'assassinat de Melchior Ndadaye, le premier président burundais élu démocratiquement, tué trois mois seulement après son élection.

D'avril à juin 1994, le génocide au Rwanda voisin tua entre huit cent mille et un million de personnes. Alors que Mobutu avait préalablement soutenu le régime de Habyarimana à Kigali, il autorisa les Français à lancer leur *Opération Turquoise* à partir du territoire zaïrois. Lorsque les Français durent finalement se retirer en faveur du Front Patriotique Rwandais, ce fut le signal d'un exode en direction du Zaïre pour les populations rwandaises. En juillet 1994, environ un million de personnes traversèrent la frontière pour entrer au Congo. Toutefois, ces gens qui pénétraient au Congo n'étaient pas seulement des réfugiés désespérés fuyant les assassinats au Rwanda ; il y avait également de nombreux membres de l'ancien gouvernement rwandais, accompagnés des militaires et des milices qui avaient organisé et perpétré le génocide, qui arrivaient au Congo entièrement armés pour pénétrer dans les villages et les camps de réfugiés installés le long de la frontière rwandaise. Les militaires amenèrent avec eux « au moins quatre batteries antiaériennes et des canons antichars » et déclarèrent que « (s'ils avaient) perdu une bataille au Rwanda, le combat continuait » (Melvern 2002 : 216). On estime qu'il y avait environ 20 000 soldats armés et *Interahamwe* à Bukavu et de 30 000 à 40 000 à Goma (Mamdani 2001 : 254).

Les Nations Unies et les ONG internationales du Nord installèrent des camps, et fournirent eau et nourriture à cet afflux d'un million de personnes. Toutefois, ils échouèrent dans leur tentative de désarmement. Au contraire, des armes de plus en plus nombreuses arrivèrent dans les camps, où des réfugiés en nombre de plus en plus important furent armés et entraînés, ces camps devenant des bases pour le recrutement d'enfants soldats. Ces camps géants devinrent une source de troubles graves pour la population des provinces du Kivu, qui dut faire face à des pillages armés, des viols de masse et des assassinats. Les populations ayant une origine Kinyarwanda étaient non seulement menacées de se voir refuser la citoyenneté, mais leur vie était aussi sérieusement en danger. Une délégation du gouvernement de Kinshasa, la commission Vangu, inspectant la situation dans les provinces du Kivu en 1995, conclut même que tous les locuteurs du kinyarwanda étaient des réfugiés et devait être expulsés du Congo.

Un régime de terreur fut mis en place par les *Interahamwe* armés basés dans ces camps de réfugiés. Lorsqu'ils se livrèrent au pillage des campagnes, ils le firent en coopération avec l'armée congolaise. En réponse, le RPF rwandais (le Front Patriotique Rwandais, qui avait formé le nouveau gouvernement à Kigali) commença à armer les Kinyarwanda congolais, tandis qu'un nombre croissant d'autorités autochtones créaient leur propre milice armée, auxquelles on se référait par le terme générique de *Mayi-Mayi* ou *Mai-Mai*. Comme Mamdani le fait observer, la vie était devenue un enfer à cause d'une part, de la dollarisation de l'économie, une situation qui avait été créée par les Nations Unies et les ONG internationales et, d'autre part, du fait que la politique était réduite à un ensemble d'options militaires. « Les effets de la militarisation furent de réduire toute la politique crédible à une politique armée. » (Mamdani 2001 : 261).

La période de transition entre 1990 et 1997 fut donc caractérisée par une ethnicisation croissante de la politique ou, pour reprendre les mots de Peemans, par la « multiplication des réseaux multifonctionnels d'autonomisation » (Peemans 1997 : 94 *sqq.*), accompagnée d'une

militarisation croissante. En conséquence, l'objectif principal des élites n'était plus uniquement de se garantir un accès privilégié aux ressources contrôlées par l'État, mais plutôt de rechercher les bases qui leur permettraient une accumulation privée de richesse et qui leur offriraient une légitimité aux niveaux régional et local. Les dernières années du régime Mobutu ne peuvent pas être simplement réduites à des conflits politiques sans fin entre l'opposition démocratique conduite par Tshisekedi et le régime despotique de Mobutu (Peemans 1997 : 100). C'est plutôt le développement de réseaux de plus en plus autonomes qui sapait la stabilité fragile du régime Mobutu et qui menaçait l'intégrité de l'État. Néanmoins, Mobutu réussit à se maintenir au pouvoir jusqu'en 1997, essentiellement grâce à ses importants réseaux clientélistes supraethniques, et grâce au fait qu'il avait réussi à maintenir son contrôle sur l'industrie du diamant, la banque centrale, et les éléments les plus efficaces de ses forces de police et de ses forces militaires (le DSP et les services de sécurité) (Peemans 1997 : 98). Ce n'est que la rébellion menée par Laurent Kabila, un *vieux de la vieille* de la politique congolaise quoique relativement marginalisé, largement financée par l'étranger, qui réussit à mettre fin au régime Mobutu. Cette fois, en l'absence du soutien militaire des pays occidentaux (en dehors de la France) et abandonné par son armée, qui subissait un processus de désintégration depuis le début des années quatre-vingt-dix (de Villers 2005 : 54), Mobutu fut finalement chassé du pouvoir en 1997.

L'effondrement des ruines de l'État bureaucratique

Durant cette période désastreuse de la III^e République, un certain nombre d'événements se produisirent et un certain nombre de décisions furent prises, dans différents domaines, qui eurent pour effet d'accélérer la spirale descendante et d'aboutir à un écroulement total et irréversible. Premièrement, la pression nationale et internationale avait insisté sur l'introduction d'une concurrence et d'élections multipartites dans un pays pratiquement dévasté. Ce processus, qui était supposé être l'instrument politique qui permettrait l'amélioration de la situation au Zaïre, s'avéra en fait être une étape marquante de l'effondrement final. Les principales causes des troubles du Zaïre étaient supposées être la nature autoritaire et clientéliste du régime Mobutu combinée avec un manque de transparence, des caractéristiques que l'on qualifie habituellement de *corruption* ou de *mauvaise gouvernance*. Selon la sagesse politique habituelle, la démocratie constitue l'instrument pour surmonter ce type de problèmes, et est même supposée être un prérequis à la croissance économique. Cependant, contrairement à ces hypothèses, l'introduction de la démocratie a fait basculer le pays dans un déclin économique encore plus marqué, et a permis l'éclosion de réseaux compétitifs opérant ouvertement, certains d'entre eux se tournant vers le crime et/ou vers la violence.

Deuxièmement, en 1990, la communauté internationale avait décidé d'interrompre brutalement l'aide au développement et de ne rouvrir le robinet des crédits qu'après un changement de régime. Cependant, la multitude de nouveaux partis émergents prenait plutôt racine dans des connexions régionales ou ethniques que dans des programmes politiques cohérents. C'est pourquoi, jusqu'en 1997, ces partis s'avérèrent incapables de former une opposition à Mobutu unifiée, de mettre en œuvre des changements, de prendre en main les processus de décision au Zaïre, et de forcer Mobutu à quitter le pouvoir. Ce sont plutôt les reliquats de l'État *Mobutuiste* qui continuaient de diriger un certain nombre de secteurs étatiques, en particulier l'extraction minière et l'armée, ces derniers ne constituant plus des organisations centralisées mais des réseaux de patronage ayant leurs propres clients dépendants. Au même moment, la Conférence Nationale débattait de la nouvelle Constitution et décida de renommer le pays *République Démocratique du Congo*. La Conférence tenta

également d'établir une définition exclusive, la plus restrictive possible, de la citoyenneté, qui aboutirait à l'exclusion de nombreuses personnes qui étaient auparavant considérées comme des citoyens. Les décisions concernant la citoyenneté étaient un prérequis à la tenue d'élections qui devaient supposément se tenir dans les meilleurs délais.

De plus, la Conférence Nationale, un organisme qui comprenait plusieurs centaines de partis politiques et certains politiciens de premier plan de retour d'exil, comme par exemple l'ancien premier ministre adjoint de Lumumba, Antoine Gizenga (Parti Lumumbiste Unifié 2005), tendait à accroître la confusion⁷⁴ et les tensions qui régnaient autour des règles et des institutions de prise de décision plutôt qu'à les réduire. La Conférence fut incapable de conduire un processus organisé de préparation électorale et s'avéra profondément divisée en factions politiques dont certaines allaient devenir des factions armées.

Parmi les facteurs supplémentaires qui accélérèrent l'écroulement de l'État, on peut citer la violence qui accompagna les luttes pour l'accès à la terre au Congo Oriental. Les Kinyarwanda exclus furent privés de leur citoyenneté et de leur accès à la terre, à tel point qu'une commission gouvernementale conclut qu'ils devaient tous être traités comme des réfugiés et être expulsés du Congo. Intervenant dans ces conflits violents, la Garde Présidentielle et la Garde Civile, qui n'étaient toujours pas payées, alimentèrent encore plus la violence en vivant aux crochets de la population. Le nombre de tués est estimé entre 10 000 et 20 000 personnes et celui des réfugiés à 200 000 personnes. L'armée, qui avait toujours été relativement indisciplinée, ne suivait plus désormais la chaîne de commandement émanant de Mobutu.

Alors que la situation au Congo était déjà totalement hors de contrôle, l'afflux de réfugiés, tout d'abord du Burundi puis du Rwanda, avec plus d'un million de personnes, transformèrent la vie dans l'est du pays en un véritable enfer. De fait, la multiplication des institutions et des acteurs entre 1994 et 1996 au Congo Oriental fut extraordinaire et absolument sans précédent. On y trouvait : le gouvernement Mobutu, ou tout au moins ce qu'il en restait ; la Conférence Nationale ; l'armée congolaise avec ses divisions, qui subsistait en arrachant à ses différents clients le peu d'argent qui leur restait ; l'ex-armée rwandaise et son gouvernement, qui vivaient également aux crochets de la population ; les Nations Unies et la communauté internationale, qui prenaient soin des réfugiés rwandais et mettaient en place un cadre totalement nouveau ; et enfin les combattants Maï-Maï locaux.

Alors que la situation était certainement une situation de compétition, caractérisée par une rivalité intense, elle était tout sauf démocratique. Il n'existait aucun mécanisme destiné à arbitrer entre les prétentions des différentes parties sur des bases politiques et sans violence. Au contraire, les aspirations politiques se réduisaient de plus en plus à la mise en œuvre d'une politique armée.

Ce qui finalement allait déclencher l'écroulement du Congo, ce fut l'introduction d'une concurrence multipartite et la formation d'une *Union Sacrée* qui établit un gouvernement concurrent... mais se montra totalement incapable de gouverner. Ceci devint particulièrement clair lorsque les conflits pour la terre et la citoyenneté prirent une tournure violente. L'armée n'avait plus la volonté, ou la capacité, de soutenir le monopole d'un pouvoir en train de se désagréger en groupes autonomes et qui vivait aux crochets de la population. L'incapacité de l'un quelconque de ces acteurs à gérer l'énorme flux de réfugiés et à empêcher la création de

⁷⁴ Les événements suivants démontrent cette confusion. Mobutu nomma Tshisekedi premier ministre, mais ce dernier refusa (juillet 1991). En octobre, il fut de nouveau nommé premier ministre et accepta pour quelques jours, puis il démissionna suite à des désaccords avec Mobutu. En août 1992, la Conférence Nationale Souveraine élut Tshisekedi premier ministre. Le 1^{er} décembre, Mobutu écarta l'ensemble des ministres de Tshisekedi dont il n'approuvait pas la nomination. Six jours plus tard, il ordonna la fin de la Conférence, qui prit effectivement fin le 6 décembre. (Nzongola-Ntalaja : 274 *sqq.*)

groupes Maï-Maï armés contribua encore plus à la transformation finale d'un État-Nation en une arène ouverte à tous les seigneurs de la guerre. L'armée qui devait traverser la frontière en 1996 ne fut que le coup de grâce porté à ce qui avait été l'État congolais.

Deux guerres brutales : 1996 à 2002

La campagne de Laurent Désiré Kabila devint célèbre pour avoir balayé le Zaïre et lui avoir permis d'entrer à Kinshasa en quelques mois. Kabila, un ancien allié de Patrice Lumumba, qui avait continué à diriger un petit groupe rebelle totalement insignifiant⁷⁵, avait depuis plusieurs dizaines d'années pris l'habitude de mener des campagnes de faible intensité, et parfois d'être à l'origine de luttes armées contre les forces de Mobutu. Le Rwanda, l'Ouganda et l'Angola décidèrent en 1996 de le soutenir militairement et financièrement, afin de renverser Mobutu et d'installer un nouveau gouvernement à Kinshasa. Les raisons qui présidèrent à cette prise de position de la part des voisins du Congo ne sont toujours pas totalement claires à ce jour. L'hypothèse a été émise, et cela semble relativement plausible, que l'objectif principal du Rwanda était de se débarrasser de la menace représentée par les *Interahamwe* au Congo Oriental et de soutenir la population Kinyarwanda non génocidaire dans les provinces du Kivu, une population qui était gravement menacée à la fois par les reliquats du régime Mobutu et par la Conférence Nationale. L'Ouganda et l'Angola étaient aussi largement intéressés à leur propre sécurité. Il existe, cependant, une conviction largement répandue que le Rwanda et l'Ouganda étaient également très motivés par le pillage des richesses de la RDC, et qu'ils avaient utilisé la menace vis-à-vis des Kinyarwanda dans les provinces du Kivu comme un prétexte.

En décembre 1996, Kabila commença sa campagne militaire, connue comme la première guerre du Congo, qui, au départ, visait essentiellement à s'assurer le contrôle des villes le long de la frontière avec le Rwanda et l'Ouganda. Ce n'est qu'en mars 1997 que son armée, l'ADFLC (*Alliance of Democratic Forces for the Liberation of Congo* — Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo), lança une véritable tentative pour prendre le pouvoir sur l'ensemble du pays. Les nombreuses victoires qu'elle remporta, pour la plupart sans avoir même à combattre, furent face à une armée congolaise composée de soldats non payés et mal nourris, ne disposant pas des moyens de résister. De plus, Kabila obtint un soutien considérable au Congo Oriental, dont celui des Maï-Maï qui avaient localement combattu les troupes mobutistes. En avril, Mobutu tenta de montrer sa volonté de réformer et nomma le politicien d'opposition bien connu, Étienne Tshisekedi, comme nouveau premier ministre. Kabila, toutefois, rejeta ce geste, le considérant comme insuffisant, et continua son offensive. Les pourparlers de paix étaient en cours, mais ils furent interrompus en mai, alors que l'armée de Kabila se trouvait dans les faubourgs de Kinshasa, ayant déjà obtenu le contrôle de la province du Katanga riche en minerais. Le 17 mai 1997, Mobutu s'enfuit⁷⁶ et la première guerre fut déclarée terminée. Kabila établit son gouvernement dans la capitale et renomma le pays *République Démocratique du Congo*. Il tenta d'équilibrer les pouvoirs entre les nombreux groupes rivaux qui essayaient d'obtenir de l'influence au sein du nouveau gouvernement.

Durant sa campagne militaire pour expulser Mobutu du pouvoir, Kabila bénéficia d'un soutien, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, « presque unanime » (Reyntjens 1999 :

⁷⁵ Kabila dirigeait le *Parti de la Révolution Populaire* (PRP) combattant pour la *deuxième indépendance* dans les montagnes de Fizi-Baraka près d'Uvira. (Nzongola-Ntalaja in : Mandaza 1999 : 7)

⁷⁶ Les généraux de Mobutu l'informèrent le 16 mai qu'ils n'étaient plus en mesure de garantir sa sécurité. Lorsqu'il voulut utiliser le jet présidentiel le jour suivant pour quitter le pays, l'équipage refusa, mettant en avant le fait que l'avion était la propriété de l'État. Finalement, il utilisa un jet militaire. (Nzongola-Ntalaya : 214)

247). L'Ouganda et le Rwanda le soutinrent, tout comme les *Banyamulenge*⁷⁷ et les Maï-Maï qui rendaient compte à l'autorité coutumière. Malgré cela, moins d'un an plus tard, la plupart des éléments de cette fragile coalition lui avaient retiré leur soutien et s'étaient retournés contre lui.

Lorsque Kabila prit le pouvoir à Kinshasa, il était évident qu'un bon nombre de ses soutiens, qui occupaient tous des positions élevées, politiques ou militaires, n'étaient ni francophones ni lingalaphones⁷⁸. La présence de rwandaphones créait des tensions croissantes à Kinshasa. Alors que Kabila était dépendant de soutiens supposés être *étrangers*, il était gêné par son manque de légitimité domestique. Les Congolais l'accusaient d'être la marionnette du Rwanda et de l'Ouganda (Reyntjens 1999 : 245). Cette situation devint extrêmement problématique lorsque des pressions particulièrement fortes, à la fois internes et externes, se firent jour pour étudier l'origine des massacres, en particulier contre les Hutus, qui eurent lieu lors de sa marche sur Kinshasa. Il y avait eu une revanche massive, prise par Kabila et ses alliés, contre les *génocidaires* et contre les Hutus désarmés (Mamdani 2001 : 261). Jamais Kabila n'accepterait, ni ne ferait porter à ses alliés, la responsabilité de ces événements. Alors qu'il tenta sans succès d'empêcher une enquête par les Nations Unies⁷⁹, il prit également des distances de plus en plus marquées avec ses anciens soutiens, destituant même, parmi d'autres, son chef de cabinet. De surcroît, Kabila obtint l'aide des forces *Interahamwe* pour consolider son pouvoir et lança des campagnes génocidaires contre les Tutsis⁸⁰. Avant la fin de juillet 1998, Kabila s'était débarrassé de tous ses conseillers ougandais et rwandais à Kinshasa, et leur avait ordonné de quitter le pays dans les vingt-quatre heures.

Il s'agissait là d'un *casus belli*, et les anciens alliés de Kabila se retournèrent instantanément contre lui. Il ne fallut que quelques jours avant qu'à Goma, les Banyamulenge, avec l'aide d'anciens éléments de l'armée de Mobutu et prétendument de celle de Kabila⁸¹, ne lançassent une mutinerie armée, immédiatement soutenue par le Rwanda, dans la province du Nord-Kivu. Toutefois, alors que les groupes armés rebelles commençaient à agir, l'aile politique de cette nouvelle rébellion était encore à constituer. Il fallut dix jours de plus pour que cela se fît. En effet, le 12 août, le *Congolese Rally for Democracy* (Rassemblement Congolais pour la Démocratie ou RCD) fut fondé à Goma. Dans son manifeste politique, il était indiqué : « Le RCD est un mouvement démocratique qui a opté pour la guerre en dernier ressort. Il s'agissait en effet du seul moyen encore disponible pour abolir la dictature de Kabila⁸². » En deux semaines, le RCD, après avoir détourné un avion avec l'aide des forces armées ougandaises et rwandaises, avait établi ses troupes dans l'ouest du Congo et contrôlait la centrale hydroélectrique de Inga et le port de Matadi. À peine une semaine plus tard, il contrôlait le centre diamantifère de Kisangani et il menaçait de prendre Kinshasa.

⁷⁷ Ce terme commença à être utilisé comme une référence collective aux Tutsis congolais.

⁷⁸ De plus, Kabila était de plus en plus critiqué pour son style de gouvernement extrêmement personnel et pour son incompetence, apparaissant comme un nouveau Mobutu plutôt que comme un patriote conduisant le Congo hors de ses problèmes. ICG : *Scramble for the Congo, Africa Report* n° 26, 20 décembre 2000.

⁷⁹ Conseil de Sécurité des Nations Unies, rapport de l'Équipe d'enquête du Secrétaire Général chargée d'enquêter sur les graves violations des droits de l'homme et des lois humanitaires internationales en République Démocratique du Congo, 29 juin 1998, S/1998/581.

⁸⁰ Le 12 août, un major de l'armée loyaliste diffusa le message suivant à partir d'une station de radio de Bunia au Congo Oriental : « Les gens doivent prendre avec eux une machette, une lance, une flèche, une houe, une pelle, un râteau, des clous, des fers à repasser électriques, du fil de fer barbelé, des pierres ou tout autre objet similaire, afin, mes chers auditeurs, de tuer les Tutsis rwandais. » BBC News, 12 septembre 1998.

⁸¹ Sylvain Mbuki, commandant du 10^e bataillon des Forces Armées Congolaises (FAC) déclara, le 2 août, à la station de radio basée à Goma la *Voix du Peuple* : « Nous, l'Armée de la République Démocratique du Congo, avons décidé d'écarter le président Laurent Désiré Kabila du pouvoir. » (Reyntjens 1999 : 246).

⁸² Déclaration politique du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD/CDR), Goma, 12 août 1998 (Mandaza 1999 : 17). Le premier leader politique fut Ernest Wamba Dia Wamba.

En septembre, un autre groupe rebelle fut fondé : le Mouvement de Libération du Congo (MLC), sous la conduite de Jean-Pierre Bemba et avec le soutien de l'Ouganda. Ses objectifs politiques étaient « d'en finir avec le pouvoir autocratique en place depuis le 17 mai 1997⁸³ », c'est-à-dire de renverser Kabila. Comme l'écrit Bemba lorsqu'il explique les raisons pour lesquelles il a pris les armes : « Comment peut-on être un millionnaire entouré par un million de pauvres ?⁸⁴ »

En dépit du fait qu'ils partageaient le même objectif, le renversement de Kabila, le RCD et le MLC se sont parfois opposés violemment, en particulier lors de la bataille de Kisangani⁸⁵. Les raisons qui présidèrent, à ce moment-là, à la séparation entre l'Ouganda et le Rwanda et entre les mouvements qu'ils soutenaient respectivement, sont encore débattues aujourd'hui, mais l'explication la plus communément avancée est qu'ils ne pouvaient se mettre d'accord ni sur le leader le plus adapté, ni sur leurs parts respectives des pillages réalisés en RDC (Nzongola-Ntalaja 2002 : 225 *sqq.*).

Le gouvernement de Kabila était sérieusement menacé, tandis que ses troupes, ou tout au moins celles qui n'avaient pas encore déserté ou qui ne s'étaient pas retournées contre lui, s'étaient alliées avec les militants hutus, et se livraient à des combats dans l'ensemble du pays. Kabila demanda de l'aide dans toute l'Afrique et obtint le soutien de la *Southern African Development Community (SADC)* (Communauté pour le développement de l'Afrique Australe). Alors qu'il y avait des désaccords considérables concernant l'implication militaire de la SADC, l'Angola, le Zimbabwe et la Namibie envoyèrent des troupes en son nom, rejoints un peu plus tard par le Tchad, la Libye et le Soudan. À partir de septembre 1998, une guerre multiforme se déclencha, à laquelle on fit souvent référence sous l'appellation de *Première guerre mondiale africaine*⁸⁶ (voir annexe, liste VI, les forces armées en RDC). Marquée par plusieurs accords aussitôt rompus et par de nombreux cessez-le-feu⁸⁷, ainsi que par une intense activité diplomatique internationale pour tenter d'y mettre fin, la guerre se poursuivit officiellement jusqu'en 2002.

En août 1999, après les accords de Lusaka, les Nations Unies s'impliquèrent dans le conflit. Cette implication prit tout d'abord la forme de l'envoi de personnels de liaison (90 personnes) pour soutenir le cessez-le-feu, mais avant février 2000, la mission de l'ONU au Congo, nommée selon son acronyme en français la MONUC, composée de 5 537 soldats, avait pour mission de mettre en œuvre le cessez-le-feu par la force⁸⁸. Les combats continuèrent avec de nombreux affrontements et offensives à travers tout le pays. On retiendra notamment les combats entre les forces rwandaises et les forces ougandaises à Kisangani en mai et juin 2000,

⁸³ Site Web officiel du MLC : www.mlc-congo.net.

⁸⁴ « Comment peut-on être un millionnaire entouré d'un million de pauvres ? » (Bemba 2001 : 12)

⁸⁵ La population à Kinshasa s'unit lors de manifestations devant le quartier général de la MONUC. Elles demandaient à la MONUC la protection de Kisangani, et exigeaient que le RCD et le MLC cessassent la destruction de la cité et le meurtre de centaines de personnes (Nzongola-Ntalaja 2002 : 277).

⁸⁶ Ce terme aurait été inventé par Susan Rice, secrétaire d'État adjoint américain aux Affaires Africaines (Reyntjens 1999 : 247).

⁸⁷ Janvier 1999 : cessez-le-feu de Windhoek. Juillet 1999 : accord de cessez-le-feu de Lusaka (signé par la RDC, l'Angola, la Namibie, le Zimbabwe, le Rwanda, l'Ouganda et plus tard le MLC ; le RCD refusa de signer). Avril 2002 : accords de Sun City.

⁸⁸ *Mission des Nations Unies en République Démocratique du Congo*. Le mandat de la MONUC peut être subdivisé en quatre phases. La première phase consistait à mettre en œuvre par la force l'accord de cessez-le-feu (l'accord de Lusaka). La deuxième phase consistait à surveiller ledit et à rendre compte de toute violation. La troisième phase, toujours en cours, se focalise sur le processus de DDRRR (désarmement, démobilisation, rapatriement, réinstallation et réintégration). La phase quatre, également toujours en cours, vise à faciliter la transition vers l'organisation d'élections crédibles. La MONUC est placée sous le chapitre sept de la Charte des Nations Unies. Son mandat l'autorise à utiliser tous les moyens qui lui semblent nécessaires, dans les limites de ses capacités et dans les limites des zones de déploiement de ses unités armées, pour protéger les civils sous la menace d'une violence physique immédiate, et pour contribuer à l'amélioration des conditions de sécurité. À l'horizon 2007, la MONUC comptait 21 292 personnes au Congo, la plupart faisant partie du contingent militaire, et recensait 81 victimes (page d'accueil de la MONUC : www.monuc.org).

et ceux ayant opposé l'armée gouvernementale aux forces du MLC dans la province de l'Équateur en août 2000.

En janvier 2001, Laurent Kabila fut assassiné⁸⁹ et son fils Joseph⁹⁰ prêta serment pour le remplacer comme président. À ce moment-là, le Congo était *de facto* divisé en trois immenses territoires : un territoire aligné sur l'Ouganda, un territoire aligné sur le Rwanda et le territoire contrôlé par le gouvernement (voir l'annexe, carte IV). Au sein de chaque territoire, des milices et/ou des autorités à coloration ethnique ou coutumière étaient en action, et les nombreuses tentatives pour mettre un terme à la violence furent totalement infructueuses jusqu'à ce que, après 19 longs mois de *dialogue intercongolais*, les accords de Sun City fussent formalisés en avril 2002. S'ils ne mirent pas totalement fin à la guerre, ils permirent une réduction significative de la violence. Ils fournirent un cadre pour la mise en place d'un gouvernement multipartite unifié, ainsi qu'un échéancier pour la tenue d'élections. Toutefois, ces accords ne permirent pas d'aboutir à la formation d'un gouvernement ou à un projet de Constitution provisoire, essentiellement parce que les conditions qu'ils proposaient ne reçurent pas l'agrément des principaux acteurs de la guerre. C'est pourquoi le RCD et plusieurs autres partis de l'opposition non armée, dont l'ancien premier ministre Étienne Tshisekedi, refusèrent de les signer. La mise en place de mesures supplémentaires fut nécessaire pour mettre fin à la guerre. Un accord de paix dut être signé entre le Rwanda et la RDC⁹¹, et un autre entre cette dernière et l'Ouganda⁹².

Ce n'est que le 17 décembre 2002 que les belligérants furent prêts à signer l'*Accord global et inclusif* qui traçait la route vers la formation d'un nouveau gouvernement et mettait officiellement fin à la deuxième guerre. Les signataires de l'accord furent le gouvernement national, le MLC, le RCD, le RCD-ML, le RCD-N, l'Opposition politique domestique, la « société civile » et les Maï-Maï. L'accord décrivait un plan visant à unifier le pays, à désarmer et intégrer les belligérants, à produire un projet de Constitution, et à tenir des élections nationales, prévues pour juin 2005. D'ici là, un gouvernement de transition, sous la présidence de Joseph Kabila et de quatre vice-présidents représentant les ex-belligérants, serait mis en place.

En dehors de quelques troupes désespérées des Forces Armées Congolaises et de quelques administrateurs non payés dans des bureaux tombés en ruines, pratiquement rien de ce qui constituait l'État congolais ne fut épargné par la guerre. Cependant, ce qui survécut à la guerre et resta en place avec les souvenirs et les ruines du Congo après l'indépendance, fut l'*idée* même d'un État congolais. Des fonctionnaires non payés continuèrent à superviser des examens scolaires ou demeurèrent dans leurs bureaux vides au cas où l'État aurait besoin de leurs services. Mais, le pays ayant été divisé en trois zones sous le contrôle de différentes factions armées, il n'y avait, *de facto*, personne pour recourir à leurs services.

Cette situation eut des répercussions profondes sur l'économie. Pratiquement 100 % de l'économie devint informelle. Non seulement l'agriculture de survie permit aux paysans de se

⁸⁹ Prétendument par l'un de ses gardes du corps. Cependant, plus de 40 personnes furent plus tard déclarées coupables. Toutefois, elles réussirent à échapper à la prison en 2006. On a également fait état de spéculations sur une implication possible des troupes angolaises ou de l'Occident.

⁹⁰ La question de savoir si Joseph est réellement le fils de Laurent Désiré Kabila est fréquemment débattue en RDC lors de discussions publiques. De plus, sa nationalité congolaise est fréquemment remise en question : lors de la campagne électorale de 2006, il a été accusé par ses opposants d'être Rwandais.

⁹¹ Signé le 30 juillet 2002 à Pretoria en Afrique du Sud. L'accord s'est fixé deux objectifs majeurs : le retrait des soldats rwandais de la RDC, ainsi que le regroupement et le désarmement des *Interahamwe* et des anciennes troupes gouvernementales encore en activité dans l'est de la RDC. Le 6 octobre 2002, le gouvernement rwandais confirma le retrait de ses soldats, qui fut également confirmé par la MONUC.

⁹² Signé le 6 septembre 2002 à Luanda en Angola. Cet accord exigeait le retrait des soldats ougandais de Buni, dans la province d'Ituri, mais sa mise en œuvre devait faire face à de nombreuses difficultés.

nourrir et les gens des villes firent appel à toutes sortes de techniques afin de garantir leur subsistance, mais l'économie informelle envahit également le secteur de l'extraction des richesses minières du pays. Comme l'indique Filip Reyntjens : « Les acteurs économiques, souvent de nature quasi mafieuse, poursuivaient des objectifs de bénéfices à court terme au travers d'activités qui se rapprochaient plus du pillage que de l'entrepreneuriat. » (Reyntjens 1999 : 248). Ces acteurs économiques étaient, parmi d'autres, les belligérants : quatre armées gouvernementales, deux ex-armées gouvernementales et au moins vingt groupes rebelles officiels. La politique de seigneurs de la guerre s'était largement répandue. On entend par politique de seigneurs de la guerre la taxation armée des populations locales, différents groupes rebelles faisant souvent payer la population plusieurs fois une même *taxe*, un groupe occupant chassant l'autre.

Une multitude de représentants gouvernementaux, d'armées, de milices et d'hommes d'affaires faisaient tourner une économie informelle et en très grande partie illégale, dans laquelle la plupart des taxes perçues l'étaient par des moyens violents. De plus, ceux qui prélevaient ces impôts le faisaient sans fournir en contrepartie aucun des services dont la population avait terriblement besoin.

Les hommes d'affaires en activité au Congo durant les guerres ont raconté que les routes étaient bloquées et les pistes d'atterrissage contrôlées par des milices qui percevaient des taxes auprès de toute personne qui croisait leur chemin, et qui, à certaines périodes, confisquaient même les marchandises. L'activité la plus rentable durant la guerre, juste après l'extraction de minerais, était le transport et l'hébergement de soldats, quoiqu'à certaines périodes, ce fût une activité à hauts risques, étant donné l'omniprésence des bandits.

Bien que, dans une certaine mesure, les milices continuassent d'exploiter des activités comme les mines, il semble que ce fut l'exception plutôt que la règle. D'une façon générale, les soldats confisquaient, taxaient et harcelaient la communauté des hommes d'affaires, dont ils dépendaient partiellement, en particulier pour faciliter les accords concernant le commerce des armes.

Le PIB congolais s'est réduit de façon constante, que ce soit avant ou pendant les guerres. Si l'on compare avec 1993, le PIB total du pays avait décliné de 20 %. Le secteur agricole s'était contracté de 26,9 %, le secteur industriel de 39,87 %, et les services de 32,91 %. Seule la croissance des activités d'extraction minière a empêché un déclin encore plus brutal (Hesselbein, Golooba-Mutebi et Putzel 2006 : 17).

La disparition de l'État rationnel, une multitude d'armées

En dépit d'un soutien financier massif en provenance de l'étranger (Rwanda, Ouganda et Angola), la tentative de Laurent Désiré Kabila de remplacer Mobutu finit par échouer. Après ses succès initiaux, il retourna ses alliés contre lui ; ces derniers s'emparèrent alors d'importantes parties du pays qu'ils gouvernèrent selon des normes différentes dont certaines sont encore en place aujourd'hui.

La région des Grands Lacs souffrit d'une activité militaire intense impliquant de nombreux acteurs.

Il fallut plusieurs années d'efforts militaires et diplomatiques, en provenance d'Afrique et d'Occident, pour forcer les belligérants à accepter des cessez-le-feu et finalement à conclure un accord de partage du pouvoir. Même si un monopole de la force ne fut jamais complètement réinstallé, ce sont les troupes de maintien de la paix des Nations Unies qui détiennent aujourd'hui ce pouvoir.

L'Ouganda comme le Rwanda ont eu une influence significative sur les décisions militaires et politiques prises durant la guerre. En dépit du fait qu'ils acceptèrent des traités de paix, on ne sait toujours pas dans quelle mesure leurs intérêts respectifs, que ce soit en termes de sécurité le long de leurs propres frontières, en termes de partage de la richesse du Congo, ou en termes d'influence politique en RDC Orientale, sont satisfaits. La période de transition, sous la supervision des Nations Unies et des puissances occidentales, vit l'installation d'un gouvernement provisoire incluant le président Kabila et quatre vice-présidents désignés pour représenter les principaux belligérants et la « société civile ».

Les conséquences économiques de la guerre furent désastreuses. Entre 1993 et 2002, le PIB déclina d'encre 20 %. L'économie était informelle et en grande majorité composée d'activités illégales et violentes. Activité économique et activité guerrière étaient inséparables.

Vers la stabilisation et la reconstruction 2002-2006

L'Accord global et inclusif fixa un calendrier pour les années de transition, avec un gouvernement de transition, un Parlement de transition, une Constitution de transition, et toutes sortes de projets de transition dans les différentes sphères de l'État.

Dès le départ, le fait qu'il n'y ait pas eu de vainqueur clair, susceptible de fixer les « règles », s'avéra problématique. La deuxième guerre ne fut pas un affrontement entre deux rivaux majeurs ayant chacun des objectifs bien définis, mais un conflit protéiforme entre des coalitions changeantes qui s'affrontaient violemment à l'occasion de problèmes particuliers, qui se regroupaient, se faisaient et se défaisaient, en suivant l'adage : *les ennemis de mes ennemis sont mes amis*. Des groupes combattants comme le RCD se divisèrent eux-mêmes en trois groupes différents.

Le processus de formation d'un gouvernement s'avéra extrêmement difficile. Sous la pression des clauses de l'accord, les Nations Unies et la communauté internationale ainsi que les ex-belligérants se trouvèrent eux-mêmes contraints dans les limites d'une solution de type *4 + 1*. Sous l'autorité du président Joseph Kabila, quatre postes de vice-président furent créés, chacun d'entre eux étant responsable de plusieurs domaines politiques. Les vice-présidents nommés furent Jean-Pierre Bemba (du MLC), Abdoulaye Yerodia Ndombasi (de l'ancien gouvernement), Arthur Z'ahidi Ngoma (de l'opposition politique) et Azarias Ruberwa (du RCD Goma). Ensemble, ils dirigeaient 35 ministres qui furent soigneusement choisis selon une arithmétique politique précise⁹³. Le processus d'allocation équitable des places au Sénat⁹⁴ fut tout aussi complexe que le choix des gouverneurs et des vice-gouverneurs pour les onze provinces. Étant donné cette coopération forcée entre des acteurs politiques ayant des

⁹³ Le précédent gouvernement contrôlait 8 des 35 ministères : l'Intérieur, la décentralisation et la sécurité ; la Presse et l'information ; les Finances ; l'Industrie ; les PME ; l'Énergie ; la Santé ; l'Éducation primaire, l'éducation secondaire et professionnelle et la culture. Cinq ministères étaient contrôlés par le MLC (les Affaires étrangères et la coopération internationale, la Planification, l'Agriculture, les Infrastructures et les travaux publics, ainsi que la Jeunesse et les sports). Le RCD-ML avait en charge la Coopération régionale, tandis que le RCD-Goma détenait huit ministères (la Défense, la démobilisation et des anciens combattants, la Famille et les affaires féminines, le Budget, l'Économie, les Organisations parapubliques, les Postes et télécommunications, l'Université et l'enseignement supérieur, ainsi que le Travail et la sécurité sociale). L'opposition politique détenait également 8 ministères : la Justice, les Mines, la Recherche scientifique, les Transports, les Affaires liées à la terre, les Affaires sociales, ainsi que les Affaires humanitaires et la Sécurité sociale. Deux ministères étaient réservés pour la « société civile » (les Droits de l'homme et le Service civil), deux pour le RCD-N (le Commerce extérieur et le Tourisme) et deux enfin pour les Maï-Maï (le Développement rural et l'Environnement). (IRIN News, 3 juillet 2003).

⁹⁴ 120 membres furent nommés selon la répartition suivante : pour le MLC 22 sénateurs, pour l'ancien gouvernement 22, pour l'opposition politique 22, pour le RCD 21, pour la « société civile » 21, pour les Maï-Maï 4, pour le RCD-Kisangani ML 3, pour le RCD-National 1. (Constitution de la transition de la République Démocratique du Congo, Art. 105).

programmes et des objectifs différents, quoique parfois difficilement différenciables, il n'est pas étonnant qu'ils aient éprouvé certaines difficultés à travailler à l'atteinte d'un objectif commun⁹⁵. La plupart des parties continuèrent à conserver leurs forces armées respectives, tandis que, de surcroît, des belligérants comme les *Interahamwe* qui n'étaient pas représentés au sein du cabinet continuaient de menacer les populations du Congo Oriental et du Rwanda voisin.

Toutefois, dans une certaine mesure, cet objectif commun était directement prescrit par l'accord lui-même et par la communauté internationale qui avait investi énormément pour l'atteindre et qui faisait subir à ses signataires des pressions en conséquence. Il s'agissait de la mise au point d'une Constitution provisoire, susceptible d'être approuvée par un référendum national, et de la tenue des premières élections nationales libres et multipartites. En juin 2004, une commission électorale indépendante fut formée⁹⁶ et ses leaders devinrent, durant les deux années qui suivirent, des acteurs politiques hautement respectés.

C'est dans cette situation globale de « Ni guerre, ni paix, ni confiance »⁹⁷ que les partis politiques durent commencer à faire campagne pour les élections. Ils ne disposaient d'aucune réalisation majeure, portée au crédit de leur leader, vice-président, sénateur, député ou gouverneur, qu'ils auraient pu légitimement mettre en avant dans le cadre de cette campagne. Aucun des candidats n'avait pu se forger un profil crédible et leurs interventions furent perçues comme des *one-man-shows*. Toutefois, ils acquirent très rapidement le langage de la communauté internationale. Dans toutes les interviews que nous avons menées en 2005 et 2006, ainsi que dans les programmes et les brochures des partis politiques, les ailes politiques de ces différentes entités militaires⁹⁸ se présentent comme les partis de la *bonne gouvernance*, de la *transparence*, de la *capacité à rendre des comptes* et de la *démocratie*.

Les partis durent faire le *grand écart* entre leur volonté de gagner une crédibilité internationale pour obtenir des financements et la nécessité de *vendre* leurs programmes politiques à une base d'électeurs structurée en fonction de critères ethniques et régionaux. La fraction représentant l'ancien gouvernement, qui n'était composée ni à 100 % d'ex-partisans de Mobutu ni à 100 % d'ex-partisans de Papa Kabila, mais qui en tout état de cause était fortement implantée au Katanga⁹⁹, se transforma elle-même en PPRD *Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie*.

Certains politiciens soupiraient : « Nous disposons d'une théorie sur ce qu'est la démocratisation, mais aucune idée sur la façon dont elle est supposée être mise en œuvre. Les élections ne sont pas réellement une initiative congolaise¹⁰⁰. » Aucun des partis en présence ne disposait d'une expérience du partage du pouvoir, et il n'existait aucune vision ni aucune stratégie pour un pays entièrement détruit par la guerre. Étant donné l'absence d'un système légal et administratif fonctionnel, étant donné le manque d'infrastructures de transport et de communication, et étant donné enfin la distance existante entre la capitale et la périphérie, le

⁹⁵ De fait, les diplomates étrangers en poste à Kinshasa signalaient en soupirant que ni les ministres, ni le président, ni les vice-présidents ne communiquaient entre eux, sauf lorsqu'ils étaient forcés de le faire. Le manque de résultats visibles en termes de reconstruction est à l'origine de la formule ironique en vogue chez de nombreux observateurs à Kinshasa selon laquelle : « 4 + 1 = 0 ». (Interviews, mai 2005).

⁹⁶ Loi N° 04/009 du 5 juin 2004 portant organisation, attributions et fonctionnement de la Commission Électorale Indépendante. Au même moment, des lois furent votées pour créer une Haute Autorité des Médias, une Autorité pour la Vérité et la Réconciliation, un Observatoire National des Droits de l'Homme, et une Commission de Lutte contre la Corruption. (Journal Officiel de la République Démocratique du Congo, 45^e année, Numéro spécial, 1^{er} août 2004).

⁹⁷ Interview, 29 mai 2005.

⁹⁸ Certains observateurs politiques, tout en reconnaissant la nécessité de la transformation des groupes militaires en partis politiques, étaient néanmoins d'avis que « Tous les leaders des partis politiques devraient se retrouver devant un tribunal de guerre plutôt que d'être en concurrence pour des élections présidentielles. » Interview, mai 2005.

⁹⁹ De très nombreuses personnes interrogées ont souligné ce point. Mai/juin 2005, septembre 2006.

¹⁰⁰ Interviews, juin 2005 et septembre 2006.

gouvernement de transition ne réalisa que bien peu de choses et dut remettre les élections prévues de date en date.

La nouvelle situation s'avéra particulièrement insatisfaisante pour l'opposition non armée, dont Étienne Tshisekedi et son UDSP (Union pour la Démocratie et le Progrès Social) étaient perçus comme étant les représentants naturels. N'ayant pu obtenir l'une des vice-présidences,¹⁰¹ Tshisekedi avait essayé de former une opposition extraparlamentaire qui d'un côté, était susceptible de mobiliser les foules, mais d'un autre côté, était impliquée dans des actions de pillage et de violence. Il modifia radicalement sa position et entreprit de nombreuses manœuvres liées à la question du boycott ou du soutien aux élections. Lorsque son mouvement décida finalement d'y participer, la date limite de dépôt des candidatures était passée. Un certain nombre de membres de son mouvement tentèrent, sans y parvenir, de se faire élire individuellement comme candidats indépendants. Alors que Tshisekedi était supposé être le porte-parole des Kinois défavorisés, il semble que le soutien de ces derniers ait basculé en faveur de Jean-Pierre Bemba durant le processus électoral. En égard à la longue présence de Tshisekedi aussi bien dans les processus politiques congolais que dans l'opposition illégale, il convient de mentionner que ni lui ni son mouvement n'étaient représentés dans les nouvelles institutions.

Néanmoins, la Constitution provisoire fut adoptée par le Sénat puis par le Parlement, et finalement soumise avec succès à référendum¹⁰² en février 2006. Le premier tour des élections nationales¹⁰³ suivit en juillet 2006. Le résultat fut de 45 % pour le candidat Kabila et de 20 % pour le candidat Bemba. Ce résultat rendit nécessaire l'organisation d'un second tour. Entre juillet et octobre, il y eut une intense spéculation pour savoir qui serait le perdant le plus dangereux, certain craignant même que ces élections ne menassent directement à une nouvelle guerre¹⁰⁴, étant donné que les deux camps étaient toujours à la tête de troupes considérables. De plus, des émeutes et des actions violentes, qui devaient finalement être contrôlées par les forces de la MONUC, se développèrent durant la campagne. Les deux candidats formèrent des alliances comprenant différents partis et plusieurs ex-candidats à la présidentielle éliminés du deuxième tour. Kabila forma l'*Alliance de la Majorité Présidentielle* (AMP), avec 31 partis politiques et 29 personnalités, tandis que Bemba fonda le *Regroupement des Nationalistes Congolais* (RENACO) qui regroupait 23 partis politiques¹⁰⁵. Le deuxième tour de l'élection eut lieu en octobre 2006 et finalement, le 6 décembre, Joseph Kabila prêta serment comme nouveau président de la République Démocratique du Congo, mettant fin à la période de transition et portant sur les fonts baptismaux la Quatrième République. Au Parlement, il pouvait compter sur la Majorité présidentielle. Kabila nomma Antoine Gizenga comme premier ministre. Ce dernier, un homme âgé qui fut premier ministre adjoint en 1960, présenta en février 2007 une liste de 59 ministres après des mois de négociations troublées.

Pour Théodore Trefon, la survie dans la Kinshasa contemporaine et dans d'autres cités congolaises se caractérise la façon suivante :

Les gens se débrouillent sans nourriture, sans bois de combustion, sans services de santé de base, et sans eau potable. Ils se débrouillent également sans participation politique, sans sécurité et sans loisirs... Les parents doivent non seulement décider quels enfants pourront aller à l'école une année

¹⁰¹ La France et la Belgique s'y étaient opposées. Interview, mai 2005.

¹⁰² Le texte et les implications de la Constitution ne furent pas réellement discutés, y compris parmi les intellectuels congolais. On peut se demander si les Congolais étaient vraiment concernés par le sujet du référendum. Les observateurs ont signalé à maintes et maintes reprises que le référendum constitutionnel et les élections nourrirent les espoirs de paix, et que c'est pour cette raison qu'ils mobilisèrent les électeurs.

¹⁰³ Les élections furent organisées par la MONUC et financées par les bailleurs de fonds internationaux, et en particulier par l'Union Européenne.

¹⁰⁴ Interview d'un ambassadeur, septembre 2006.

¹⁰⁵ Document confidentiel, juillet 2006.

donnée, mais ils doivent également décider lesquels pourront manger un jour et lesquels ne pourront manger que le lendemain... Les habitants de Kinshasa sont plus morts que vifs. (Trefon 2004 : 4)

De nos jours, l'économie congolaise est encore très largement informelle, c'est-à-dire en dehors du domaine de l'État. Tandis qu'une certaine corruption majeure existe certainement à proximité des centres du pouvoir, les individus sont contraints de vivre au sein d'une économie totalement désintégrée.

La corruption, le vol, l'extorsion, la collusion, le détournement de fonds, la fraude, la contrefaçon ou la prostitution constituent les différents moyens déployés pour survivre. (Trefon 2004 : 10)

Revente d'objets volés et colportage, affairisme, prostitution et proxénétisme, troc et contrebande, trafic et vol, offre de bons offices, en bref tout est bon pour essayer d'exploiter au maximum chaque opportunité qui se présente pour éviter de mourir de faim. (Lemarchand 2002 : 395)

À l'horizon 2003, le PIB de l'économie formelle s'était redressé pour atteindre 100 \$ par personne¹⁰⁶ ; l'aide de la communauté internationale atteignait, quant à elle, 101,23 \$ par personne¹⁰⁷. L'aide étrangère représentait 55 % des revenus du gouvernement (Hesselbein, Golooba-Mutebi et Putzel 2006 : 16).

Le gouvernement de transition collabora avec la Banque Mondiale et le FMI pour accroître les revenus de l'État, et pour s'attaquer à certains des problèmes macroéconomiques auxquels il devait faire face. Alors que l'inflation avait été ramenée, entre 2003 et 2005, d'*hyper* à *sous contrôle*, et que les dirigeants avaient maintenant une vague idée de ce qu'était un budget national¹⁰⁸, le combat contre les approches de type *Far West*¹⁰⁹ demeurait un défi majeur.

Aujourd'hui, le pays a encore un certain nombre de problèmes économiques de première importance à affronter. L'établissement de règles économiques nécessite un nouveau cadre légal qui devra porter sur de nombreux domaines de l'économie nationale : le secteur bancaire, les licences d'extraction minière, les privatisations, les lois fiscales, etc. Même si certaines lois ont déjà été mises en œuvre par le gouvernement intérimaire et si un certain nombre de domaines ont déjà été traités par décret présidentiel, beaucoup reste à faire.

La privatisation d'entreprises préalablement détenues par l'État nécessite encore une analyse détaillée des actifs de chacune d'entre elles¹¹⁰. La plupart de ces entreprises devront être privatisées mais, idéalement, un certain nombre d'entre elles devraient rester des services publics, comme par exemple l'eau et l'électricité¹¹¹ (Trefon 2004). Même si ces entreprises gardent encore une certaine expertise, héritée de l'époque de Mobutu, globalement elles manquent cruellement de moyens pour leurs opérations de maintenance, leurs investissements et leur développement.

Les difficultés à accroître les revenus de l'État semblent bien être l'un des obstacles les plus importants à la reconstruction. En dépit des efforts entrepris pour réactiver la perception des impôts et les douanes, il subsiste d'énormes difficultés à surmonter pour atteindre cet objectif. L'Office des Douanes du Congo, OFIDA (Office des douanes et accises), a réussi à percevoir 55 millions de dollars en 2002 et vise plus de 300 millions de dollars en 2005 (Hesselbein,

¹⁰⁶ Il était de 80 \$ per capita en 2001. Indicateurs du développement mondial, Service des données sociales et économiques, avril 2005.

¹⁰⁷ La majorité de cette aide fut dépensée pour les élections.

¹⁰⁸ Entre 1996 et 2002, il n'y avait pas de budget. Tous les paiements du gouvernement étaient hors budget. Informateur du FMI, 2 juin 2005.

¹⁰⁹ Interview avec un informateur du FMI, juin 2005.

¹¹⁰ Les interviews que nous avons menées en 2005 apportent des informations détaillées sur le fait qu'à tous les niveaux ministériels, on ne disposait d'aucun élément d'information sur ces entreprises. Il n'y avait pas de données sur le chiffre d'affaires, les actifs, le personnel, le passif et les responsabilités, mais il y avait un engagement à privatiser.

¹¹¹ En ce qui concerne l'eau, la REGIDESO (Régie de Distribution d'Eau et d'Électricité du Pays) est à peine capable de fournir de l'eau pour le réseau existant, ne parlons même pas d'investir dans l'extension du réseau ou dans la modernisation des pompes et des systèmes de filtres. On peut dire la même chose de la SNEL (Société Nationale d'Électricité).

Golooba-Mutebi et Putzel 2006 : 16). Ces montants restent cependant notablement plus bas que ceux qui étaient perçus à l'époque de Mobutu.

Les droits de douane sont essentiellement récoltés à quatre endroits : la moitié des revenus des douanes vient de Kinshasa et de Matadi, le port de l'Atlantique ; 20 % supplémentaires sont collectés à Lubumbashi, et 9 % viennent de Kasumbalesa sur la frontière avec la Zambie. Quant aux provinces de l'Est, riches en minerais, elles fournissent moins de un 1 % des revenus des douanes¹¹². Les taxes perçues par l'État congolais proviennent d'une base extrêmement limitée. Afin de mieux cibler les entreprises les plus importantes, un Bureau des gros contribuables a été installé (*Large Taxpayers Office - LTO*). 90 % du revenu domestique dans l'ensemble du pays est fourni par 600 à 700 contribuables, le tout petit nombre de contribuables enregistrés auprès de ce bureau représentant 40 % du revenu domestique. Il existe bien un impôt sur le revenu en RDC, toutefois un tiers de cet impôt est payé par des expatriés¹¹³.

Des projets sont actuellement en cours pour réformer le fonctionnement de l'Office des Douanes (OFIDA), en particulier au poste de contrôle de Kasumbalesa, point de passage à la frontière entre la RDC et la Zambie, au port de Matadi dans le sud-ouest de la RDC et à Kinshasa-Est. Le projet de Kasumbalesa, d'un coût de 2,5 à 3 millions d'euros, vise à réorganiser et à simplifier les activités de l'OFIDA, en partie grâce à de nouvelles installations et à de nouveaux équipements, incluant un système permettant l'informatisation des dossiers, et en partie grâce à de la formation, de l'assistance technique et de la construction de capacités. L'objectif du projet est de constituer un guichet unique de contrôle des exportations et des importations, et de remplacer les nombreux organismes gouvernementaux qui opèrent actuellement les uns à côté des autres et qui sont en concurrence pour l'obtention de pots-de-vin. Suite à des rapports positifs concernant une augmentation des échanges et des revenus collectés à la frontière¹¹⁴, le président Kabila signa un décret le 30 décembre 2005, désignant l'Office des Douanes (OFIDA) comme le seul organisme gouvernemental en charge de la gestion et de la valorisation des importations au port de Matadi¹¹⁵.

Le système bancaire de la RDC est complètement démantelé, ce qui rend extrêmement difficile le transfert d'argent aux soldats et aux autres employés de l'État via des comptes bancaires. L'argent est encore transporté par camion ou par avion, ce qui laisse d'importantes opportunités pour le vol et/ou la fraude. Inévitablement, cette situation contribue également au problème plus large du manque de données disponibles pour les ministères. Une autre caractéristique de l'économie congolaise est qu'elle fonctionne aujourd'hui largement en dollars américains. 85 % des dépôts bancaires en RDC sont effectués sur des comptes en dollars américains¹¹⁶.

Il n'y a pas à ce jour de plan complet ou de stratégie globale qui soit en place pour redynamiser la croissance économique, quoique des mesures initiales aient été prises dans le cadre des PRSP (*Poverty Reduction Strategy Papers* — Documents stratégiques pour la réduction de la pauvreté, supervisés par la Banque Mondiale). Malgré l'absence d'investissement significatif dans le pays, le secteur de l'extraction minière fonctionne et certaines entreprises minières internationales ont fait montre d'un intérêt pour conclure des contrats en RDC. Cependant, jusqu'à aujourd'hui, elles ont dû attendre : une commission du

¹¹² Interviews, OFIDA Kinshasa, juin 2005.

¹¹³ Interviews, Kinshasa, juin 2005.

¹¹⁴ Interview de Global Witness avec des sources officielles et d'autres sources, Lubumbashi, novembre 2005.

¹¹⁵ IMF Staff Monitored Program.

¹¹⁶ Interviews, Kinshasa, 2005.

Parlement intérimaire, la commission Lutundula, analyse toujours les contrats d'extraction minière qui furent octroyés durant la guerre par les différentes factions, et elle doit encore déterminer si certains de ces contrats seront renégociés.

Les meilleures opportunités d'affaires, en dehors du secteur minier et forestier, semblent se situer dans les télécommunications (téléphonie mobile) et dans le transport aérien. Les entreprises qui montrent la voie dans ces industries émergentes sont détenues par les leaders politiques et leurs proches alliés¹¹⁷.

Globalement, l'économie est encore très semblable à ce qu'elle était à l'époque de la guerre. Les échanges existants s'effectuent essentiellement entre les centres commerciaux du Congo et ceux situés aux frontières avec l'Ouganda, le Rwanda, et la Zambie, plutôt qu'entre centres d'activités congolais, ce qui ne permet pas de construire des marchés *intracongolais*. L'économie reste très informelle, en partie conduite par des ONG, et fonctionne au sein d'une grande variété de cadres et de réseaux. Dans certaines parties du pays, l'activité économique est encore si risquée que les hommes d'affaires essaient de « venir pour trois mois et emporter (des minerais) pour trois ans »¹¹⁸.

L'instabilité et l'insécurité restent toujours les principaux obstacles à la reconstruction économique et à la reconstruction de l'État. Dans certaines parties du pays, la guerre se poursuit : les provinces d'Ituri, du Nord et du Sud-Kivu ainsi que du Katanga sont toujours le théâtre d'affrontements violents entre armées rebelles et, semaine après semaine, des milliers, voire des dizaines de milliers, de réfugiés et de personnes déplacées supplémentaires s'enfuient, fuite qui s'accompagne de son lot de viols et de pillages. La tâche principale du gouvernement intérimaire, la création d'une armée intégrée, qui devait être achevée longtemps avant les élections, n'a donc toujours pas été accomplie.

Le plan original consistait à envoyer tous les soldats vers un centre de désarmement, de démobilisation et de réintégration (DDR). Là, ils auraient été tout d'abord désarmés, puis se seraient vu offrir le choix entre un retour à la vie civile ou la possibilité de rejoindre la nouvelle armée intégrée. Ceux ayant choisi cette dernière option étaient censés passer par un centre de brassage où ils auraient été formés pour être incorporés à l'une des brigades intégrées. On estimait à l'origine à environ 350 000 le nombre de soldats devant être désarmés dans un premier temps¹¹⁹.

En réalité, un nombre relativement faible de soldats, en comparaison avec cette estimation, passa par ce processus DDR initial.¹²⁰ Ceux qui voulurent rejoindre la nouvelle armée vinrent accompagnés de leurs officiers et restèrent souvent sous leur commandement, créant ainsi une intense spéculation pour déterminer à qui irait leur loyauté. Le processus fut retardé et s'avéra extrêmement lent. De plus, il n'existait pas de synthèse exhaustive permettant de déterminer le nombre de soldats faisant partie de la nouvelle armée. Ce problème ne fut résolu qu'en

¹¹⁷ Interviews, Kinshasa et Goma, 2005; Kinshasa 2006.

¹¹⁸ Interview, Goma, juin 2005.

¹¹⁹ Certains informateurs, cependant, ont suggéré que ce chiffre avait été largement amplifié depuis le commencement. Un nombre tel que celui-ci permet simplement d'accroître le budget militaire et fournit une incitation aux généraux pour obtenir des liquidités pour les *soldats fantômes*. Un observateur de l'ONU a déclaré : « Il s'agit d'un complot... afin de voler l'argent public, étant donné que les soldats ne sont payés que très rarement et lorsqu'ils le sont, les sommes sont plus que réduites. » La paie officielle des soldats se situe entre 10 et 15 \$ par mois.

¹²⁰ Ceci est dû pour une part aux conditions de vie abominables qui règnent dans certains de ces centres. « Les soldats marchent dans la savane pendant plus de cinq semaines pour atteindre le centre de désarmement où ils mourront du choléra parce qu'il n'y a pas d'eau potable. » (Interview d'un observateur des droits de la personne, juin 2005). En 2005 et 2006, des observateurs notèrent une tendance à la création de nouvelles milices afin de tirer profit du processus DDR. Un fusil peut être acheté pour 20 dollars, puis laissé au centre DDR pour 100 dollars et un peu de nourriture, des couvertures etc. (Interview, septembre 2006)

2005, lorsque l'EUSEC¹²¹ put séparer la chaîne de commandement militaire de la chaîne de paiement, et compiler des listes de soldats individuels¹²².

Les nouvelles brigades intégrées¹²³ durent faire face à de nombreux problèmes. La formation et l'hébergement n'étaient pas adéquats et les paiements étaient rarement assurés. En conséquence, un nombre relativement important de soldats intégrés soit désertaient, soit vendaient leurs chaussures ou d'autres équipements, soit se livraient à la taxation des populations à la force du fusil. Là où l'armée intégrée opérait, des rapports de pillages et de viols suivaient inévitablement. L'un des objectifs de l'armée intégrée, conjointement avec la MONUC, consiste à désarmer les forces *Interahamwe* qui poursuivent leurs activités au Congo Oriental. Cet objectif n'a toujours pas été atteint à ce jour.

D'autres régions du pays sont sous le contrôle de forces rebelles ayant évolué après la guerre. Des généraux qui n'étaient pas prêts à désarmer ou à rejoindre l'armée intégrée occupent certains territoires et continuent leurs activités. Dans d'autres cas, de nouveaux groupes Mai-Mai ont commencé à combattre, soit contre les *Interahamwe*, soit contre l'ancienne armée gouvernementale, soit contre les nouvelles brigades intégrées. Des faits de guerre majeurs continuent à se dérouler dans les provinces du Kivu, de l'Ituri et du Katanga. Parfois, des compromis peuvent être trouvés. Par exemple, lorsque l'armée intégrée s'avéra incapable de défaire l'armée du général Nkunda au Nord-Kivu, un accord fut trouvé après quelques semaines d'attaques pour combiner différentes parties des deux armées. En conséquence, deux nouvelles brigades furent créées, provenant pour moitié des hommes de Nkunda, et pour moitié de l'armée régulière (Radio Okapi). Toutefois, plusieurs mois plus tard, ils recommencèrent à s'opposer et reprirent le combat.

Le niveau moyen de violence est aujourd'hui réduit par rapport aux périodes de guerres officielles, à l'exception peut-être de l'Est de la RDC. Le monopole du pouvoir est cependant loin d'être restauré, et ce, même dans la capitale, Kinshasa, où des émeutes à propos de l'élection présidentielle prirent un tour extrêmement violent en août et septembre 2006 ; durant ces émeutes, qui impliquèrent les gardes du président et du vice-président, c'est la MONUC qui dut assurer la sécurité. Par ailleurs, au Congo, l'autorité de l'État et les autorités coutumières continuent de coexister et parfois de se combattre. Ce point est particulièrement important en matière de citoyenneté, qui conditionne l'accès à la terre et aux services publics.

La Constitution proposée en 2004, et adoptée formellement après le référendum de 2005, déclare que toute personne résidant au Congo au moment de l'indépendance a droit à la citoyenneté congolaise (Art. 14) ; au-delà de ce principe, elle stipule qu'une loi devra être promulguée pour définir plus avant la citoyenneté. La *Loi n° 4/24* de novembre 2004 fait référence à une combinaison de *jus sanguinis* (droit du sang définissant un Congolais comme un enfant né de parents congolais) et de *jus soli* (droit du sol définissant un Congolais comme un enfant né de membres d'une minorité ethnique qui était présente au Congo au moment de l'indépendance, y compris les enfants nés au Congo de parents inconnus, apatrides, ou dont le pays d'origine n'accorde pas la citoyenneté à leurs enfants). La citoyenneté congolaise peut être acquise par naturalisation, adoption, mariage, ou une combinaison de naissance et de résidence. Les enfants de non Congolais, nés au Congo et ayant vécu dans le pays de façon continue, peuvent devenir citoyens congolais une fois qu'ils ont atteint l'âge de 18 ans (Art. 21).

¹²¹ Équipe d'assistance de l'Union Européenne à la Réforme du Secteur de la Sécurité

¹²² Informateur de l'EUSEC, septembre 2006.

¹²³ À l'horizon 2006, 14 brigades avaient été intégrées. Le nombre des soldats des troupes officielles du Congo s'élevait à environ 60 200 (une brigade est normalement composée de 800 officiers et 3500 soldats). Il restait environ 45 000 soldats à intégrer. On estimait la garde présidentielle à 18 000 hommes, tandis que les estimations à propos des effectifs de l'armée des *Interahamwe* se situaient aux alentours de 12 000. La MONUC, quant à elle, avait un effectif d'environ 21 000 personnes.

Mais, si le texte de la Constitution et les lois qui suivirent sont une chose, l'opinion du peuple, et particulièrement celle des habitants des provinces du Kivu, en est une autre ; il y a là-bas un grand débat pour déterminer qui est citoyen et qui ne l'est pas, et la réponse, sans ambages, fournie par les Congolais traditionnels indigènes, est la suivante : « Tous ceux qui vivaient ici avant 1960 et leurs enfants (sont Congolais). Celui qui parle rwandais ne peut pas être sérieusement considéré comme Congolais¹²⁴. »

En vue de la tenue du référendum et des élections, il s'avéra nécessaire de déterminer rapidement et sans ambiguïté qui était citoyen et donc électeur. La loi n° 04/028 de décembre 2004 spécifia la procédure suivante : les électeurs potentiels peuvent produire une pièce d'identité comme un passeport, un permis de conduire, une carte de sécurité sociale ou une carte militaire. Les personnes n'étant pas en mesure de produire l'une quelconque de ces justifications d'identité auront besoin de cinq témoins inscrits sur les listes électorales et ayant vécu au même endroit durant au moins cinq ans (Art. 10).

Les indigènes craignaient que la solution des cinq témoins ne soit une façon aisée pour n'importe quelle personne en provenance du Rwanda de s'inscrire sur les listes électorales. Comme l'indiquait en 2005 le vice-gouverneur du Kivu et membre de la famille royale de Masisi, Lende du royaume de Maunde : « Lorsque tous les Rwandais seront inscrits, la guerre éclatera¹²⁵. » Un autre informateur nous confia : « Les Maï-Maï n'assisteront pas au pillage du pays en restant les bras croisés. Ils veulent défendre et libérer le Congo occupé¹²⁶. »

Même si nous ne savons pas, à l'heure où nous écrivons, si ces personnes ont effectivement engagé le combat, ces tensions et ces questions n'ont certainement pas disparu. Selon des informateurs en provenance des provinces du Kivu, un nombre inconnu de combattants *Interahamwe* a réussi à s'inscrire sur les listes électorales. En outre, en raison de pressions sous-jacentes, en particulier en relation avec la terre, la question de la citoyenneté est loin d'être close. Durant la campagne présidentielle, Jean-Pierre Bemba accusa Kabila de ne pas être Congolais mais Rwandais. De nombreuses personnes, particulièrement à Kinshasa, trouvèrent cette accusation convaincante, étant donné que Kabila ne parlait pas lingala et maîtrisait assez mal le français. Dans ces circonstances, les identités locales, régionales et ethniques ont plus de signification que les politiques de partis concurrents. Comme l'indiquait un homme d'affaires : « Nous ne voterons que pour notre tribu. »

Ces sujets particulièrement controversés de la citoyenneté ou de l'origine ethnique, sont étroitement liés, non seulement à l'accès à la fonction publique et aux postes d'autorité, mais également à la propriété de la terre. Les autorités coutumières, qui ne sont pas élues et qui obtiennent leur position essentiellement par héritage, disposent d'un certain pouvoir administratif et juridique ainsi que du pouvoir d'allouer la terre. En dépit de la nationalisation formelle de l'ensemble des terres en 1973 et de la déclaration de la Constitution provisoire de 2003¹²⁷ indiquant que la terre appartient dans son intégralité à l'État, les leaders traditionnels continuent d'exercer le droit héréditaire d'allouer la terre. « Je suis responsable de cette terre, je peux décider et je peux exiger. La terre appartient à nos ancêtres qui en furent les premiers propriétaires, et il m'incombe de la rationner et de l'allouer pour l'agriculture, pour l'habitation, etc. Lorsque le gouverneur veut construire sur la terre des Bukumu, il doit me le demander », voilà ce qu'indique un leader traditionnel du Nord-Kivu.

¹²⁴ Interview, leader traditionnel, 9 juin 2005.

¹²⁵ Interview, juin 2005, Nord-Kivu.

¹²⁶ Interview, juin 2005, Nord-Kivu.

¹²⁷ Article 9 : « Le sol et le sous-sol appartiennent à l'État. Les conditions de leur concession sont fixées par la loi, qui doit protéger les intérêts des populations locales. »

Cependant, certains Congolais se virent refuser l'autorité traditionnelle, et donc les moyens traditionnels d'occuper une terre. Ce problème resurgira à nouveau de façon explosive lorsqu'un stade ultérieur du processus politique, tel qu'il a été conçu par la nouvelle Constitution, deviendra réalité : inspirée par la communauté internationale, qui à cette époque ne jurait que par la décentralisation, la Constitution projetée de s'orienter dans cette direction. Les 11 provinces seront remplacées par la Ville de Kinshasa et 25 provinces¹²⁸ (voir annexe, carte V), seront créées dans les trois prochaines années. Au-delà du manque de personnes administrativement compétentes et des nombreux problèmes de finances et de capacités, l'élément réellement explosif de ce projet réside dans le fait que les provinces sont autorisées à conserver 40 % des revenus qu'elles collectent. Les frontières exactes des provinces doivent encore être définies, mais l'expérience acquise lors des précédents découpages en provinces montre que la tentative de diviser des ethnies de cette façon conduit très souvent à la reprise des combats (Jackson 2006 : 8).

Il y aura inévitablement des provinces riches et des provinces pauvres, compte tenu en particulier de la distribution de la richesse minière dans l'ensemble du pays. En l'absence de mesures de redistribution au niveau de l'État central, la qualité de vie et l'accès aux services publics divergeront rapidement. Il est très improbable que les églises et les ONG, qui exploitent la majorité des services supposés être des *services publics*, puissent assurer une mise à niveau adéquate.

La présence d'acteurs internationaux au Congo et la pression que cela représente pour la société congolaise sont écrasantes et parfaitement perceptibles. Cependant, il n'est pas si facile d'estimer la force relative de ces différents acteurs. En termes de force militaire internationale, il y a tout d'abord la MONUC, qui compte environ 21 000 hommes dont la majorité sont des soldats. Toutefois, le contenu et l'étendue du mandat de la MONUC font l'objet d'un profond débat. En deuxième lieu, on trouve les mercenaires internationaux. Le nombre de ces mercenaires est inconnu, mais plusieurs groupes différents travaillent pour des intérêts variés et dans certains cas fonctionnent sous la forme d'entreprises de sécurité privée (par exemple autour des concessions minières). Troisièmement, on trouve les *Interahamwe* et l'ex-armée rwandaise, qui sont aujourd'hui partiellement intégrés dans des communautés à l'est du pays. Quatrièmement, il y a un nombre variable de troupes en provenance d'Ouganda et, semble-t-il, également en provenance du Rwanda et d'Angola. Cinquièmement, il y a également des groupes rebelles d'Ouganda et du Soudan dont la *Lord's Resistance Army* (Armée de résistance du Seigneur).

En ce qui concerne les organisations politiques et financières internationales, on trouve la Banque mondiale (au travers de toutes ses branches), le Fonds monétaire international, l'Union européenne, et de nombreuses branches des Nations Unies. De plus, un certain nombre de gouvernements très influents sont présents, accompagnés en partie par des programmes majeurs émanant de leur agence de développement respective ; parmi ces gouvernements, on trouve ceux du Royaume-Uni, de la France, de la Belgique, de l'Afrique du Sud, des États-Unis et de la Chine (ce qui inclut les intérêts commerciaux chinois représentés par des ambassades). Dans de nombreux cas, il est extrêmement difficile de faire la distinction entre intérêts politiques et commerciaux, par exemple en ce qui concerne l'extraction minière et l'exploitation forestière.

¹²⁸ L'article 2 de la Constitution est rédigé dans les termes suivants : « La République démocratique du Congo est composée de la ville de Kinshasa et de 25 provinces dotées de la personnalité juridique. Ces provinces sont : Bas-Uele, Équateur, Haut-Lomami, Haut-Katanga, Haut-Uele, Ituri, Kasai, Kasai Oriental, Kongo central, Kwango, Kwilu, Lomami, Lualaba, Lulua, Mai-Ndombe, Maniema, Mongala, Nord-Kivu, Nord-Ubangi, Sankuru, Sud-Kivu, Sud-Ubangi, Tanganyika, Tshopo, Tshuapa. Les limites des provinces et celles de la ville de Kinshasa sont fixées par une loi organique. »

On ne connaît pas le nombre exact d'ONG internationales actives en RDC, mais elles sont omniprésentes et exploitent actuellement des portions importantes des services de santé et d'éducation, et conduisent toutes sortes de projets allant de la microfinance à la réintégration des enfants soldats. De nombreuses églises internationales et des sectes sont également présentes ; une fois encore, on n'en connaît pas le nombre exact, mais elles semblent être partout et sont impliquées dans de nombreux services de base, mais également dans des activités plus occultes, certaines ayant pour but d'apporter de l'espoir aux populations, mais d'autres encourageant certaines pratiques comme l'abandon des enfants. La multiplicité internationale se perpétue donc à tous les niveaux, encore accentuée par la présence imposante de tous ces bailleurs de fonds internationaux, bilatéraux et multilatéraux ainsi que des ONG.

Apaisement ou reconstruction ?

La seconde guerre du Congo n'a pas eu de vainqueur clair. Les belligérants et la communauté internationale, au premier rang desquels les Nations Unies, forcèrent les acteurs congolais, à quelques exceptions près, à participer à un gouvernement intérimaire. Étant donné que ce processus était largement soutenu par la communauté internationale, les partis se présentèrent comme les partis de la *bonne gouvernance*, de la *transparence*, de la *capacité à rendre des comptes* et de la *démocratie*. En fait, la plupart de ces partis s'appuyaient encore très largement sur des bases régionales ou ethniques et étaient conduits par des hommes forts, les leaders et les parlementaires montrant également une grande indulgence pour les changements de camp.

Le système administratif et légal en RDC est toujours totalement désorganisé. Les premières tentatives pour formuler de nouvelles lois ont été entreprises, par exemple le code de l'extraction minière, mais en général, les règles à appliquer font toujours l'objet de vives discussions et de contentieux. Il reste un long chemin à parcourir jusqu'à ce que la Loi puisse être appliquée sur l'ensemble du territoire.

La Constitution a été adoptée par référendum et des élections générales puis des élections présidentielles ont pris place en 2006. Le perdant de ces élections, Jean Pierre Bemba, n'a pas pris la tête de l'opposition, mais a quitté le pays par crainte pour sa vie.

La survie au Congo est toujours extrêmement difficile. Dans un contexte de dollarisation et d'informalisation des activités économiques, conduites en partie par des réseaux illégaux et/ou violents, et d'aide internationale qui dépasse le PIB, la reconstruction et la réintégration de l'économie demeurent une tâche majeure. Les liens économiques avec les pays voisins sont plus forts que les liens existants au sein de la RDC, et les minerais congolais sont souvent partiellement traités juste de l'autre côté de la frontière, au Rwanda, en Ouganda ou en Zambie.

L'armée est encore loin d'être intégrée. Et si toutes les forces armées présentes dans le pays sont trop faibles pour restaurer un monopole du pouvoir, elles n'en demeurent pas moins une menace constante pour les populations.

Alors que la multiplicité institutionnelle se poursuit à un très haut niveau, les fonctionnalités de base nécessaires à la construction ou à la reconstruction d'un État ne sont toujours pas en place. La République démocratique du Congo reste à des années-lumière du monopole du pouvoir, de la reconstruction économique, et de l'intégration politique.

Conclusion

Si la reconstruction de l'État et l'écroulement de l'État peuvent être compris en termes wébériens comme étant des aspects d'un processus, posant de multiples problèmes et faisant l'objet de nombreuses oppositions, de transformation de sociétés néopatrimoniales en sociétés capitalistes, nécessitant l'existence d'un État bureaucratique et rationnel, ces catégories d'*idéaux-types* rendent difficile l'observation de changements spécifiques sur de courtes périodes de temps. Le concept de multiplicité institutionnelle facilite la perception de la façon dont différents acteurs rationnels et néopatrimoniaux se superposent et coexistent, en particulier lorsqu'on les observe en tant que sous-systèmes étatiques.

Les transferts de puissance entre ces acteurs dans le temps permettent de mieux expliquer la façon dont le pays fut soumis à d'intenses pressions, le rapprochant et l'éloignant, en alternance, de l'établissement et de la consolidation d'un État rationnel, à différentes époques. Durant les périodes de déclin du pouvoir de l'État, l'autorité était exercée, sur un mode plus néopatrimonial, par des groupes exploités comme s'il s'agissait d'entreprises privées, dirigées par des *patrons* cherchant à soutenir leur pouvoir militaire, économique et politique.

Lorsqu'à un moment particulier de l'histoire, on a affaire à une structure sociétale de ce type, les efforts de reconstruction ne doivent pas être basés sur des hypothèses trompeuses à propos de l'existence et du potentiel d'une compétition politique. Il sera beaucoup plus judicieux, dans ces circonstances, de concentrer les efforts sur des tentatives visant à transformer ces patrons en capitalistes et à contribuer ainsi à la construction d'actifs. La création et le renforcement de leurs réseaux verticaux et horizontaux de connexions, tout comme les règles qu'ils déclarent être contraignantes pour eux-mêmes, peuvent potentiellement former la base pour la construction d'un État rationnel. On pourrait qualifier ceci de projet pour l'élite, ou même de *démocratie élitaire*.

De nombreux domaines simplement évoqués dans cette esquisse à grande échelle ont besoin d'être approfondis. Il conviendrait d'expliquer, à un niveau théorique, pourquoi les structures néopatrimoniales semblent destructrices d'actifs, alors que les observations de Weber l'ont conduit à y détecter le noyau émergent d'une classe capitaliste. Sur le plan empirique, il conviendrait de déterminer si la destruction d'actifs est limitée aux actifs de l'État. Est-il vrai que ces derniers sont progressivement détruits alors que les actifs privés des patrons continuent de croître ?

La transformation des patrons en capitalistes nécessite des investissements à plus long terme et des réinvestissements permanents pour le développement des capacités productives de l'économie. Faire de ce point une priorité représenterait un sérieux changement par rapport aux prescriptions politiques et économiques actuellement prédominantes pour la RDC, focalisées à ce jour essentiellement sur des questions de bonne gouvernance, de décentralisation et de libre concurrence politique.

Des recherches complémentaires sont également nécessaires pour comprendre les interactions entre patrons. Les connexions horizontales qui existent entre eux et les connexions verticales entre patrons et *super-patron* (le chef de l'État) sont deux domaines qui à ce jour sont très largement vierges d'études. Cette situation est particulièrement problématique, étant donné que la RDC doit être décentralisée, via la création d'un nombre plus important de provinces, bénéficiant d'une autonomie législative et financière élargie. La création d'une multitude d'entités infraétatiques, sans la présence d'un centre capable de maintenir les pièces du puzzle bien en place, sans même un monopole du pouvoir réduit à sa plus simple expression, est extrêmement préoccupante et renforce la nécessité de futures recherches.

Annexes

I. Liste des acronymes

ABAKO	Alliance des Bakongo
ADFLC	Alliance of Democratic Forces for the Liberation of Congo (Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo)
AMP	Alliance de la Majorité Présidentielle
ANC	Armée Nationale Congolaise
CND	Centre National de Documentation
CONACO	Convention Nationale Congolaise
CONADER	Coordination Nationale de démobilisation et de réintégration
DDR	Disarmament, Demobilisation and Reintegration (Désarmement, Démobilisation, Réintégration)
DRC	Democratic Republic of Congo (République Démocratique du Congo)
DSP	Division Spéciale Présidentielle
EUSEC	European Union Security Sector Reform Team (Équipe d'assistance de l'Union Européenne à la Réforme du Secteur de la Sécurité)
FAC	Forces Armées Congolaises
FAZ	Forces Armées Zaïroises
FLNC	Front pour la Libération Nationale du Congo
FRELIMO	Frente de Libertação de Moçambique, (Front de Libération du Mozambique)
GECAMINES	Générale des Carrières et des Mines
IBRD	International Bank for Reconstruction and Development (Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement, Banque Mondiale)
IDA	International Development Agency (Agence Internationale pour le Développement, Banque Mondiale)
IMF	International Monetary Fund (Fonds Monétaire International)
LTO	Large Taxpayers Office (Bureau des Gros Contribuables)
MLC	Mouvement de Libération du Congo
MNC	Mouvement National Congolais
MONUC	Mission des Nations Unies en République Démocratique du Congo

MPLA	Movimento Popular de Libertação de Angola, (Mouvement Populaire de Libération de l'Angola)
MPR	Mouvement Populaire de la Révolution (de 1967 à 1990)
MPR	Mouvement Populaire pour le Renouveau (depuis 1990)
NGO	Non Governmental Organisation (Organisation Non Gouvernementale)
OCHA	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (Bureau pour la Coordination des Affaires Humanitaires)
ODA	Official Development Aid (Aide Officielle au Développement)
OFIDA	Office des Douanes et Accises
ONATRA	Office National des Transports
OPEC	Organisation of Petrol Exporting Countries (Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole)
PALU	Parti Lumumbiste Unifié
PDSC	Parti Démocrate et Social Chrétien
PPRD	Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie
PRP	Parti de la Révolution Populaire
PRP	Parti Révolutionnaire du Peuple
PRSP	Poverty Reduction Strategy Paper (Document sur une Stratégie de Réduction de la Pauvreté)
RCD	Rassemblement Congolais pour la Démocratie
REGIDESO	Régie de Distribution d'Eau et d'Électricité du Pays
RENACO	Regroupement des Nationalistes Congolais
RPF	Rwandan Patriotic Front (Front Patriotique Rwandais)
SADC	Southern African Development Community (Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe)
SNEL	Société Nationale d'Électricité
SNI	Service Nationale d'Intelligence
SOZACOM	Société Zaïroise de Commercialisation des Minerais
UDPS	Union pour la Démocratie et le Progrès Social
UFERI	Union des Fédéralistes et des Républicains Indépendants

UMHK	Union Minière du Haut-Katanga
UNCTAD	United Nations Conference on Trade and Development (Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement)
UNDP	United Nations Development Program (Programme des Nations Unies pour le Développement)
USAID	United States Agency for International Development (Agence Américaine pour le Développement International)

II. Carte géographique de la République démocratique du Congo



Source : www.africanwireless.com/dr_congo_maps.htm

III. Provinces de la RDC



Source : Central Intelligence Agency, lib.utexas.edu/maps/Zaire.html

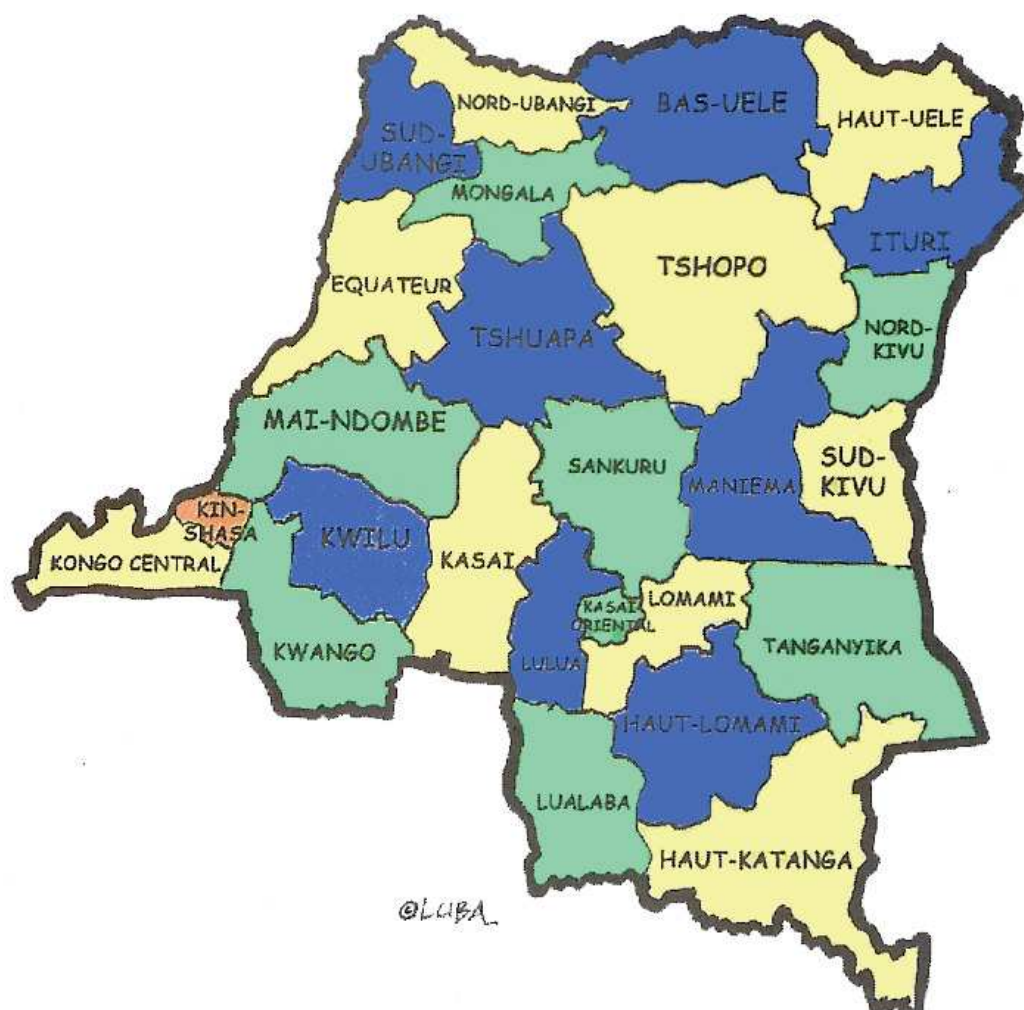
IV. Division de la RDC en zones contrôlées par différentes armées



Source : Wikipedia

V. Les nouvelles provinces selon la Constitution de 2005

Carte de la RDC représentant le nouveau découpage territorial



Source : correspondance privée

VI. Les forces armées en RDC

1. Milices

- ADF/NALU (Allied Democratic Forces / National Army for the Liberation of Uganda – Forces Démocratiques Alliées / Armée Nationale pour la Libération de l'Ouganda)
Groupe rebelle ougandais actif dans l'ouest de l'Ouganda avec des bases arrière en RDC. Largement inactif depuis 2004.
- ADFL (Alliance of Democratic Forces for the Liberation of Congo – Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo)
Alliance soutenue par le Rwanda et l'Ouganda de groupes d'oppositions conduits par Laurent Kabila qui renversèrent Mobutu. Désintégrée en 1998.
- ALIR (Army for the Liberation of Rwanda – Armée pour la Libération du Rwanda)
Milice hutue rwandaise basée dans les provinces du Kivu depuis le début de 1997. Organisation qui succéda au *Interahamwe* et au RDR, et qui fusionna avec le FDLR en septembre 2000.

- ANC (Armée Nationale Congolaise)
Aile militaire du RCD-Goma.
- APC (Armée du Peuple Congolais ou Armée Populaire Congolaise)
Aile militaire du RCD-ML conduite par Mbusa Nyamwisi.
- Banyamulenge
Tutsis au Sud-Kivu actifs dans l'ADFL et dans l'ANC
- CNDD-FDD ou juste FDD (National Council for the Defense of Democracy / Forces for the Defense of Democracy – Conseil National pour la Défense de la Démocratie / Forces pour la Défense de la Démocratie)
Milice hutue burundaise active en RDC, en Tanzanie et au Burundi. Alliée autrefois avec Laurent Kabila qui leur donna une base opérationnelle au Katanga. Abandonna le Congo en 2001, signa les accords de paix avec le Burundi fin 2005.
- FAPC (Force Armée du Peuple Congolais)
Créée en 2003 et dirigée par Jerome Kakawaye Bukande. Active dans la province de l'Ituri.
- FDLR (Forces Démocratiques de la Libération du Rwanda)
Principal groupe hutu antirwandais en RDC Orientale. Composé de certains membres du *Interahamwe*, ce groupe était soutenu par Laurent Kabila comme une force de proximité contre le RCD et l'armée rwandaise.
- FIPI (Front for Integration and Peace in Ituri – Front pour l'Intégration et la Paix en Ituri)
Groupe chapeau formé du PUSIC, du FNI et du FPDC, qui bénéficia du soutien de l'Ouganda avant de finir par s'écrouler. Opposé à l'UPC.
- FLC (Front de Libération du Congo)
Milice ougandaise formée du MLC, du RCD-N et du RCD-ML. Dirigée par Jean-Pierre Bemba de novembre 2000 à août 2001 pour centraliser le contrôle des provinces de l'Équateur et orientales en 2000.
- FLN ou FROLINA (National Liberation Front – Front de Libération Nationale)
Groupe de milices hutues burundaises dirigé par Joseph Kalumba. Prétendument impliqué dans des attaques contre des réfugiés en RDC.
- FNI (Front for Nationalist Integration – Front pour une Intégration Nationaliste)
Organisation Lendu en Ituri conduite par Peter Karim. Opposée à l'UPC, elle se réclame d'un très important soutien communautaire. Impliquée dans plusieurs incidents avec la MONUC durant lesquels des soldats de la paix furent tués ou capturés. A annoncé qu'elle intégrerait l'armée nationale. Karim y a été nommé colonel.
- FPDC (Forces Populaires pour la Démocratie en Congo)
Groupe soutenu par l'Ouganda agissant contre l'UPC en Ituri. On pense qu'il entretient des liens étroits avec Peter Karim et le FNI.
- FRPI (Force de Résistance Patriotique en Ituri)
Groupe Lendu ayant des liens avec le FNI. A démarré en 2002. Dirigé par le Dr Adirodo.
Milice hutue rwandaise, responsable du génocide, qui fut repoussée au Congo Oriental où elle se fit connaître comme le Rassemblement Démocratique pour le Rwanda.
- *Interahamwe* (ceux qui combattent ensemble)
Milice hutue rwandaise responsable du génocide de 1994. Fuit en RDC lors de la conquête de Kigali par le RPF. Ses membres font désormais partie d'un certain nombre de milices présentes en RDC Orientale.
- LRA (Lord's Resistance Army – Armée de Résistance du Seigneur)
Rebelles basés en Ouganda, dirigés par Joseph Kony, ils ont trouvé refuge dans un parc national au nord-est de la RDC. Intervenant essentiellement à partir du Soudan dans le nord de l'Ouganda. Actuellement en cours de négociations avec le gouvernement ougandais. Kony est recherché par le Tribunal Pénal International pour crimes contre l'humanité.

- **Maï-Maï**
Un terme chapeau pour les groupes de milices congolaises généralement opposées à l'occupation étrangère. Trouve son origine dans les milices d'autodéfense traditionnelles.
- **MLC (Movement for the Liberation of Congo – Mouvement pour la Libération du Congo)**
Milice soutenue par l'Ouganda et dirigée par Jean-Pierre Bemba. Créée en 1998 et souvent utilisée comme un raccourci abusif pour se référer à toutes les forces rebelles soutenues par l'Ouganda en RDC. À la fois groupe armé et parti politique. Bemba a perdu les élections présidentielles et est actuellement au Portugal.
- **MRC (Mouvement Révolutionnaire Congolais)**
Groupe soutenu par l'Ouganda actif en Ituri.
- **NALU (National Army for the Liberation of Uganda – Armée Nationale pour la Libération de l'Ouganda)**
Groupe rebelle ougandais présent le long de la frontière avec la RDC qui s'est fondu dans l'ADF en 1996.
- **Nkunda (Laurent Nkunda Batware)**
Ancien militaire de la RPF et ancien officier de la RCD qui rejoignit l'Armée Nationale Congolaise sous le gouvernement intérimaire et y fut nommé général. Très rapidement, il déclara le gouvernement illégitime et se retira avec ses troupes (81^e et 83^e brigades de l'armée intégrée) dans les forêts du Nord-Kivu (2004). Après plusieurs affrontements avec les brigades de l'armée de la RDC, elles formèrent des brigades mixtes pour combattre le FDLR. Nkunda et ses soldats se retirèrent des brigades mixtes en août 2007 et les combats reprirent. Dans la zone sous son contrôle, il exploite une station de radio, une force de police et des tribunaux. Il a déclaré l'indépendance de son propre pays, *le pays des volcans*, déployant son propre drapeau. Il prélève également des impôts, en particulier sur les camions, l'exploitation minière artisanale et le commerce. Serait soutenu par le Rwanda.
- **PUSIC (Parti pour l'Unité et le Sauvegarde de l'Intégrité du Congo)**
Milice Hema dirigée par Kahwa Mandro. Bénéficierait du support du gouvernement ougandais, mais a également des liens avec le gouvernement Kabila.
- **RCD (Congolese Rally for Democracy – Rassemblement Congolais pour la Démocratie)**
Groupe rebelle rwandais auquel on se réfère habituellement sous le nom de RCD-Goma.
- **RCD-Congo**
Faction du RCD-Goma dirigée par Kin-Kiey Mulumba. Interrompue en juin 2002.
- **RCD-Goma**
Groupe rebelle soutenu par le Rwanda créé dans la ville de Goma en août 1998 pour combattre Laurent Kabila. C'était la milice la plus puissante en RDC Orientale. Entretenait des liens étroits avec le Rwanda. Dirigée par Azarias Ruberwa.
- **RCD-K/ML (RCD-Kisangani/Mouvement de Libération)**
Fait référence au RCD-K qui devint le RCD-ML en 1999 après que Wamba dia Wamba fut évincé.
- **RCD-K**
Faction rebelle soutenue par l'Ouganda, dirigée par Wamba dia Wamba. Se sépara du RCD-Goma en mars 1999. Devint le RCD-ML conduit par Nyamwisi en septembre 1999. Également connu sous le nom de RCD-Wamba.
- **RCD-ML**
Groupe soutenu par l'Ouganda et dirigé par Mbusa Nyamwisi. Actif au Nord-Kivu et dans la province de l'Ituri. Voir RCD-K/ML. On prétend qu'il aurait accepté des transports d'armes de Kinshasa, en accord avec l'Ouganda, qui auraient été partagés avec le FDLR contre les forces tutsies.

- RCD-N (RCD-National)
Groupe rebelle soutenu par l'Ouganda et dirigé par Roger Lumbala qui se sépara du RCD-K/ML. Est maintenant allié avec le MLC et soutenu par l'Ouganda.
- RDR (Rassemblement Démocratique pour le Rwanda)
Milice hutue rwandaise. Organisation qui a succédé aux *Interahamwe* au Congo. S'est transformée en ALIR.
- RPF (Rwandese Patriotic Front – Front Patriotique Rwandais)
Parti politique actuellement au pouvoir au Rwanda.
- SPLA (Sudanese People's Liberation Army – Armée de Libération du Peuple Soudanais)
Aile politique rwandaise du groupe rebelle tutsi basé en Ouganda dirigé par Paul Kagame qui poursuivit les génocidaires en 1994. Milice soudanaise.
- TPD (Tous pour la Paix et le Développement)
Parti politique ayant des liens avec le RCD-G. Serait impliqué dans la distribution d'armes à des groupes locaux de défense.
- UNITA (National Union for Total Independence of Angola – Union Nationale pour l'Indépendance Totale de l'Angola)
Factions angolaises officiellement démilitarisées en 2002.
- UPC (Union of Congolese Patriots – Union des Patriotes Congolais)
Groupe de milices dominé par les Hema, qui occupa le devant de la scène après la prise de Bunia en août 2002. Parfois connu sous le nom d'UP-FRP (Front for Reconciliation and Peace – Front pour la Réconciliation et la Paix).

2. Armées

- FAB (Forces Armées Burundaises)
Armée du Burundi (coopéra avec le RCD et le RDF)
- FARDC ou FAC (Forces Armées de la République Démocratique du Congo)
- FAZ (Zairean Armed Forces – Forces Armées Zaïroises)
Armée du Zaïre anciennement loyale à Mobutu Sese Seko. Certaines troupes adoptèrent le banditisme comme moyen de financement après la victoire de Laurent Kabila.
- RDF (Rwandan Defense Forces – Forces de Défense Rwandaise)
Armée du Rwanda anciennement connue sous le nom de RPA (Rwanda Patriotic Army – Armée Patriotique Rwandaise)
- UPDF (Ugandan People's Defense Force – Forces de Défense du Peuple Ougandais)
Armée ougandaise
- ZNA (Zimbabwe National Army – Armée Nationale du Zimbabwe)
Armée du Zimbabwe, formée des milices ZANLA et ZIPRA

3. Nations Unies

- MONUC (Mission des Nations Unies en République Démocratique du Congo)
Environ 21 000 personnes, essentiellement à Kinshasa et en RDC Orientale.

VII. Liste des interviews 2005 - 2006

Liste des interviews Kinshasa 2005 (rendues anonymes)	Organisation / Fonction
001	Agence de développement
002	Agence de développement
003	Agence de développement
004	Agence de développement
005	Agence de développement
006	Agence de développement
007	Commission électorale indépendante
008	Diplomate
009	Diplomate
010	Commission Européenne
011	MONUC
012	MONUC
013	Diplomate
014	Sénat provisoire
015	Expert constitutionnel
016	ONG internationale
017	ONG congolaise
018	ONG internationale
019	PNUD
020	Assemblée Nationale
021	Commission électorale
022	RCD
023	Député RCD
024	Député RCD
025	Ministre, gouvernement de transition
026	Ministre, gouvernement de transition
027	Ministre de l'économie
028	CONADER
029	Représentant de l'université, membre de la commission électorale
030	FMI
031	BIRD
032	BIRD
033	CONADER
034	MONUC
035	USAID
036	Diplomate
037	Membre du Cabinet Kabila
038	OFIDA
039	OFIDA
040	OFIDA
Liste des interviews Goma 2005 (anonymes)	Organisation/Fonction
041	Scientifique
042	Scientifique
043	Vice-gouverneur
044	Membre du cabinet du gouverneur
045	Vice-gouverneur

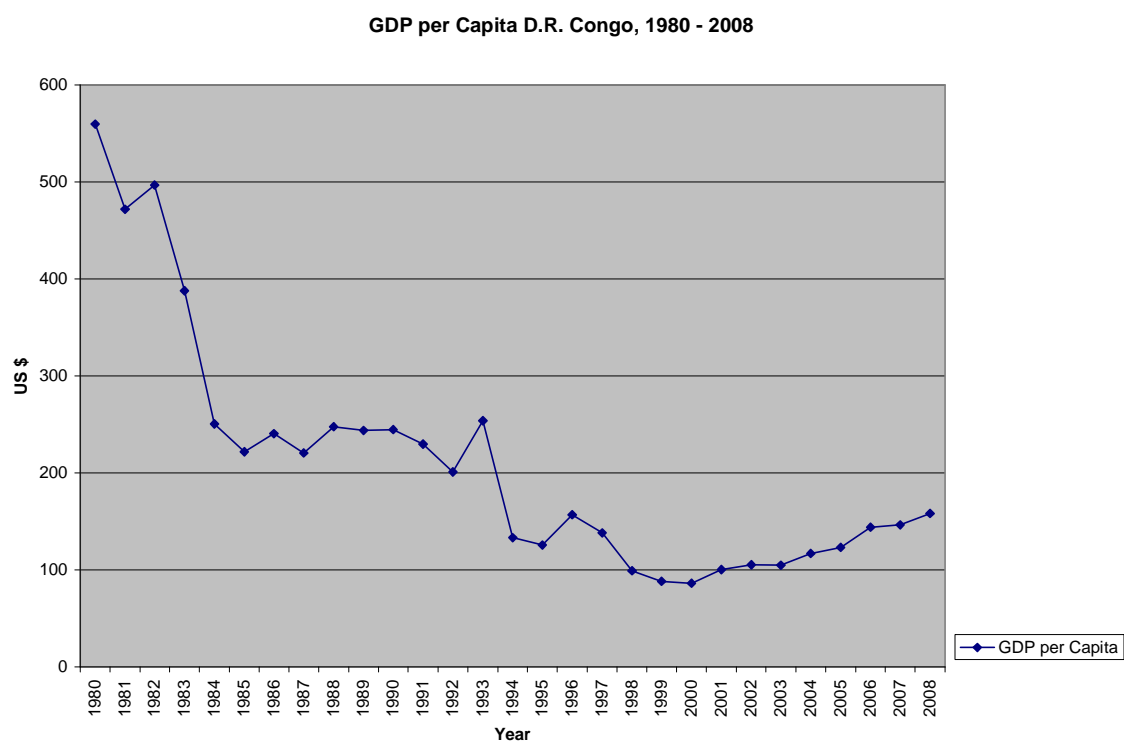
Liste des interviews Goma 2005	Organisation/Fonction
(anonymes)	
046	ONG internationale
047	ONG internationale
048	ONG internationale
049	Militaire
050	OCHA
051	Intermédiaire coltane/étain
052	Intermédiaire coltane/étain
053	OFIDA
054	OFIDA
055	Homme d'affaires
056	OCHA
057	ONG internationale
058	Ex-député
059	Député, MLC
060	Vice-gouverneur de province
061	Radio OKAPI
062	Leader traditionnel
063	Leader traditionnel
064	Organisation religieuse
065	Expert en histoire
066	Médecin
067	Homme d'affaires, exploitation minière
068	Homme d'affaires
069	Militaire
070	ONG locale
071	Homme d'affaires, exploitation minière

Liste des interviews Kinshasa 2006	Organisation/Fonction
(anonymes)	
072	Agence de développement
073	Agence de développement
074	OCHA
075	Agence de développement
076	Diplomate
077	EUSEC
078	Diplomate
079	Militaire
080	Journaliste
081	MONUC
082	MLC
083	Scientifique
084	Journaliste
085	Vice-gouverneur de province
086	UDPS
087	Scientifique
088	Économiste
089	Journaliste
090	Journaliste
091	Banque Mondiale
092	Commission Européenne

**Liste des interviews Kinshasa 2006 Organisation/Fonction
(anonymes)**

093	Avocat des droits de l'homme
094	PPRD
095	Diplomate
096	PNUD, scientifique
097	PNUD, économiste
098	MONUC

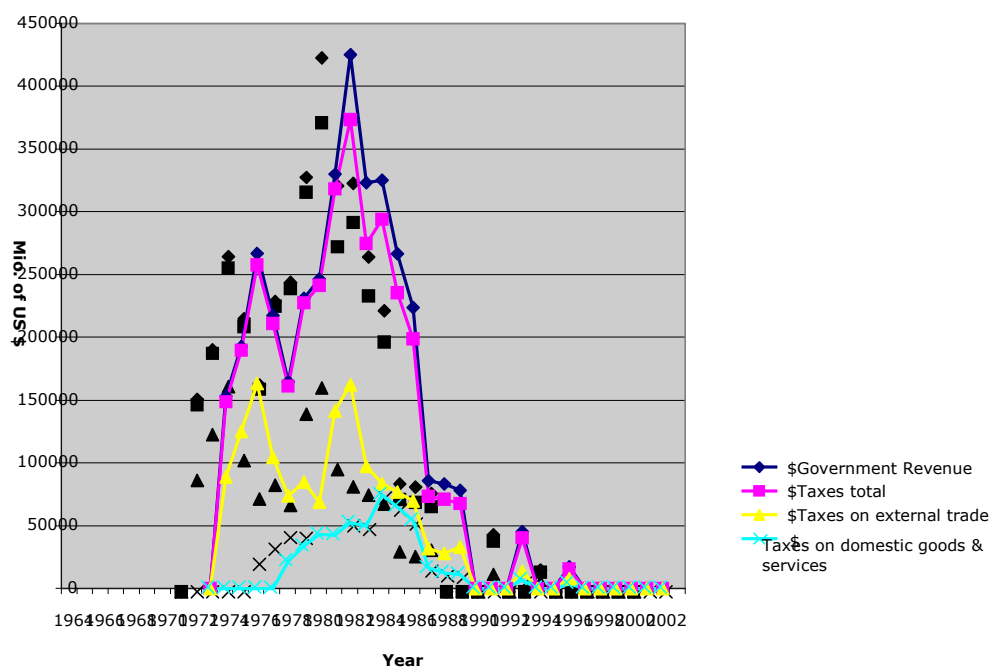
VIII. PIB *per capita*, RDC 1980-2008



Source : Fonds Monétaire International, Perspectives de l'économie mondiale, avril 2007

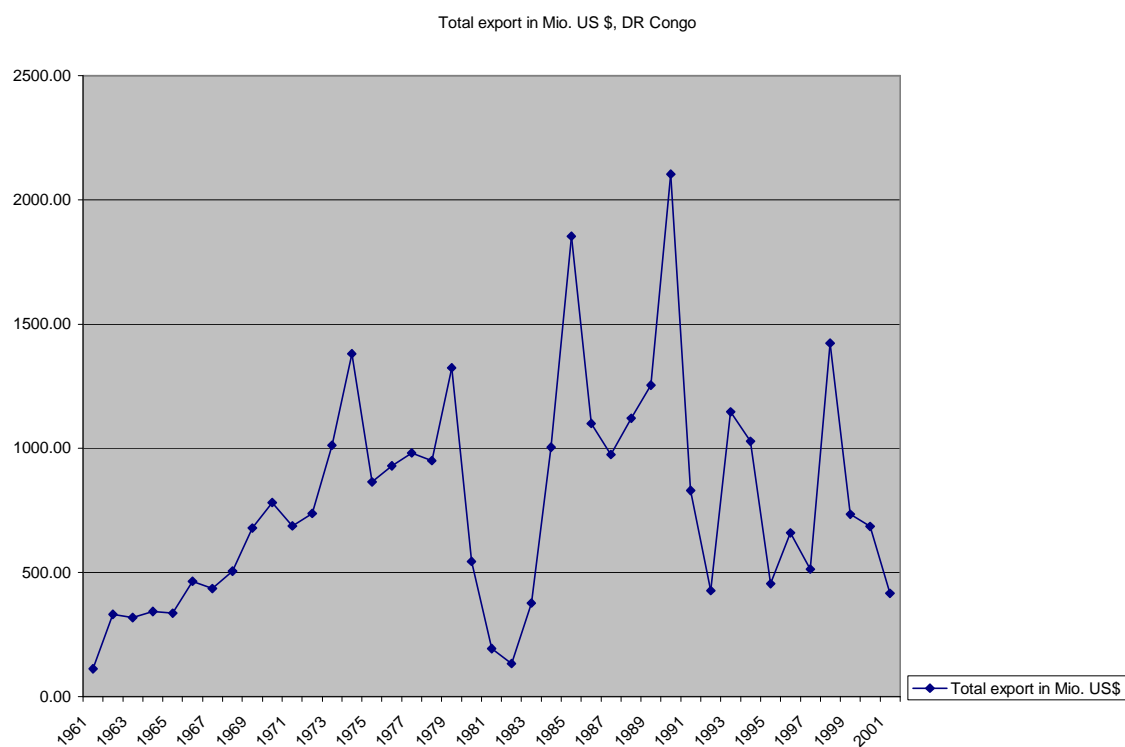
IX. Revenu de l'État – RDC : 1964-2002

Government Revenue DR Congo, in US \$



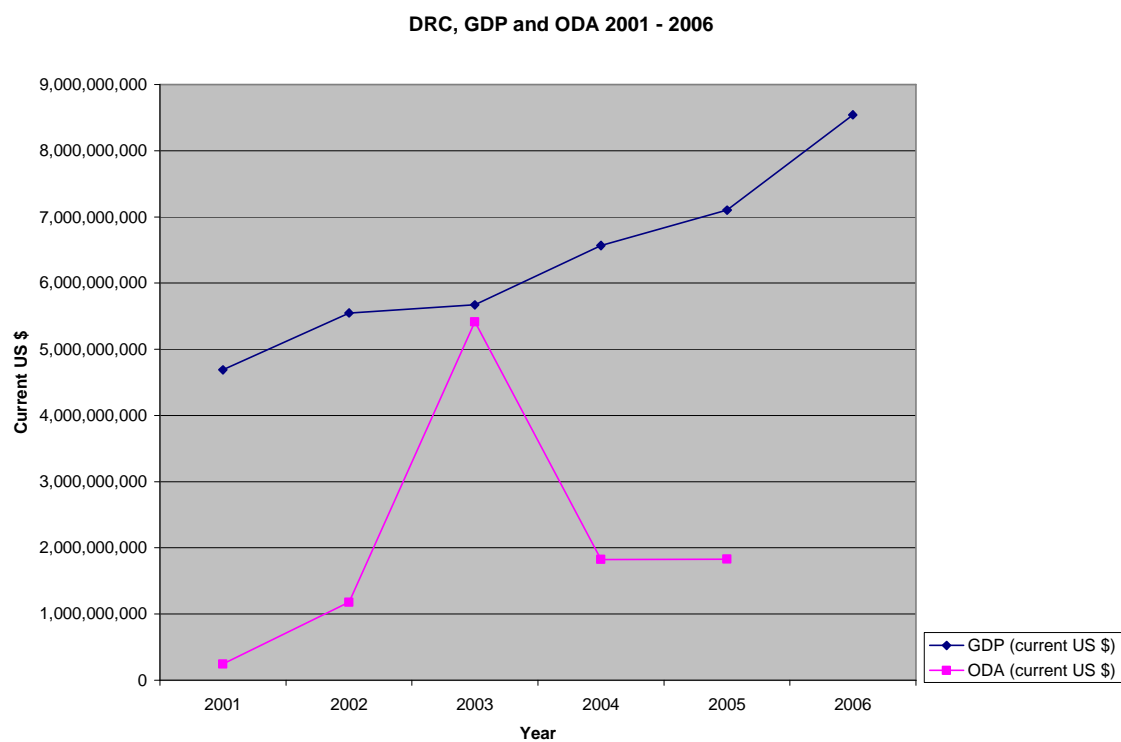
Source : Compilation personnelle. À partir des statistiques du FMI sur les finances gouvernementales, à venir.

X. RDC, Exportations totales en millions de. \$



Source : Compilation personnelle à partir du Manuel de statistiques de la CNUCED sur le commerce international et le développement, New York 1961–2003 ; Unité d'intelligence économique : Rapport par pays annuel/trimestriel 1978–2003 ; Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique : Statistiques du commerce extérieur pour l'Afrique, New York 1962 – 1988.

XI. RDC : Produit intérieur brut et aide officielle au développement, 2001-2006



Source : Banque Mondiale, Indices du développement mondial, Washington D.C. 2007

XII. Indicateurs de développement de base, RDC

Indicateurs du développement de base, République Démocratique du Congo

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Accouchements en présence de personnel médical qualifié (% du total)	61
Consommation d'électricité (kWh <i>per capita</i>)	86	87	90	93
Vaccination contre la rougeole (% d'enfants âgés de 12 à 23 mois)	37	45	54	64	70	..
Installations sanitaires améliorées en zone urbaine (% de la population urbaine ayant accès)		42
Espérance totale de vie à la naissance (années)		43	44	..
Taux d'alphabétisation, total des adultes (% personnes âgées de 15 ans et plus)	67
Prévalence de la malnutrition, poids pour l'âge (% d'enfants de moins de cinq ans)	31
Taux de mortalité, nourrissons (par millier de naissances vivantes)		129	..
Taux de mortalité, enfants moins de cinq ans (par millier)		205	..
Ratio de pauvreté sous le seuil de pauvreté nationale (% de la population)	
Prévalence totale du VIH (% de la population âgée de 15 à 49 ans)		..	3	..	3	..
Taux d'achèvement total de l'école primaire (% du groupe d'âge concerné)		39	39
Routes pavées (% du total des routes)		2
Taux d'inscription à l'école primaire (% brut)		62	62
Taux d'inscription à l'école secondaire (% brut)		22	22
Taux d'inscription à l'école tertiaire (% brut)	

Source : Banque Mondiale, Indices du développement mondial, Washington D.C. 2007

Références

- Achebe Chinua (1958) : *Things Fall Apart*. Heinemann Kenya, Nairobi.
- Alliance de la Majorité Présidentielle (AMP) (2006) : *Mes 100 Propositions pour un Congo Nouveau. Mon nouveau Contrat avec le Peuple Congolais* (par Joseph Kabila). Dossier de Campagne électorale. Kinshasa.
- Andreski, S. (1968) : *The African Predicament. A study in the pathology of modernization*. Londres.
- Banque Centrale du Congo (2003) : *Rapport Annuel 2002-2003*. Kinshasa.
- Banque Centrale du Congo/ du Zaïre : *Rapport Annuel, à venir*, Kinshasa.
- Banque Centrale du Congo (1969) : *Rapport Annuel 1969-1969*. Kinshasa.
- Bayart, Jean-François (1993) : *L'État en Afrique : La politique du ventre*. Paris 1993.
- BBC (2007) : UN probing DRC smuggling claims. 23 mai 2007.
- BBC Timeline : République Démocratique du Congo.
<http://newsvote.bbc.co.uk/mpapps/pagetools/print/news.bbc.co.uk>
- Bemba, Jean-Pierre (2001) : *Le choix de la liberté*. Edition Venus, Gbadolite.
- Bilsen, Jeff van (1954) : *Plan de Trente Ans pour l'émancipation politique de l'Afrique Belge*. Bruxelles.
- Boshoff, Henri (2005) : *Situation Report : Update on the status of the army integration in the DRC* (Institute for Security Studies), 2 septembre 2005.
- Boshoff, Henri, Wolters, Stephanie (2005) : *Situation Report : Future Scenarios for the Democratic Republic of Congo* (Institute for Security Studies), 10 octobre 2005.
- Breuer, Stefan (1998) : *Der Staat. Entstehung, Typen, Organisationsstadien*. Reinbek.
- Callaghy, T.M. (1984) : *The State-Society Struggle : Zaire in Comparative Perspective*. New York.
- Charte Coloniale (1908) : *Loi sur le Gouvernement du Congo Belge, donné à Laeken, 18 octobre 1908*.
- Clapham, Christopher (1996) : *Africa and the International System*, New York, Cambridge University Press, 1996.
- Clausewitz, Carl von (1832) : *Sur la Guerre*. Berlin.
- Coghlan, B., Brennan, R.J. et al. (2006) : *Mortality in the Democratic Republic of Congo : a nationwide survey*. *The Lancet*, Vol. 367, n° 9504, janvier 2006, pages 44 à 51.
- Collier, P. and Hoeffler, A. (2000) : *Greed and grievance in Civil War*. World Bank Policy Research Working Paper 2355, Washington D.C. 2000.
- Collier, P. and Hoeffler, A; (1998): *On the economic consequences of war*. Oxford Economic Papers, 50, 1998.
- Collier, P., Elliot, V., Hegre, H., Hoeffler, A. Reynal-Querol, M., Sambanis, N. (2003) : *Breaking the Conflict Trap*, Washington D.C. 2003.
- Constitution de la République Démocratique du Congo (2003), Publiée au *Journal Officiel* N° spécial du 4 juin 2003, p. 63 *sqq*.

De Villers, Gauthier (1998) : Identifications et mobilisations politiques au Congo-Kinshasa, in : *Politique africaine*, n° 72, pp. 81-97.

De Villers, Gauthier (2005) : La guerre dans les évolutions du Congo-Kinshasa, in : *Afrique contemporaine*, n° 215, pp. 47 à 70.

Demele, Isolde, Schöller, Wolfgang, Steiner, Roald (1993) : Modernisierung oder Marginalisierung. Investierbarer Überschuss und kulturelle Transformation als Grundlagen der Entwicklung. Brandes & Apsel, Frankfurt am Main.

Devlin, Larry (2007) : Chief of Station, Congo. A Memoir of 1960 – 67. New York.

Eisenstadt, Samuel N. (1973). : Traditional Patrimonialism and Modern Neo-Patrimonialism. Londres, Sage, 1973.

Elsenhans, Hartmut (1976) : Zur Rolle der Staatsklasse bei der Ueberwindung der Unterentwicklung. In : Schmidt, Alfred (Hg). : Strategien gegen Unterentwicklung. Zwischen Weltmarkt und Eigenstaendigkeit, Frankfurt/Main 1976.

Elsenhans, Hartmut (1981) : Abhääengiger Kapitalismus oder büuerokratische Entwicklungsgesellschaft. Versuche üueber den Staat in der Dritten Welt. Frankfurt/Main 1981.

Global Witness (2006) : Digging in Corruption, Fraud, abuse and exploitation in Katanga's copper and cobalt mines. 5 juillet 2006.

Grill, Bartholomäus (2005) : Kongos kleines Wirtschaftswunder. In : Die ZEIT Nr. 29, 14 juillet 2005, S. 25.

Herbst, Jeffrey (2000) : States and Power in Africa. Comparative Lessons in Authority and Control. Princeton University Press.

Hesselbein, Gabi (2007) : Analytical Narrative on the DRC, paper presented to the CSRC Workshop "Development as State Making", London, March 2007. Manuscrit non publié.

Hesselbein, Gabi, Golooba-Mutebi, Frederik, Putzel, James (2006) : Economic and Political Foundations of State Making in Africa : Understanding State Reconstruction. Crisis States Working Paper No. 3, Series No. 2, London School of Economics, Londres.

Hochschild, Adam (1999) : King Leopold's Ghost. New York.

Human Rights Watch (2005) : Democratic Republic of Congo. The Curse of Gold. New York 2005.

Iiffe, John (1995) : Africans. The History of a Continent. Cambridge University Press.,

Document du FMI EBD/02/81, 28 mai 2002 : Democratic Republic of Congo – Interim Poverty Reduction Strategy Paper.

Document du FMI EBS/02/76, 6 mai 2002 : Democratic Republic of Congo – Request for Three Year Arrangement under the Poverty Reduction and Growth Facility – Letter of Intent, Memorandum on Economic and Financial Policies, and Technical Memorandum of Understanding.

Document du FMI EBS/02/76, Supplément 1, 29 mai 2002 : Democratic Republic of Congo – Requests for Three Year Arrangement under the Poverty Reduction and Growth Facility and for the First Annual Program.

FMI, Government Finance Statistics Yearbook, annual editions 1971–2003, Washington D.C.

International Crisis Group (2000) : Scramble for the Congo. Africa Report No. 26, 20 décembre 2000, Bruxelles.

Fonds Monétaire International (2004) : Rapport du FMI par pays N° 04/243, 29 mai 2004, 12 juillet 2004, Democratic Republic of the Congo : Fourth Review Under the Three-Year Arrangement Under the Poverty Reduction and Growth Facility, Requests for Waiver of Performance Criteria and Additional Interim Assistance Under the Enhanced Initiative for Heavily Indebted Poor Countries — Staff Report; Staff Statement; Press Release on the Executive Board Discussion; and Statement by the Executive Director for the Democratic Republic of the Congo.

Fonds Monétaire International (2007) : Perspectives de l'économie mondiale, Washington D.C., avril 2007.

IRIN (Integrated Regional Information Networks) (2006) : Congo's Curse (film), juillet 2006.

Jackson, Stephen (2005) : Of « Doubtful Nationality ». Political Manipulation of Citizenship in the D.R. Congo. Manuscrit non publié.

Jackson, Stephen (2006) : Sons Of Which Soil? The Language and Politics of Autochthony in Eastern D.R. Congo. In : *African Studies Review*, Volume 49, N° 2 (sept.), pp. 95 à 123.

Johnson, Dominik (2007) : Kongo : UN-Soldaten als Goldschnuggler. In : taz – die Tageszeitung, 24 juillet 2007.

Katende wa Ndaya, M. (2004) : ONATRA. Le désarroi d'une entreprise publique congolaise. Éditions Les Nouvelles Afriques, Anvers.

Khan, Mushtaq (2005) : Markets, States and Democracy : Patron-Client networks and the case for democracy in developing countries. In : *Democratization*, Vol. 12, N° 5, p. 704 à 724, décembre 2005.

Kodi, Muzong W. (2007) : Anti-Corruption Challenges in Post-Election Democratic Republic of Congo. An Africa Programme Report, Chatham House, January 2007.

Körner, Peter (1988) : Zaïre. Verschuldungskrise und IWF-Intervention in einer afrikanischen Kleptokratie. Hambourg

Körner, Peter (1993) : Zaïre. In : Nohlen, D./Nuscheler, F. (Ed.) : Handbuch der Dritten Welt. Vol. 4, Bonn.

Kössler, Reinhart (1994) : Postkoloniale Staaten. Elemente eines Bezugsrahmens. Hambourg.

Lemarchand, René (2002) : The tunnel at the end of the light. In : *Review of African Political Economy*, Vol. 29, n° 93-94, p. 389 à 398.

Le Journal du Parlement, N° 63, Avril, Mai, juin 2005, Kinshasa.

Lupogo, Herman (2001) : 'Civil-military Relations and Political Stability', *African Security Review* Vol. 10 N° 1, 2001.

Rapport Lutundula : République Démocratique du Congo. Assemblée nationale, Commission spéciale chargée de l'examen de la validité des conventions à caractère économique et financier conclues pendant les guerres de 1996-1997 et de 1998. Rapport des travaux, 1^{ère} partie. Kinshasa.

MacGaffey, Janet (1991) : The Real Economy of Zaire. The Contribution of Smuggling & other unofficial Activities to national Wealth. Philadelphia, University of Pennsylvania Press.

MacGaffey, Janet, Bazenguissa-Ganga, Rémy (2000) : Congo-Paris. Transnational Traders on the Margins of the Law. Oxford, Bloomington.

MacGaffey, Wyatt (1982) : The Policy of National Integration in Zaire. In : The Journal of Modern African Studies, Vol. 20, N° 1, mars 1982, pp. 87 à 105.

Mamdani, Mahmood (1996) : Citizen and Subject : Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism. Princeton University Press.

Mamdani, Mahmood (1999) : Preliminary Thoughts on the Congo Crisis. In : Mamdaza, Ibbo (Ed.) (1999) : Reflections on the Crisis in the Democratic Republic of Congo. Harare. SAPES Books.

Mamdani, Mahmood (2001) : When Victims Become Killers. Princeton.

Mamdaza, Ibbo (Ed.) (1999) : Reflections on the Crisis in the Democratic Republic of Congo. Harare. SAPES Books.

Melvorn, Linda.R., (2000) :. A People Betrayed : the Role of the West in Rwanda's Genocide. Le Cap : NAEP & London and New York : Zed Books.

Michel, Thierry (1999) : Mobutu, King of Zaire. Film, Belgium.

Programme minimum (2004) : Programme minimum de partenariat pour la transition et la relance (PMPTR) en République Démocratique du Congo. Document préparé par le Gouvernement de la République Démocratique du Congo avec le soutien de la Banque Mondiale, du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République Démocratique du Congo (MONUC). Novembre 2004.

Mission des Nations Unies en République Démocratique du Congo (MONUC) : www.monuc.org.

Moore, Barrington (1966) : Social Origins of Dictatorship and Democracy. Lord and Peasant in the Making of the Modern World. Beacon.

Mouvement de Libération du Congo, MLC : www.mlc-congo.net

Mouvement des Patriotes Congolais (MPC) (2000). Statuts, Projet de Société, Règlement d'ordre intérieur. Juillet 2000. (Projet Ngezayo)

Mpangala, Gaudens (2000) : Ethnic Conflicts in the Region of the Great Lakes : Origins and Prospects for Change. Dar-es-Salaam.

Mutombo, Charles (2005) : Le MPC de Victor Ngezayo pour le plan B en R.D. Congo. In : La Victoire du Congo. Hebdo Indépendant de l'information Générale, N° 09 du 08 au 16 juin 2005.

Nest, Michael, avec Francois Grignon et Emizet F. Kisangani (2006) : The Democratic Republic of Congo : Economic Dimensions of War and Peace. International Peace Academy, Occasional Paper Series, Lynne Publishers, Boulder.

Nohlen, Dieter (Ed.(1993)): Lexikon Dritte Welt. Reinbek 1993.

Nzongola-Ntalaja, Georges (1999) : Crisis in the Great Lakes region. In : Mamdaza, Ibbo (Ed.) (1999) : Reflections on the Crisis in the Democratic Republic of Congo. Sapes Books, Harare.

Nzongola-Ntalaja, Georges (2002) The Congo. From Leopold to Kabila. A People's History. Londres et New York, Zed Books, 2002, p. 143.

- Nzongola-Ntalaja, Georges (2006) : DRC's Potential : Lighting the Continent from Cape to Cairo. In : Pambazuka, 21 juillet 2006. <http://pambazuka.org/en/category/deatures/35486>.
- Office des Douanes et Accises (OFIDA) (2004) : Statistiques des transits déclarés au port de Mombasa à destination de la RDC. De janvier à octobre 2004.
- Olson, Mancur (2000) : Power and Prosperity : Outgrowing Communist and Capitalist Dictatorship. Oxford University Press.
- Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) (2006) : Perspectives économiques de l'Afrique - Études par pays : République Démocratique du Congo 2005 -2006. Paris.
- Parti du Peuple pour la Reconstruction et la Démocratie (PPRD) (2002) : Projet de Société. Congo New Medias, Kinshasa.
- Parti Lumumbiste Unifié (PALU) : Synthèse Biographique de M. Antoine Giozenga, Leopoldville (sic !), Août 2005.
- Peemans, Jean-Philippe (1997) : Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique (Paris : Harmattan).
- Polanyi, Karl (1944) : The Great Transformation (1944). Politische und ökonomische Ursprünge von Wirtschaftssystemen. Frankfurt am Main 1977.
- Pole-Institute (2002) : The Coltan Phenomenon in war-torn North-Kivu Province. Regards Croisés, Revue trimestrielle, N° 007, septembre 2002.
- Pole-Institute (2007) : Rules for Sale : Formal and informal cross-border trade in Eastern DRC. Goma.
- Putzel, James (2007) : Drivers of Change in the Democratic Republic of Congo (DRC). Literature review : Rise and Decline of the State in Congo/Zaire. Manuscrit non publié.
- Radio Okapi (Nations Unies et Fondation Hironnelle) : www.radiookapi.net
- RCD (Congolese Rallye for Democracy) (1998) : Political Declaration of the Congolese Rally for Democracy. In : Mandaza : Reflections on the Crisis in the Democratic Republic of Congo.
- Reno, William (1998) : Warlord Politics and African States. Boulder 1998.
- République Démocratique du Congo (2004), Forces Armées de la République Démocratique du Congo, Quartier Général Opérationnel Avancé BN. Ordre d'opération "Bima" N° 01/04, Document N° 001/QG OPS Av/BN/T3-OPS/04. Décembre 2004.
- République Démocratique Du Congo (2005) Assemblée Nationale : Projet de Constitution de la République Démocratique du Congo. Kinshasa, mai 2005.
- République Démocratique du Congo, Ministère des Finances et du Budget, Office des Douanes et Accises (OFIDA) (2002) : Programme de réforme et de modernisation de l'office des douanes et accises. Décembre 2002.
- République Démocratique du Congo, Ministère des Finances, Direction Générale des Impôts (2005) : Condensé d'informations élaboré dans le cadre de la mission du Fonds Monétaire International du 24 au 31 mai 2005. mai 2005.
- République Démocratique du Congo : Constitution de la Transition de la République Démocratique du Congo et Acte Final. Version officielle tirée du Journal Officiel de la RDC. Kinshasa, novembre 2003. Editions Linelit.

République Démocratique du Congo : Journal Officiel, Cabinet du Président de la République. Numéro Spécial, 1^{er} août 2004. (Inclut la loi portant organisation, attributions et fonctionnement de la Commission Électorale Indépendante; Loi portant organisation, attributions et fonctionnement de la Commission Vérité et Réconciliation et al.)

République Démocratique du Congo : Loi N° 04/028 du 24 décembre 2004 portant identification et enrôlement des électeurs en République Démocratique du Congo. Version officielle tirée du Journal Officiel du 27 décembre 2004. Kinshasa, mars 2005. Editions Linelit.

République Démocratique du Congo : Loi N° 04/24 du 12 novembre 2004 relative à la nationalité Congolaise. Version officielle tirée du Journal Officiel du 17 novembre 2004. Kinshasa, mars 2005. Éditions Linelit.

Reyntjens, Filip (1999) : Briefing : The Second Congo War : More than a remake. In : *African Affairs*, Vol. 98, N° 391, avril 1999, p. 241-250.

Rwasamanzi, Jean-Paul (2002) : “Stellungnahme zum Brief vom 24.4.2002 von Herrn Ruzibukira-Intsinzi”. In : www.akahera-rhein.de/aktuell

Sandbrook, Richard (1985) : The politics of Africa’s economic stagnation. Cambridge 1985.

Schatzberg, Michael (1981) : Ethnicity and Class at the Local Level : Bars and Bureaucrats in Lisala, Zaire. In : *Comparative Politics*, Vol. 13, N° 4 juillet 1981, pp. 461-478.

Schild, Henriette (1995) : “Nehmt ihn nicht mit, er ist ein Mörder”. Beitrag in “Berliner Zeitung” vom 27.4.1995, S.3.

Scholl-Latour, Peter (1989) : Mord am großen Fluss. Ein Vierteljahrhundert afrikanischer Unanhängigkeit. München.

Schürings, Hildegard (2004) : Noch keine Versöhnung. Vor 10 Jahren : Völkermord und Verbrechen gegen die Menschlichkeit, In : Zeitschrift Entwicklungspolitik, juillet 2004.

Snyder, Richard (2006) : Does Lutable Wealth Breed Disorder? A Political Economy of Extraction Framework. In : *Comparative Political Studies*, Volume 39, numéro 8 (octobre), Sage, pp. 943-968.

Steiner, Roald (1997) : Investierbarer Überschuss und Aussenhandel : Über interne und externe Bedingungen nachholender Entwicklungsprozesse. Marburg.

Stroux, Daniel (2003) : Rohstoffe, Ressentiments und staatsfreie Räume. Die Strukturen des Krieges in Afrikas Mitte. IPG, février 2003, pp. 95 – 111.

Tilly, Charles (1992) : Coercion, Capital and European States, AD 990 – 1992. Cambridge, Blackwell.

Trefon, Theodore (2004) : Reinventing Order in the Congo. How People respond to State Failure in Kinshasa. Kampala.

Turner, Thomas (2007) : The Congo Wars. Conflict, Myth and Reality. Londres, Zed.

UN News (2007) : DR Congo : UN says allegations of trafficking by peacekeepers are under investigation. New York, 23 mai 2007.

CNUCED (2002) : Rapport 2002 sur les pays les moins avancés 2002. Genève.

United Nations Integrated Regional Information Networks (IRIN) (2003) : DRC : Gouvernement de transition. 3 juillet 2003. Nairobi. www.irinnews.org.

United Nations Security Council (1998) : Report of the Secretary General's Investigative Team charged with investigating serious violations of human rights and international humanitarian law in the Democratic Republic of Congo, 29th June 1998. S/1998/581.

Conseil de Sécurité Des Nations Unies (2007) : Rapport final du groupe d'experts sur la République Démocratique du Congo, suite à la résolution du Conseil De Sécurité 1698/2006 (2/2007/423).New York, 18 juillet 2007.

Weber, Max (1976) : Wirtschaft und Gesellschaft. Hrsg. Von J. Winckelmann. Tübingen.

Williame, Jean-Claude (1992) : L'automne d'un despotisme : pouvoir, argent et obéissance dans le Zaïre des années quatre-vingts (Paris : Karthala).

Banque Mondiale (2005) : Indicateurs du développement mondial en ligne, Service des données économiques et sociales, avril 2005.

Banque Mondiale (2007), Indices du développement mondial. Washington D.C. 2007.

Wrong, Michaela (2001) : In the footsteps of Mr. Kurtz. Londres.

Young, Crawford/ Turner, Thomas (1985) : The Rise and Decline of the Zairian State. Madison/Londres.

Young, Crawford (1994) : The African Colonial State in comparative perspective. Yale University Press.

Série n° 2 des documents de travail du CSRC

- WP1 James Putzel, 'War, State Collapse and Reconstruction : phase 2 of the Crisis States Programme' (septembre 2005)
- WP2 Simonetta Rossi et Antonio Giustozzi, 'Disarmament, Demobilisation and Reintegration of ex-combatants (DDR) in Afghanistan : constraints and limited capabilities' (juin 2006)
- WP3 Frederick Golooba-Mutebi, Gabi Hesselbein et James Putzel, 'Political and Economic Foundations of State making in Africa : understanding state reconstruction' (juillet 2006)
- WP4 Antonio Giustozzi, 'Genesis of a Prince : the rise of Ismail Khan in western Afghanistan, 1979-1992' (septembre 2006)
- WP5 Laurie Nathan, 'No Ownership, No Peace : the Darfur Peace Agreement' (septembre 2006)
- WP6 Niamatullah Ibrahim, 'The Failure of a Clerical Proto-State : Hazarajat, 1979-1984' (septembre 2006)
- WP7 Antonio Giustozzi, "Tribes" and Warlords in Southern Afghanistan, 1980-2005' (septembre 2006)
- WP8 Joe Hanlon, Sean Fox, 'Identifying Fraud in Democratic Elections : a case study of the 2004 Presidential election in Mozambique'
- WP9 Jo Beall, 'Cities, Terrorism and Urban Wars of the 21st Century' (février 2007)
- WP10 Dennis Rodgers, 'Slum Wars of the 21st Century : the new geography of conflict in Central America' (février 2007)
- WP11 Antonio Giustozzi, 'The Missing Ingredient : non-ideological insurgency and state collapse in Western Afghanistan 1979-1992' (février 2007)
- WP12 Suzette Heald, 'Making Law in Rural East Africa : SunguSungu in Kenya' (mars 2007)
- WP13 Anna Matveeva, 'The Regionalist Project in Central Asia : unwilling playmates' (mars 2007)
- WP14 Sarah Lister, 'Understanding State Building and Local Government in Afghanistan' (juin 2007)
- WP15 Pritha Venkatachalam, 'Municipal Finance Systems in Conflict Cities : case studies on Ahmedabad and Srinagar, India' (juillet 2007)
- WP16 Jason Sumich, 'The Illegitimacy of Democracy? democratisation and alienation in Maputo, Mozambique' (septembre 2007)
- WP17 Scott Bollens, 'Comparative Research on Contested Cities : lenses and scaffoldings' (octobre 2007)
- WP18 Deborah Potts, 'The State and the informal in sub-Saharan African economies : revisiting debates on dualism' (octobre 2007)
- WP19 Francisco Gutiérrez Sanín, Tatiana Acevedo et Juan Manuel Viatela, 'Violent liberalism? State, conflict, and political regime in Colombia, 1930-2006 : an analytical narrative on state-making' (novembre 2007)
- WP20 Stephen Graham, 'RoboWarTM Dreams : Global South Urbanisation and the US Military's 'Revolution in Military Affairs'' (novembre 2007)

Ces documents peuvent être téléchargés à partir du site Web de Crisis States à l'adresse www.crisisstates.com où se trouve également une liste à jour de toutes nos publications, y compris les documents de consultation, les documents hors série et la série 1 des documents de travail.

www.crisisstates.com

L'objectif du Crisis States Research Centre consiste à étudier les processus de la guerre, de l'effondrement de l'État et de sa reconstruction, dans le contexte d'États fragiles, afin de mieux les comprendre et d'évaluer l'impact à long terme des interventions internationales sur ces processus. Grâce à une analyse comparative rigoureuse d'un ensemble d'États et de villes soigneusement sélectionnés et grâce à une analyse sur le long terme des axes régionaux et mondiaux du conflit, nous nous efforçons de comprendre pourquoi certains États fragiles s'écroulent tandis que d'autres subsistent, et la façon dont la guerre affecte les possibilités futures de construction de l'État. Une synthèse des leçons apprises des expériences passées de reconstruction de l'État sera réalisée en vue d'éclairer et de servir de base à la planification et à la réflexion sur les politiques actuelles.

Les partenaires de Crisis States

Colombie :

Instituto de Estudios Políticos y Relaciones Internacionales (IEPRI),
Universidad Nacional de Colombia (Bogotá)

Inde :




Developing Countries Research Centre (DCRC), University of Delhi

Afrique du Sud :

Department of Environmental and Geographical Sciences,
University of Cape Town

avec des collaborateurs en Ouganda et dans d'autres parties de l'Afrique subsaharienne

Axes de recherche

-  Construction de l'État : écroulement, guerre et reconstruction
-  Villes et États fragiles : conflit, guerre et reconstruction
-  Axes régionaux et mondiaux du conflit

Crisis States Research Centre

Development Studies Institute (DESTIN)

LSE, Houghton Street, London WC2A 2AE

Royaume-Uni

Tél : +44 (0)20 7849 4631

Fax : +44 (0)20 7955 6844

Email : csp@lse.ac.uk

Web : www.crisisstates.com